

Université de Montréal

Les gladiateurs grecs en Asie Mineure pendant le Haut-Empire romain à
Éphèse, Aphrodisias, Attaleia et Side.

par
Jérémie THÉRIAULT-LANGELIER

Département d'Histoire
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des Arts et Sciences
en vue de l'obtention du grade de M.A.
en Histoire
option recherche

Avril 2012

© Jérémie Thériault-Langelier, 2012.
Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences

Ce mémoire intitulé :
Les gladiateurs grecs en Asie Mineure durant le Haut-Empire romain à
Éphèse, Aphrodisias, Attaleia et Side

présenté par :
Jérémie THÉRIAULT-LANGELIER

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Pierre Bonnechere
PRÉSIDENT-RAPPORTEUR
Christian R. Raschle
DIRECTEUR DE RECHERCHE
Beaudoin Caron
MEMBRE DU JURY

Résumé - *Avec la romanisation à grande échelle pendant le Haut-Empire, les Romains ont propagé leur culture dans tout le bassin méditerranéen. Les jeux de gladiateurs ont été en Asie Mineure un apport important à la société romaine instaurée en milieu grec. Les théâtres hellénistiques ont été modifiés pour accueillir ces nouveaux divertissements, typiquement romains. Il est question de tout ce qui entoure ces endroits et les gladiateurs grecs qui les ont massivement fréquentés pendant les trois premiers siècles de notre ère, également de ces combattants grecs à travers les spectacles, les festivals et le culte impérial. Quatre cités sont étudiées dans cette optique : Éphèse, Aphrodisias, Attaleia, Side. Nous pouvons ainsi analyser les développements de ce phénomène autant dans les grands que les petites villes.*

Mots-clés : romanisation, identité culturelle, culte impérial, jeux de gladiateurs, Histoire romaine, Asie Mineure

Abstract - *With full scale Romanization during the early days of the Empire, the Romans propagated their culture all across the Mediterranean region. Gladiatorial games were in Asia Minor a significant feature of the Roman culture implanted amid the Greek population. The Hellenistic theaters were modified to accommodate this new Roman entertainment. This contribution is about all that surrounds these places and the Greek gladiators who fought in them during the first three centuries of our era; it explores those Greek warriors in spectacle, festival and imperial cult. Four cities are studied : Ephesos, Aphrodisias, Attaleia and Side. The choice of these examples, it is hoped, will allow a better understanding of the development of this phenomenon in big urban centers as well as in smaller cities.*

Keywords : Romanization, cultural identity, imperial cult, gladiatorial games, Roman History, Asia Minor

Table des matières

Sigles et abréviations	ix
Remerciements	xiii
I Les gladiateurs grecs en Asie Mineure à Éphèse, Aphrodisias, Attaleia et Side	1
1 Introduction	3
1.0.1 Problématique	4
1.0.2 La romanisation	5
1.0.3 Pourquoi ces quatre villes?	6
1.1 Contexte historique de l'Asie Mineure	8
1.1.1 Fin de la République	8
1.1.2 Début de l'empire	9
1.1.3 Développement urbain	10
1.2 Historiographie	11
1.2.1 Avant Louis Robert	12
1.2.2 Un nom à retenir	13
1.2.3 Après Louis Robert	15
1.3 Sources utilisées	18
1.3.1 Sources littéraires	18
1.3.2 Sources épigraphiques	22
Les gladiateurs	27

2.1	Colonie romaine	27
2.2	Théâtre et stade	30
2.3	Culte impérial	31
2.3.1	La néocorie impériale : rivalités et progrès	34
2.4	Postes administratifs	35
2.5	Organisation des jeux	36
2.5.1	La réglementation impériale	38
2.5.2	Les associations de gladiateurs	41
2.6	La troupe de gladiateurs	42
2.6.1	Le système de brigade	45
2.7	Symboles : rameau de palmier et couronne	48
2.8	Bêtes sauvages	50
Éphèse		53
3.1	Théâtre	54
3.2	Bienfaiteurs	57
3.2.1	Famille des <i>Vedii</i>	60
3.3	Fonctions civiques et religieuses	64
3.3.1	Asiarque de la ville d'Éphèse	67
3.3.2	Grand-prêtre du culte impérial	68
3.3.3	Débat : asiarque et grand-prêtre	69
3.4	Gladiateur grec romanisé	73
Aphrodisias		75
4.1	Théâtre	77
4.2	Fonctions civiques et religieuses	79
4.2.1	Grand-prêtre du culte impérial	79
4.3	Combattant devenu romain	83
4.3.1	Symboles : palme et couronne	84
4.3.2	Titulature, noms grecs particuliers et mythologie	85
4.4	Lieu des combats	87
4.5	Hiérarchie sociale aux jeux	89

<i>TABLE DES MATIÈRES</i>	vii
4.5.1 Associations partisanses	89
4.5.2 Sièges réservés	91
Attaleia	95
5.1 Théâtre	96
5.2 Grand-prêtre du culte impérial	96
5.3 Gladiature devenue hellénique	98
Side	101
6.1 Théâtre	102
6.2 Fonctions civiques et religieuses	104
6.2.1 Grand-prêtre du culte impérial	104
6.3 Sièges réservés	105
Conclusion	107
Catalogue d'inscriptions	111
Bibliographie	161

Sigles et abréviations

À moins d'un avis contraire (c.-à-d. av. J.-C.), les dates sont toutes après Jésus-Christ. Dans les références entre parenthèses et les notes de bas de page, l'abréviation *N^o* en caractère gras représente une entrée provenant du catalogue d'inscriptions en annexe.

Le *Oxford Classical Dictionary* est utilisé pour toutes les abréviations des auteurs anciens.

Les périodiques sont référés selon la classification de l'*Année Philologique*. Voici la liste des abréviations utilisées dans ce document :

Abréviations	Titres complets
--------------	-----------------

AC	<i>L'Antiquité classique. Bruxelles : [s. n.].</i>
AJA	<i>American journal of archaeology : the journal of the Archaeological Institute of America. Boston (Mass.) : Boston University, Archaeological Institute of America.</i>
ANRW	<i>Aufstieg und Niedergang der Romischen Welt.</i>
Antichthon	<i>Antichthon : journal of the Australian Society for Classical Studies. Sydney (Australia) : Macquarie University, Australian Society for Classical Studies.</i>
AS	<i>Anatolian studies : journal of the British Institute of Archaeology at Ankara. London : British Institute of Archaeology at Ankara.</i>
BASP	<i>The Bulletin of the American Society of Papyrologists. Oakville (Conn.) : American Society of Papyrologists.</i>

Abréviations	Titres complets
BCH	<i>Bulletin de correspondance hellénique. Athènes : École française d'Athènes ; Paris : de Boccard.</i>
CCG	<i>Cahiers du Centre Gustave-Glotz. Paris : Publications de la Sorbonne ; de Boccard.</i>
Chiron	<i>Chiron : Mitteilungen der Kommission für Älte Geschichte und Epigraphik des Deutschen Archäologischen Instituts. München : Beck.</i>
ClAnt	<i>Classical antiquity. Berkeley (Calif.) : University of California Pr.</i>
CPh	<i>Classical philology : a journal devoted to research in classical antiquity. Chicago (Ill.) : University of Chicago Pr.</i>
CRAI	<i>Comptes rendus / Académie des inscriptions et belles-lettres. Paris : de Boccard.</i>
EA	<i>Epigraphica Anatolica : Zeitschrift für Epigraphik und historische Geographie Anatoliens. Bonn : Habelt.</i>
Glotta	<i>Glotta : Zeitschrift für griechische und lateinische Sprache. Göttingen : Vandenhoeck und Ruprecht.</i>
GRBS	<i>Greek, Roman and Byzantine studies. Durham (N.C.) : Duke University, Department of Classics.</i>
Hesperia	<i>Hesperia : the journal of the American School of Classical Studies at Athens. Princeton (N.J.) : American School of Classical Studies at Athens.</i>
Historia	<i>Historia : Zeitschrift für Älte Geschichte. Stuttgart : Steiner.</i>
JÖAI	<i>Jahreshefte des Österreichischen Archäologischen Institutes in Wien. Wien : Rohrer.</i>
JRA	<i>Journal of Roman Archaeology : an international journal. Portsmouth (R.I.) : Journal of Roman Archaeology.</i>
JRS	<i>The Journal of Roman Studies. London : Society for the Promotion of Roman Studies.</i>
Ktèma	<i>Ktèma : civilisations de l'Orient, de la Grèce et de Rome antiques. Strasbourg : Université Marc Bloch, Centre de Recherches sur le Proche-Orient et la Grèce antique.</i>

Abréviations	Titres complets
MediterrAnt	<i>Mediterraneo antico : economie, società, culture. Pisa : Istituti Editoriali e Poligrafici Internazionali.</i>
PBSR	<i>Papers of the British School at Rome. London : British School at Rome.</i>
Phoenix	<i>Phoenix : journal of the Classical Association of Canada = revue de la Société canadienne des études classiques. Toronto (Ont.) : University of Toronto Pr.</i>
REG	<i>Revue des études grecques. Paris : Les Belles Lettres.</i>
REL	<i>Revue des études latines. Paris : Les Belles Lettres.</i>
StudClas	<i>Studii clasice. București : Ed. Academiei române.</i>
TAPhA	<i>Transactions of the American Philological Association. Baltimore (Md.) : Johns Hopkins University Pr.</i>
Tyche	<i>Tyche : Beiträge zur Alten Geschichte, Papyrologie und Epigraphik. Wien : Holzhausen.</i>
YCIS	<i>Yale classical studies. New York (N.Y.) : Cambridge University Pr.</i>
ZPE	<i>Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik. Bonn : Habelt.</i>

Remerciements

Je tiens à remercier mon directeur de recherche, M. Christian R. Raschle, qui a été mon professeur d'Antiquité romaine depuis mes débuts à l'université et qui a également accepté de me donner la chance d'écrire à propos d'un sujet historique qui me tient à cœur. Son aide, ses vastes connaissances et ses ressources sans fin de la recherche historique m'ont beaucoup aidé, notamment lorsque le besoin s'en faisait réellement ressentir. Voilà un chercheur passionné, passionnant et motivant.

Je tiens aussi à remercier quelques professeurs dont j'ai eu la chance de suivre un cours à l'Université de Montréal. Merci à Pierre Bonnechere, pour ne pas prendre les étudiants pour des idiots et pour montrer ce qu'est réellement la recherche scientifique. Merci à Michèle Dagenais, pour avoir proposé l'Histoire comme étant un élément d'actualité et de débats enflammés. Merci à Pietro Boglioni, récemment décédé, qui a su insuffler toute sa passion pour l'Histoire aux étudiants qui ont eu la chance de le côtoyer.

À ma famille, un grand merci pour le support inconditionnel que vous m'avez apporté, peu importe mes choix.

À mes amis, les proches comme les plus éloignés, à qui je voue une amitié

et un amour immenses. Le soutien moral et l'intérêt que vous portiez pour mes recherches m'ont donné beaucoup d'énergie pour mener à terme mon mémoire.

Vous serez certainement parmi les premiers à qui je vais faire lire ces pages.

À ma copine Audrey, qui a su endurer et subir les derniers mois (les pires) de rédaction de cet ouvrage : un très grand merci de m'avoir soutenu.

Première partie

Les gladiateurs grecs en Asie

Mineure à Éphèse, Aphrodisias,

Attaleia et Side

Chapitre 1

Introduction

L'Empire romain attire les scientifiques, tantôt conquérant, tantôt vulnérable, mais souvent ambigu et complexe. Il offre tout un éventail de problèmes historiques et de défis passionnants. Or, à travers cette multitude de choix, certains aspects de Rome nous apparaissent comme fascinants et importants. L'étude des gladiateurs grecs du Haut-Empire en fait partie. Il suffit de constater la quantité de sources épigraphiques découvertes jusqu'à ce jour — qui augmente chaque année — pour comprendre toute l'ampleur d'une telle recherche. Les chercheurs ont contribué à mieux connaître les combattants qui, mi-Grecs, mi-Romains (mi-romanisés ?), ont peuplé les théâtres et les stades de l'Asie Mineure. Ces combattants grecs ne possédant pas vraiment de similitudes de ceux de l'amphithéâtre romain. Simplement par le fait que les bâtiments utilisés pour présenter ce divertissement demeurent plus petits, la quantité de participants est largement réduite. Il s'agit donc souvent des combats singuliers. De plus, les jeux présentés en Asie Mineure n'étaient pas aussi

sanglants que ce que l'on croit, pour plusieurs raisons, et encore moins meurtriers, étant rarement des combats à mort. Il faut savoir que les gladiateurs grecs, par opposition aux combattants romains, n'étaient habituellement pas issus de la classe servile. Ils possédaient une famille, un statut social (quoique souvent peu élevé) ainsi que les moyens de se payer une stèle funéraire ornée d'une épitaphe pour qu'on se remémore leurs exploits dans l'arène. Leur relation avec l'athlétisme et la mythologie grecque leur a également permis de trouver une place significative dans la culture et la société hellénistiques.

1.0.1 Problématique

pendant la recherche, il fallu trouver certaines réponses importantes au sujet des gladiateurs grecs. Les sources littéraires et surtout épigraphiques ont été l'essence de l'analyse et des explications de cette étude. Or, il faut se demander pourquoi et surtout comment les Grecs d'Asie Mineure ont adopté ce divertissement dans leur propre culture. Comment la culture hellénique de l'époque du principat a-t-elle pu intégrer la gladiature? Quelles étaient la nature et la fonction culturelle de ces spectacles chez les populations hellénistiques? En quoi l'apport des Grecs a-t-il contribué à presque complètement redéfinir les jeux romains de l'amphithéâtre? Quel était le vrai visage du gladiateur grec? Existait-il un responsable de ce combattant et un rôle particulier à cette fonction? Un des buts de cette recherche propose de comprendre le cadre sociopolitique des élites grecques locales et la pratique du culte impérial qui régissait ces spectacles. Ainsi, il demeurera possible de mieux appréhender le

cadre institutionnel de la gladiature (notamment les postes d'asiarque et de grand-prêtre).

Le catalogue d'inscriptions en annexe fait foi de l'importance des nombreuses sources épigraphiques pour l'étude du sujet. Il s'agit de même du besoin de réunir toutes ces dernières dans un seul et même ouvrage, puisqu'il demeure fréquent d'avoir de nombreuses sources dispersées dans les ouvrages, ou parfois même non publiées.

1.0.2 La romanisation

Le thème de la romanisation pendant le Haut-Empire sera également un point hautement important de cette étude. Il en sera notamment question à travers du concept d'identité culturelle chez les Grecs. La manière dont les Romains ont administré et intégré les nouveaux peuples à leur empire grandissant est étudiée par les chercheurs depuis plusieurs dizaines d'années. Il est important de comprendre les modalités d'intégration des gladiateurs par la population grecque locale ainsi que ses aspects de changement et de continuité par rapport au passé hellénistique. Mais en fonction des nouvelles définitions du concept de romanisation, les jeux de gladiateurs peuvent-ils être considérés comme faisant partie intégrante de cette romanisation des Grecs ? La gladiature existe, dans ce contexte scientifique, en tant qu'archétype du grand débat sur la romanisation des régions éloignées de l'Empire romain. Il ne sera pas impératif d'y trouver une nouvelle réponse originale, mais plutôt de faire la part des choses, de recueillir les différents points de vue.

1.0.3 Pourquoi ces quatre villes ?

Pour ma part, dans le cadre d'un mémoire de maîtrise adéquat, il était impératif d'imposer des choix, de prendre des risques, de juger de la pertinence de tel ou tel autre aspect et de garder une certaine ligne directrice dans la rédaction de ce texte. Cette recherche cerne la globalité du problème historique, mais requiert autant d'aller en profondeur : dans ce cas-ci deux grandes cités sont ciblées, Éphèse et Aphrodisias, ainsi que deux localités beaucoup moins peuplées, Attaleia (Antalya moderne) et Side.

Plusieurs facteurs sont entrés en ligne de compte lors du choix des villes étudiées. Dans un premier temps, la considération de chacune dans l'ensemble de l'Asie Mineure est un facteur important. Le fait d'appréhender l'étude des gladiateurs grecs dans des contextes tous aussi différents, ceux d'Éphèse et d'Aphrodisias par exemple, permet d'abord de mieux comprendre l'ampleur du problème à travers l'épigraphie et l'archéologie. Il est possible ensuite de mieux mettre en lumière les combattants de tous les horizons, que ce soit d'une troupe bien connue comme celle de la famille des *Vedii* ou bien provenant d'une région moins urbanisée.

Ensuite, il me semblait pertinent d'aborder des localités ne possédant pas le même passé historique. Éphèse et Aphrodisias étaient des cités au passé bien rempli, aux époques où les grands de ce monde s'y sont arrêtés ou s'y sont battus. Leur histoire riche en rebondissements apporte évidemment un contraste pertinent par rapport aux petites colonies augustéennes d'Attaleia et de Side.

Enfin, le statut de chacune des villes par rapport à Rome, ainsi que sa relation par le culte impérial, constituaient une chose importante pour approfondir l'étude du sujet de la romanisation de l'Asie Mineure. Chaque cité choisie, constituée d'une origine hellénistique ou romaine, prouve sa propre pertinence dans cette étude de par la relation qu'elle entretenait avec Rome, avec le pouvoir, avec la religion, avec la culture et surtout, avec le divertissement romain : par l'entremise d'un culte voué à l'empereur ou par le désir d'entrer dans les bonnes grâces et de recevoir les titres honorifiques de la part de ce dernier.

Dernièrement, l'héritage épigraphique et archéologique de chaque ville — il en sera question en profondeur dans la prochaine section — est soit peu documenté ou vaste. Le fait de choisir celles possédant une grande quantité de sources épigraphiques permet, pour se remettre dans le contexte des autres villes étudiées et dans le contexte général de l'Asie Mineure, de comprendre et de découvrir certains aspects des combattants grecs. Ils ne pourraient pas être étudiés autrement que par une série d'inscriptions précises, trouvées uniquement dans une des localités, comme représente le cas à Aphrodisias.

1.1 Contexte historique de l'Asie Mineure

1.1.1 Fin de la République

Dès le II^e siècle av. J.-C., les Grecs d'Asie Mineure ont été intégrés à Rome après le legs du royaume attalide de la province d'Asie en 133 av. J.-C.. Cette région fut exploitée par les Romains appelés « publicains » qui administraient les provinces pour en retirer un maximum de revenus en taxes et impôts de toutes sortes, comme la taxe sur la capitation ou la taxe sur les terres agricoles. L'héritage hellénistique proposait alors une organisation des provinces orientée vers la municipalisation et la gestion des villes par les populations locales, de l'authenticité de chacune d'elles à travers sa religion, son droit civil et sa relation plus ou moins indépendante à Rome¹. Bien que de 88 à 85 av. J.-C., Mithridate VI contrôle la province et impose son pouvoir², Sylla reconquiert la région avec l'aide des populations locales pour instaurer à nouveau le système administratif romain. Un seul problème demeure, la remise en place des taxes et levées monétaires exploitant les populations locales, au risque de les obliger à emprunter. Certains Romains achetaient des terres avec l'argent des taxes, d'autres s'accaparaient également des objets d'art, des esclaves ou des produits manufacturés en tant que paiement dû aux Romains³. Cette politique permettait aux Romains d'exploiter les ressources de la région à peu de frais tandis que les populations taxées étaient obligées alors d'emprunter aux Romains.

1. LEPELLEY, 1998, p. 353-354

2. AKSIT, 1982, p. 122.

3. MITCHELL, 1993, p. 29-3. À propos des terres, ZEHACKER, 1979, p. 165-186. À propos des biens manufacturés, des objets d'art et des esclaves, CRAWFORD, 1977, p. 42-52.

On assiste à une période relativement calme pour l'Asie Mineure. Les aristocraties locales, fonduent dans la culture hellénique, se rapprochent du pouvoir de Rome⁴. Jusqu'au règne d'Auguste, les provinciaux s'impliquaient dans les conflits politiques romains surtout dans leurs propres intérêts, concernant la province, leur région ou uniquement leur cité. Marc Antoine avait combattu les Parthes, en 40 av. J.-C., où certaines villes se rallièrent à eux plutôt qu'à Rome, démontrant que la puissance romaine était acceptée, mais avec quelques réserves, dans cette région à l'héritage hellénistique.

1.1.2 Début de l'empire

Avec son ascension au pouvoir, Auguste établit en 27 av. J.-C. un modèle d'administration des régions d'Asie. Il instaure des provinces sénatoriales et procuratoriennes, y définissant ainsi le statut officiel des gouverneurs et des procureurs, les légats de l'empereur. Un système d'intervention militaire et d'implantation de colonies fut installé dans les régions moins peuplées de l'Asie Mineure. Les gouverneurs des provinces avaient deux grands mandats ; d'abord, administrer et desservir la justice, ce qui se traduisait par des voyages dans les villes importantes pour y entendre les plaintes ; ensuite, pallier aux besoins militaires immédiats relativement aux dissensions internes et aux menaces extérieures, ce qui se résumait le mieux par la construction de routes, l'infrastructure indispensable pour le déplacement efficace des troupes. De plus,

4. SMITH, 1998, p. 61 ; BRUNT, 1976 ; SYME, 1979, p. 566-581 ; SYME, 1988a, p. 1-20 et BIRLEY, 1997, p. 209-245. En plus, la promotion, dans les cercles de l'élite romaine, de la Seconde sophistique par cette même aristocratie grecque : BOWERSOCK, 1969 ; BOWIE, 1982 et ANDERSON, 1993.

les gouverneurs provinciaux avaient aussi des relations assez proches avec les élites locales, notamment lors des assises judiciaires dans les nombreuses villes et lorsque ces élites voulaient se rapprocher du pouvoir de l'empereur. L'aristocratie locale leur rendait honneur, tout comme eux-mêmes le faisaient envers l'empereur, pour avoir les bonnes grâces de la maison impériale. Pour ce qui est des procureurs équestres, ils avaient un mandat complémentaire aux gouverneurs sénatoriaux. Ils couvraient parfois des régions englobant plusieurs parties de provinces, et ont gagné sous le Haut-Empire de plus en plus d'importance dans l'administration de l'Asie Mineure. Ils remplaçaient parfois les gouverneurs dans certaines tâches et récoltaient des honneurs semblables. Certains notables de statut équestre ont été impliqués dans l'organisation de jeux et dans des postes importants à cet effet. Toutefois, l'étude du cadre administratif n'est pas assez pour comprendre ces régions : le développement important à étudier se déroule dans les villes avec leur important essor urbain gréco-romain.

1.1.3 Développement urbain

À partir du II^e siècle apr. J.-C., l'aspect communautaire appelé « cité gréco-romaine » fut répandu à travers tout l'empire comme on définit la cité par la présence de monuments et bâtiments publics dignes des grands centres urbanisés de l'époque : des temples, des théâtres, des endroits de réunion politique, des bâtiments consacrés aux activités gymnastiques et éducationnelles ainsi que des monuments d'embellissement pour exhiber son prestige⁵. En outre, l'Asie Mineure constitue indéniablement un bon exemple pour montrer l'essor

5. Mitchell, 1993, p. 80.

remarquable de l'urbanisation lorsque les anciennes cités hellénistiques, qui formulaient leur statut de *polis* grecque par leur autonomie politique et juridique, devaient alors être reconnues par Rome comme cité autonome et digne à travers l'accession à une architecture dite monumentale⁶. La construction urbaine, du début du principat à l'époque sévérienne, constitue l'apogée de la vie civile romaine dans ces provinces, avec l'apogée au II^e siècle apr. J.-C..

1.2 Historiographie

Un peu d'historiographie demeure nécessaire pour avoir une bonne mise à jour sur les débats et les progrès concernant les jeux de gladiateurs et leur aspect hellénique en Asie Mineure. Il est possible d'en discerner trois parties. La première passait par une étude de ceux-ci qui fut forgée autour du concept de la romanisation de l'Asie Mineure, un terme construit par la pensée colonialiste européenne de la fin du XIX^e siècle : davantage omniprésent aujourd'hui, le débat sur la romanisation s'inscrit vraiment dans les recherches à partir de cette époque⁷. La deuxième a permis notamment la compréhension et l'analyse directe des sources épigraphiques concernant le sujet et la troisième partie a fait l'objet d'avancées dans certains aspects mieux détaillés des combattants ainsi que de leur relation identitaire et culturelle par rapport aux spectateurs et à l'Empire. Ces combattants, aspect divertissant dans la société, jouèrent un rôle dans la romanisation de l'Orient, principalement par le lien privilégié qu'ils

6. Mitchell, 1993, p. 81-82.

7. INGLEBERT, 2005, p. 422 à 431 ; MOMMSEN, 1974 ; HAVERFIELD, 1912 et FREEMAN, 1997.

avaient avec la culture grecque, notamment en terme d’athlétisme, d’héroïsme et de divertissement.

1.2.1 Avant Louis Robert

Les historiens se sont penchés sur la question des gladiateurs grecs dès la fin du XIX^e siècle et ont effectué plusieurs progrès au courant du XX^e siècle. Ces avancées se trouvaient possibles grâce à toutes les recherches archéologiques effectuées dans les grandes cités de l’Asie Mineure. La ville d’Éphèse, entre autres, fait l’objet de fouilles intensives depuis le début du XX^e siècle.

Il faut remonter jusqu’à A. Van Dale au XVII^e siècle qui expliquait le phénomène, qui sera par la suite appelé romanisation, d’un point de vue *romanocentrique* et qui accusait les Grecs de ne vouloir que flatter les Romains dans l’instauration d’un culte impérial pervers⁸. Les Britanniques ont rejeté le concept de romanisation puisqu’il avait une appellation « colonialiste »⁹. À la même époque, l’approche de Mommsen, révélant l’arrivée de la culture romaine comme une rédemption pour les civilisations indigènes barbares, était trop simplifiée et formait une vision plutôt élitiste du processus qui était défini entre l’assimilation et l’acculturation¹⁰. Avec la montée des totalitarismes (fascisme, nazisme et communisme), la stratégie des historiens portait encore une fois, de manière *romanocentrique*, à présenter les « flatteries » des Grecs envers les Romains comme de simples propositions malsaines de ce culte de

8. A. Van Dale, *De oraculis veterum ethnicorum dissertationes duae...* (1683, 1702), Amsterdam, App. III.

9. MANN, 2009, p. 273.

10. MANN, 2009, p. 273-274 ; MOMMSEN, 1974, p. 320-367. Pour une vision récente concernant les origines et le développement du concept, voir HINGLEY, 1996 ; FREEMAN, 1997 et ROTHE, 2005.

la part des « Orientaux »¹¹. On note cette même perspective *romanocentrique* du sujet jusque dans les années 1960. On étudiait la question du culte par rapport à l'élite sénatoriale qui percevait encore les Grecs comme ne voulant que courtiser Rome et ne cherchant que l'accès à des titres vides de sens : une *Graeca adulatio*¹².

1.2.2 Un nom à retenir

Louis Robert (1904–1985), épigraphiste français et chercheur renommé pour plusieurs de ses découvertes dans le domaine de l'antiquité gréco-romaine, a permis d'étudier les gladiateurs grecs d'une tout autre manière. De nombreuses études et publications de sources épigraphiques ont donné aux chercheurs contemporains les moyens et les outils nécessaires pour réellement approfondir la connaissance et la compréhension de ce sujet. Son ouvrage majeur, *Les gladiateurs dans l'Orient grec*, datant de 1971, ainsi que ses publications antérieures, recueillies dans *Hellenica : recueil d'épigraphie, de numismatique et d'antiquités grecques*, ont permis de mettre en lumière plusieurs sources concernant le monde des gladiateurs grecs de l'Asie Mineure et ailleurs en Europe. Le spécialiste de l'épigraphie grecque ne s'est pas nécessairement arrêté à étudier les gladiateurs grecs et l'Asie Mineure. Il a pareillement fait l'étude de tout ce qui pouvait toucher de près ou de loin l'épigraphie gréco-romaine, tout en utilisant les autres sources nécessaires à la compréhension du sujet, c'est-à-dire

11. CHARLESWORTH, 1939, p. 1-10.

12. PRICE, 1984, p. 18.

la numismatique, la papyrologie et la littérature¹³.

Louis Robert, avec *Les gladiateurs dans l'Orient grec*, a marqué un moment important dans l'étude de ce problème. Depuis les années 1940, malgré la persistance d'études prenant encore la perspective *romanocentrique*, les historiens ont pu travailler sur le sujet dans une nouvelle approche : où la religion et la politique des Grecs étaient étroitement liées et où il demeurerait nécessaire de voir le problème à travers les yeux des Grecs et non ceux des Romains¹⁴.

Inévitablement, les recherches de Louis Robert se sont retrouvées, depuis les deux dernières décennies, constamment remises en question et testées à la lumière des nouvelles connaissances. Les résultats n'en paraissent que davantage positifs. Robert, ayant analysé ces sujets — notamment dans le cas de l'importance des gladiateurs grecs dans l'identité culturelle des Grecs et en rapport au phénomène de romanisation — a amplement contribué à mettre en place plusieurs banques de sources épigraphiques. Les chercheurs, encore aujourd'hui, se basent abondamment sur celles-ci pour effectuer leurs propres recherches. Et comme tout chercheur qui oeuvre dans le domaine de l'antiquité gréco-romaine, le travail effectué par une seule personne ne peut jamais sembler complet et englober tous les aspects du sujet. C'est pourquoi Louis Robert, dans ses recueils d'épigraphie comme dans son ouvrage sur les gladiateurs grecs de 1971, n'a pas fait d'analyse approfondie et complète de chacune

13. Citons ici quelques publications démontrant la diversité des recherches de Louis Robert, concernant la méthodologie, ROBERT, 1961 ; à propos d'épigrammes satiriques sur les athlètes, ROBERT, 1969a ; portant sur les monnaies grecques, ROBERT, 1976 ; au sujet des malédictions funéraires grecques, ROBERT, 1978 ; analysant une épigramme hellénistique, ROBERT, 1983 et finalement faisant l'étude des concours grecs, ROBERT, 1984.

14. PRICE, 1984, p. 18-19. L'auteur signale les références suivantes pour approfondir le sujet : HOPKINS, 1978, p. 197-242 ; NOCK, 1972.

des sources trouvées et répertoriées. Depuis les vingt à trente dernières années, les chercheurs ont pu vraiment analyser et comprendre ces combattants dans l'ensemble gigantesque du monde romain pendant l'ère impériale. Ainsi, des études concrètes ont été publiées concernant l'identité culturelle des Grecs et leur approche unique face au pouvoir culturel, politique et militaire des Romains.

1.2.3 Après Louis Robert

Avant de poursuivre, nous devons noter que pendant plusieurs années après les publications de Louis Robert et au même moment de l'étude approfondie de Michael Carter, il y a eu toute une série d'ouvrages au sujet de la romanisation qui, pour la plupart, ne voulaient plus du tout utiliser ce terme « dépassé » pour plusieurs raisons différentes¹⁵.

Pour revenir aux gladiateurs grecs, après plusieurs années de recherches et de publications éparses, Michael Carter a rédigé une thèse de doctorat sur le sujet en 1999. Cette étude a permis de faire avancer de manière considérable les connaissances dans la matière puisqu'elle a mis en commun toutes les avancées des dernières années, depuis la publication phare de Louis Robert en 1940. Michael Carter a analysé les inscriptions provenant de l'Asie Mineure ainsi que les nombreuses théories et opinions concernant une foule de thèmes, par exemple le rôle des asiarques et des grands-prêtres, l'étendue du phénomène à travers

15. MANN, 2009, p. 274. SYME, 1988b, p. 64 explique que le mot demeure laid et vulgaire, voir même anachronique et trompeur. WEBSTER, 2001, p. 209 suggère que ce même terme demeure un modèle simpliste et dépassé pour expliquer le changement culturel des provinces. Pour une critique détaillée sur le terme et le concept, voir FREEMAN, 1993 ; BARRETT, 1997 ; KRAUSSE, 2001 ; MATTINGLY, 2002 ; MATTINGLY, 2004 et HINGLEY, 2005.

la région et surtout, la rencontre culturelle qui s'effectua entre la gladiature romaine et l'athlétisme grec — une rencontre entre deux mondes qui ont su se mêler d'une manière impressionnante en un tout nouveau résultat. En outre, M. Carter n'a pas rejeté l'idée d'une romanisation de l'Orient par les jeux. Il propose plutôt que cette romanisation, ne constituant pas une « maladie » ou bien une vague assimilatrice, s'est déroulée dans un contexte de dialogue et d'échange entre deux grandes cultures qui pouvaient alors, en quelque sorte, cohabiter¹⁶. En effet, le principe de romanisation demeure important puisqu'il propose d'étudier, encore aujourd'hui, l'essor d'une civilisation à grande échelle qui a eu lieu il y a 2 000 ans, donc qui ne connaissait pas les mêmes variables culturelles, politiques et sociales qu'au XX^e siècle. Dans les années 1990, on a failli abandonner le mot « romanisation », mais aucun autre concept ne faisant l'unanimité, les historiens ont conservé celui-ci par commodité. Susan Alcock propose, pour ne pas faire stagner le débat sur ce concept et avoir l'air de « s'acharner sur un cheval mort », une approche pour les Grecs romanisés et que :

« with new tensions between imperial, regional and local loyalties — led to greater mobility in individual identities and attitudes [...] [and] People could 'shift' in self-perception and self-representation » (Avec de nouvelles tensions entre les rivalités impériales, régionales et locales, cela a mené à une grande mobilité dans les identités et les attitudes individuelles [...] [et] les gens pouvaient réellement changer la perception qu'ils avaient d'eux-mêmes.)¹⁷.

Cette nouvelle approche, quoiqu'intéressante, a été nuancée par David Mat-

16. CARTER, 1999, p. 297.

17. ALCOCK, 2001, p. 229.

tingly. Il critique Alcock et ceux qui argumentent en faveur d'un concept de romanisation « faible et vulgaire », expliquant que la « célébration » de ce terme reste quand même l'équivalent de « flatter ce même cheval mort » et propose donc d'utiliser d'autres termes selon lui mieux appropriés pour définir cette romanisation : « identity, discrepant experience, elite negotiation and emulation strategies, resistance, integration, creolization, power discourse, culture change and acculturation, cultural bricolage »¹⁸. David Mattingly termine son argumentation prônant non pas la recherche et la mise en lumière des similarités entre régions dans le grand ensemble de la romanisation, mais plutôt la recherche des différences entre les peuples : selon lui, cette approche contribuerait à « abandonner ou au moins de réviser à la baisse » l'utilisation du concept de romanisation¹⁹. Seuls les recherches à venir et notre désir d'en savoir davantage pourront répondre éventuellement à cette question. Selon Christian Mann, il existe deux consensus actuels à ce sujet : le premier veut que les Grecs fussent moins influencés, par rapport à la Gaule ou la Bretagne, par Rome ; le deuxième que les jeux de gladiateurs existent en tant qu'un des rares divertissements romains adoptés par les Grecs²⁰. Il propose alors une vision complémentaire aux derniers développements sur le sujet de la romanisation en particulier, par Hervé Inglebert, Pierre Gros et Gilles Sauron, quelques années auparavant²¹. Ces avancées ne font aucunement écho aux théories du XIX^e siècle dont il était question en début de chapitre et proposent alors une

18. MATTINGLY, 2002, p. 537-538.

19. MATTINGLY, 2002, p. 540.

20. MANN, 2009, p. 272-297.

21. INGLEBERT, 2005.

théorisation du problème digne du début du XXI^e siècle.

1.3 Sources utilisées

Il a été nécessaire d'aller trouver toutes les sources relatives au sujet puisqu'elles ne sont pas très nombreuses. Étudions d'abord les sources littéraires nous renseignant sur ceux-ci.

1.3.1 Sources littéraires

Nous verrons que la vision de l'élite ne constitue pas un bloc uniforme, non plus dichotomique : la nuance prédomine. Évidemment, comme la prochaine partie nous le prouvera, les écrits qui nous sont parvenus ne viennent pas d'auteurs intolérants à la gladiature.

Commençons par Sénèque le Jeune. Dans ses lettres à Lucilius, il condamne d'abord les combats sanglants du midi (*meridianum spectaculum*²²) qu'il qualifie de « meurtres, purs et simples » en comparaison à ceux du matin, organisés, sans mort d'homme et beaucoup moins sanglants²³. Il nuance par contre son propos en condamnant non pas le loisir en soi, mais plutôt la foule qui s'abreuve de ces spectacles. Selon Pierre Cagniard, il n'y avait, dans l'esprit de Sénèque, aucune utilité dans cette cruauté gratuite qui affectait négativement les spectateurs : il explique que « [the] primary complaint [from Seneca]

22. Un combat *sine missione* (sans merci), où les combattants ne pouvaient demander le pardon et la vie sauve.

23. Sénèque le Jeune, *Ep.*, VII, traduction par PRÉCHAC et NOBLOT, 1959, p. 19 : *Quicquid ante pugnatum est, misericordia fuit. Nunc omissis nugis mera homicidia sunt.* (« Les précédents combats étaient en comparaison oeuvre de pitié. Finie maintenant la bagatelle ! C'est le pur et simple assassinat. »). Il faut toutefois noter que ces exécutions pouvaient également impliquer des criminels ou des prisonniers de guerre, cf. VILLE, 1981, p. 228-239.

concerns neither the fate of the animals nor of their opponents, but rather the dehumanizing effect of this botched execution on the spectators. The real victims are the spectators.»²⁴. Or, Christine Richardson-Hay, dans une étude récente, explique que les *meridianum spectaculum* avaient déjà été prohibés par Auguste à cause de leur cruauté excessive et aussi pour permettre de réduire les coûts liés à la tenue des combats. Malgré son aversion, Sénèque utilisait également l'exemple des jeux dans ses argumentations sur le Stoïcisme et la philosophie en général, se référant ainsi à des choses connues de tous, ce qui facilitait l'explication et la compréhension, comme il l'a fait dans une lettre à Lucilius²⁵.

Dion Chrysostome critiqua les Athéniens qui voulaient avoir des combats de gladiateurs dans le théâtre de la ville. Dion explique que les Corinthiens, présentant leurs combats à l'extérieur de la ville, malgré le côté négatif de la tenue des combats de gladiateurs, n'attirent pas trop les reproches en compa-

24. CAGNIART, 2000, p. 611. Il s'oppose à VILLE, 1981, p. 453, qui, lui, croit que ces excès des jeux, menant simplement au meurtre et non à de réelles joutes, apportent aux spectateurs une mauvaise morale, basée sur la cruauté et l'image du sang versé sans raison. Étude sur la prohibition des *meridianum spectaculum* par Auguste dans RICHARDSON-HAY, 2004, p. 91. Richardson-Hay cite AUGUET, 1972, p. 61, mais CARTER, 2009, p. 16, explique que ce dernier propose une vieille vision anecdotique et cynique de l'institution qui est qualifiée comme un outil politique destructeur. De plus, le *senatus-consultum* de 177 a été décrété précisément pour cela, le divertissement romain étant devenu trop coûteux pour les grands prêtres, ainsi personne ne voulait prendre la charge et l'honneur de ce poste. Un article a été écrit à ce sujet par CARTER, 2003, p. 83-114.

25. CAGNIART, 2000. RICHARDSON-HAY, 2004, p. 99-101 et p. 107. Sénèque le Jeune, *Ep.*, XIII et XXIX, traduction par PRÉCHAC et NOBLOT, 1959, p. 46 et 126 : *ille, qui sanguinem suum vidit, cuius dentes crepuere sub pugno, ille, qui subplantatus adversarium toto tulit corpore nec proiecit animum proiectus* (« Mais celui qui a vu son sang, dont les dents ont craqué sous les coups de poing ; celui qui, recevant un croc-en-jambe, a eu à porter tout le poids de l'adversaire ») ; *De eodem cum consuleretur Iulius Graecinus, vir egregius, quid sentiret, "Non possum," inquit, "tibi dicere ; nescio enim, quid de gradu faciat," tamquam de essedario interrogaretur* (« On demandait à Julius Graecinus, esprit bien distingué, son sentiment sur ce même philosophe. Il répondit : « Vous m'embarrassez beaucoup, car j'ignore ce qu'il est capable de faire à pied », comme s'il eût été question d'un gladiateur sur un char [*essedarius*] ».).

raison aux Athéniens qui osent utiliser le Théâtre de Dionysos, endroit consacré à un aspect religieux, pour tuer des hommes en guise de divertissement. Michael Carter montre que cette « souillure » de lieu sacré et de son mélange à des divertissements (romains en plus !) étaient mal perçus et que « to men such as Dio Chrysostom, [...] self-styled representatives of the Greek intellectual elite, such a Roman show represented a direct threat to traditional Greek culture. »²⁶.

Les termes « sanguinaire » et « bestial » sont utilisés par Plutarque lorsqu'il indique les combats de gladiateurs. C'est l'un des rares endroits où l'on condamne les jeux romains aussi vivement ainsi que leurs conséquences morales. Plutarque critique ces spectacles, avec les banquets et autres faveurs au peuple, comme un mauvais moyen d'avoir des honneurs et d'attirer l'appui de la population²⁷.

Épictète exprime aussi son opinion partagée sur les gladiateurs, tout comme la plupart des autres membres de l'élite étudiés jusqu'à présent, faisant remarquer avec amertume que les « jolis grands prêtres » font tout pour prendre soin des combattants en vue des combats. Il déplore ainsi le simple fait que les grands prêtres auraient trop tendance à être zélés en tant qu'organisateur des

26. CARTER, 2009b, p. 298-299 ; Dion Chrysostome, XXXI, 121, traduction par COHOON et CROSBY, 1940, p. 127 : Ἀθηναῖοι δὲ ἐν τῷ θεάτρῳ θεῶνται τὴν καλὴν αὐτὴν θέαν ὑπ' αὐτὴν τὴν ἀκρόπολιν, οὗ τὸν Διόνυσον ἐπὶ τὴν ὀρχήστραν τιθέασιν (« the Athenians look on at this fine spectacle in their theater under the very walls of the Acropolis, in the place where they bring their Dionysus into the orchestra and stand him up ») ; Lucien, *Demonax*, 57, traduction par HARMON, 1961, p. 169 : Ἀθηναίων δὲ σκεπτομένων κατὰ ζῆλον τὸν πρὸς Κορινθίους καταστήσασθαι θέαν μονομάχων, προελθὼν εἰς αὐτούς, Μὴ πρότερον ταῦτα, ὡς Ἀθηναῖοι, ψηφίσησθε, ἂν μὴ τοῦ Ἐλέου τὸν βωμὸν καθέλητε. (« When the Athenians, out of rivalry with the Corinthians, were thinking of holding a gladiatorial show, he came before them and said : "Don't pass this resolution, men of Athens, without first pulling down the altar of Mercy." »). ROBERT, 1940, p. 246-247.

27. Plutarque, *Vies*, V, 802d ; XXIX, 821f ; XXXI, 823f ; ROBERT, 1940, p. 245-249.

jeux. Finalement, Épictète utilise les mêmes adjectifs négatifs pour décrire les athlètes et les gladiateurs. Or, la population grecque de l'époque honorait les athlètes depuis longtemps, ce qui prouve qu'Épictète, voix dissidente de son temps, ne reflétait pas le sentiment général autant pour les athlètes que pour les gladiateurs²⁸.

Lucien, dans l'*Anacharsis*, écrit qu'il apparaît déplorable de voir que l'on tue les meilleurs gladiateurs au lieu de les faire combattre contre l'ennemi. Pour le cas particulier d'Artémidore, aucunement moraliste de profession — cet auteur existe en tant qu'« exception à la règle » — donne la preuve selon lui que la répugnance envers les jeux s'étendait au-delà des cercles intellectuels²⁹.

La vision de l'élite demeure en plusieurs points uniforme. Une autre perception confirme l'affirmation précédente puisque les organisateurs de jeux faisaient partie de l'élite locale, eux aussi, et plusieurs inscriptions et monuments érigés en mémoire des cérémonies organisés soulignent tout l'honneur de l'organisation de celles-ci pour le bienfaiteur et sa famille³⁰. Notez que les gladiateurs obtenaient également une part de l'honneur, mais non pas dans la présentation en tant que tel des jeux, mais plutôt par les exploits qu'ils

28. Arrien, *Epict. diss.*, II, 24, 23, dans SCHENKL, 1898, p. 201 : *περὶ κορασιδίου διαπυκτεύεις τῷ πολεμικωτάτῳ τῶν συμμάχων, ὃν δεῖ παντὶ τρόπῳ περιέπειν καὶ φυλάτειν; καὶ χείρων γίνη κομψοῦ ἀρχιερέως, ὃς τοὺς καλοὺς μονομάχους διὰ πάσης ἐπιμελείας ἔχει; ὄρας οἷα ποιεῖ ἄγνοια περὶ τῶν συμφερόντων*. Voir aussi ROBERT, 1940, p. 252-253 pour certains rapprochements linguistiques entre les combattants romains et les athlètes, les mimes et les lutteurs.

29. ROBERT, 1940, p. 249-250; Lucien, *Anacharsis*, 37, traduction par HARMON, 1925, p. 63 : *Τὸ δὲ δὴ ἐν ἔπλοις πειρᾶσθαι αὐτῶν καὶ ὄραῖν τιτρωσκομένους — ἀπαγε. θηριῶδες γὰρ καὶ δεινῶς σκαιὸν καὶ προσέτι γε ἀλυσιτελὲς ἀποσφάττει τοὺς ἀρίστους καὶ οἷς ἂν τις ἔμεινον χρήσατο κατὰ τῶν δυσμενῶν*. (« As for testing them under arms, and watching them get wounded — no! It is bestial and terribly cruel and, more than that, unprofitable to kill off the most efficient men who can be used to better advantage against the enemy. »); Artémidore, V, 58 (voir note n. 66).

30. ROBERT, 1940, p. 256.

accomplissaient dans l'arène.

Avant d'aborder la section sur les sources épigraphiques, Simon Price explique qu'on ne peut pas déterminer si les gladiateurs évoquaient des choses différentes selon la classe sociale, mais il est clair que tous pouvaient apprécier ce divertissement sans éducation particulière, toutefois avec le même bagage culturel³¹.

1.3.2 Les sources épigraphiques et archéologiques

Parmi les quatre localités à l'étude, Éphèse fournit la majeure partie de la documentation épigraphique pendant le XX^e siècle. Les archéologues autrichiens ont réussi à trouver plusieurs inscriptions des ruines de la ville et ses alentours. D'un autre côté, Aphrodisias a connu une recrudescence d'expéditions archéologiques et de découvertes en relation avec les gladiateurs grecs et les spectacles. Les deux plus grandes contributions dans l'analyse et l'édition de ces nouvelles sources ont été faites par Charlotte Roueché³² ainsi que par les *Inscriptions of Aphrodisias (IAph2007)*³³.

Il y a à Éphèse plusieurs inscriptions honorifiques, érigées par l'élite locale et provinciale, ainsi que des inscriptions mentionnant les nombreux combattants qui sont passés par cette cité. Un autre aspect pertinent de ces découvertes se situe dans la quantité considérable de lampes à l'huile en argile retrouvées dans quelques maisons, arborant des représentations de gladiateurs. Cet ap-

31. PRICE, 1984, p. 117.

32. ROUECHÉ, 1993.

33. *Inscriptions of Aphrodisias (IAph2007)*, REYNOLDS, J., C. ROUECHÉ et G. BODARD (éd.), 2007.

port archéologique ne nous en dit pas beaucoup sur le phénomène, mais peut être inclus à travers les autres sources qui tardent à nous donner une meilleure compréhension du problème. Ces lampes romaines nous montrent des combattants en action³⁴. Elles présentent également des rameaux de palmier en signe de victoire (N° 147 et 152). Or, la pertinence dans ce cas-ci, propose qu'elles ont été datées du II^e et du III^e siècle, mais également du I^{er} siècle. Constituer une analyse conclusive avec seulement 12 lampes à l'huile issues d'une seule ville demeure impossible, mais on peut voir que la population a sorti le gladiateur de son contexte de divertissement et de son lieu de combat (l'arène dans ce cas-ci) pour le transporter dans les foyers.

À l'instar de la cité d'Éphèse, le cas d'Aphrodisias nous révèle des inscriptions, en très grande quantité, découvertes dans l'excavation du théâtre et du stade. Celles-ci révèlent une série de sources concernant des sièges réservés, des groupes de partisans et plusieurs informations sur la composition et la distinction sociale qui existait pendant ces événements. Contrairement à Éphèse, les inscriptions trouvées dans cette cité nous révèlent un héritage provenant non pas seulement de la population locale en général, mais surtout des classes sociales moins riches qui ne possédaient pas de moyen direct de nous « faire parvenir » des sources épigraphiques.

La ville de Side, en Pamphylie, nous fournit tout autant plusieurs inscriptions des sièges de son théâtre. Attaleia se trouve tout aussi fertile dans ce domaine, mais nous présente que des grands-prêtres siégeaient pendant l'époque impériale pour organiser des jeux de gladiateurs, et non pas uniquement dans

34. ZÜLKADIROGLU, 2002, p. 94-102 ; 12 lampes au total.

les grands centres urbains comme Éphèse ou Pergame.

En outre, toutes les sources épigraphiques, quelles que soient leur origine ou les personnes qui les ont écrites, donnent une vision bien différente des gladiateurs grecs par rapport aux sources littéraires dont il était question dans la section précédente. Ce qui donne une pertinence supplémentaire à ces sources primaires demeure le fait qu'elles n'ont pas pour but d'écrire l'histoire, de la narrer ou bien de transmettre leur vision aux populations des siècles suivants, ce qui semble souvent le cas des sources littéraires. Les sources épigraphiques nous informent mieux sur les grands-prêtres du culte impérial, les asiarques, les nombreux combattants et ce qui s'y rapporte. Elles provenaient des gens qui avaient été impliqués — ou par un de leurs proches — dans les spectacles, et il est normal que ces personnes en fassent la promotion. De plus, les inscriptions relatives à la gladiature, par exemple celles concernant des sièges réservés ou des groupes de partisans, permettent également de comprendre que l'attitude générale de la population — et non pas uniquement des gladiateurs, des organisateurs et de leurs proches — était nettement favorable à la présence des combats en tant que divertissement ainsi que de célébration en lien au culte de l'empereur.

Les nouvelles sources qui ont été découvertes depuis la thèse de Michael Carter en 1999 ne nous permettent pas de faire avancer les recherches de manière significative. Elles permettent par contre de vérifier certaines théories ou bien de confirmer certaines hypothèses qui avaient besoin d'un meilleur appui épigraphique. Or, les chercheurs ont poursuivi leurs études sur d'autres

aspects, comme le débat entourant la romanisation de l'Empire romain : un débat qui, malgré les apparences, semble donner des résultats concrets depuis la dernière dizaine d'années³⁵. D'autres chercheurs ont poursuivi la recherche dans la relecture des sources pour mieux comprendre des concepts on ne peut plus pointus, par exemple la remise d'un prix, le rameau de palmier, au combattant victorieux³⁶. Certains chercheurs ont préféré étudier les philosophes qui ont discoursé sur les gladiateurs à l'époque de l'empire³⁷, d'autres ont préféré s'attarder sur des membres de l'élite locale en allant glaner quelques informations supplémentaires dans les sources pour en venir à de meilleurs portraits de bienfaiteurs locaux et de leurs connexions au reste de l'Asie Mineure³⁸. Finalement, d'autres ont aussi écrit des ouvrages importants dans la compréhension du phénomène des gladiateurs grecs en Asie Mineure. Il s'agit autant par une approche concernant les éléments culturels romains et grecs qui se rencontrent³⁹ que par des études générales concernant le développement de l'Asie Mineure sous Rome⁴⁰.

35. ALCOCK, 2001 ; MATTINGLY, 2002 et MANN, 2009.

36. CARTER, 2006 ; CARTER, 2009 et VOESSING, 2008.

37. CAGNIART, 2000 et RICHARDSON-HAY, 2004.

38. STESKAL, 2001 ; KIRBIHLER 2006 et PONT, 2008.

39. CARTER, 2009b.

40. PARRISH, 2001 ; HALFMANN, 2004 ; BURREL, 2005 ; INGLEBERT, 2005 ; MAYER, 2006 ; WALLACE-HADRILL, 2008 et BRU, 2009.

Les gladiateurs

Dans les prochaines sections, il sera question de mettre en place l'étude des gladiateurs grecs d'Asie Mineure. Elles font office de base sur laquelle on doit se fier pour mieux comprendre et analyser les sources et détails trouvés en rapport avec chacune des villes étudiées. Elles présentent le phénomène des colonies romaines en Orient, les bâtiments du théâtre et du stade, les différents postes administratifs reliés directement ou indirectement aux combattants, le culte impérial et la néocorie s'y rattachant. Elles abordent également la réglementation et l'organisation des jeux, les associations de gladiateurs, l'organisation de la troupe de combattants ainsi que le système de brigade (*palos*), les symboles reliés aux jeux et, finalement, les bêtes sauvages utilisées dans l'arène.

2.1 La colonie romaine en contexte de romanisation

Cette section sert d'introduction aux deux chapitres concernant les villes d'Attaleia et de Side. La colonie romaine avait pour but de transplanter un modèle romain en tentant d'imiter Rome. Étant donné la nature fondatrice

particulière, qui ne représentait pas une initiative de la population locale, mais plutôt de l'empereur lui-même¹, le statut des colonies était plutôt centré vers certains privilèges semblables aux cités (libres, pérégrines ou stipendiaires). Il est clair que par principe, ce type de statut impliquait une romanisation des communautés locales voisines de la colonie². Nous savons aujourd'hui qu'Auguste avait implanté au moins douze colonies dans le sud de l'Asie Mineure, peuplées uniquement de vétérans romains ou bien mélangés aux populations locales³.

La colonie jouait un rôle autonome dans sa justice et son administration, partageant pareillement avec Rome sa religion, son droit et sa citoyenneté. Le cas d'Attaleia (et de Side également) montre un désir de l'empire d'instaurer une colonie de peuplement dans un lieu déjà urbanisé par les Grecs, notamment dans un but stratégique de défense du territoire ainsi que de romanisation progressive des régions éloignées⁴. L'élite grecque établie a été confrontée à l'arrivée de colons, souvent d'anciens militaires, qui se sont fait offrir de grandes terres, ce qui leur valut une place parmi les riches. Or, il fallut à peine quelques générations pour que cette élite romaine soit intégrée à son milieu. Simon Price juge qu'il y a eu une réelle implantation forcée de la culture romaine, mais que les cités demeurèrent hellénistiques à tout point de vue, sauf dans l'administration, les documents officiels, l'adhésion au culte impérial qui

1. Par exemple, la colonie augustéenne d'Antioche de Pisidie : CARTER, 1999, p. 170 ; LEVICK, 1967, p. 34. CARTER, 1999, p. 171 étudie aussi les colonies de Corinthe, Patras, Knossos et Philippi, toutes fondées à la fin de la République. Voir également LEVICK, 1967, p. 192 et BRUNT, 1976, p. 162.

2. À ce sujet, l'étude majeure de LEVICK, 1967.

3. Kearsley, 1996, p. 132 ; MITCHELL, 1993, p. 77 ; Selon SARTRE, 1991, p. 268, il y aurait eu de 5 000 à 10 000 Romains ainsi que leur famille d'envoyés dans ces colonies.

4. JACQUES, 1999, p. 238-245.

permettait aux Grecs d'avoir leur propre position dans les hautes sphères politiques de Rome ainsi que la conservation, à certains égards seulement, des jeux de gladiateurs⁵. Selon lui, les colonies romaines n'ont pas joué de rôle particulier dans la diffusion de la culture romaine et de la romanisation de l'Asie Mineure⁶. D'un autre côté, certains chercheurs proposent que le passage de l'armée romaine dans les régions colonisées ainsi que l'installation de colons romains a grandement aidé le phénomène⁷.

On peut comprendre aussi que les colonies paraissaient efficaces pour implanter les jeux dans le monde grec de l'Asie Mineure. Michael Carter suggère que celles-ci ont été présentées comme des modèles et des exemples de culture romaine pour les Grecs, surtout au I^{er} siècle apr. J.-C. dans l'établissement de ce culte dans les localités d'Orient⁸. Par contre, l'influence romaine sur les localités voisines, notamment au niveau de la diffusion du divertissement gladiatorial, n'est prouvée par aucune source précise ; Christian Mann nous rappelle que Louis Robert avait déjà fait, à son époque, cette même observation⁹.

5. PRICE, 1984, p. 89-91.

6. PRICE, 1984, p. 88-89.

7. KEARSLEY, 1996, p. 129. Sur l'importance de l'armée dans la romanisation de l'Orient, voir GILLIAM, 1965, p. 67-73 ainsi que MITCHELL, 1993, p. 118-142.

8. CARTER, 1999, p. 171-172, en opposition à ROBERT, 1940, p. 240. LEVICK, 1967, p. 192 propose aussi que les colonies avaient fait la promotion d'une « familiarisation » face à certains aspects de la civilisation romaine. Également, BRUNT, 1976, p. 162, à propos des colons romains et italiens servant de modèles à la culture romaine en Orient.

9. MANN, 2009, p. 278-279 ; ROBERT, 1940, p. 240.

2.2 Théâtre et stade

Ayant été utilisé autant pour la comédie, pour la tragédie que pour toute autre représentation culturelle hellénistique, le théâtre possédait la forme et la taille nécessaire, mais ce dernier paraissait loin d'être parfait pour la présentation de combats de gladiateurs. Il figurait parmi les bâtiments essentiels pour la vie civique, culturelle et politique d'une *polis*. En effet, les grandes assemblées s'organisaient, à défaut d'avoir un *bouleuterion* ou tout autre lieu assez spacieux, dans le théâtre. Tout comme l'agora ou le gymnase, il jouait un rôle central dans la vie quotidienne. Il pouvait accueillir plusieurs milliers de spectateurs et était donc devenu le lieu de prédilection pour présenter la majeure partie des jeux. Par contre, très peu de sources épigraphiques ont été trouvées directement dans les théâtres des villes à l'étude.

Le stade était utilisé originairement chez les Grecs pour les différentes courses et les compétitions olympiques et agonistiques. Il fut autant l'endroit propice pour la tenue de certains spectacles, incluant ceux où les gladiateurs utilisaient des chars d'une quelconque manière, ainsi que les *venationes* de toutes sortes. Sa longueur de plusieurs centaines de mètres et ses murs beaucoup plus élevés que le théâtre permettaient ce genre d'activité. Ces dans ces deux immeubles que l'on organisait tous ces combats en lien avec le culte de l'empereur.

2.3 À propos du culte impérial

Dès le dernier tiers du I^{er} siècle av. J.-C., Auguste instaura peu à peu ce que l'on définit aujourd'hui comme le culte impérial. Ainsi, les Grecs ont repositionné leurs rivalités vers la pratique fortement répandue du culte ce qui a renforcé les querelles traditionnelles entre *polis* grecques, autant au niveau politique qu'athlétique/gladiatorial. Chaque région avait son propre conseil (*koinon*) qui prenait l'initiative supplémentaire de créer des festivals et des temples en l'honneur de l'empereur divinisé et de la déesse Roma¹⁰. C'est le cas notamment dans la ville d'Éphèse où le culte s'est organisé, dès la victoire d'Auguste à Actium, avec des temples, des mandats de grands-prêtres ainsi que des statues de la déesse Roma et la famille impériale, sans toutefois y inclure des spectacles de gladiateurs, à ce moment du moins¹¹. D'un autre côté, un précurseur dans cet aspect nous est connu sous le nom de Publius Servilius l'Isaurique, proconsul romain d'Asie de 46 à 44 av. J.-C.. Le culte de l'empereur avait été ajouté à celui de Roma et le lien a permis de joindre concrètement les cultes romains avec ceux des rois hellénistiques¹².

En 29 av. J.-C., les grandes cités d'Asie, incluant Éphèse, auraient fait

10. CARTER, 1999, p. 191 ; ROBERT, 1940, p. 108 ; *IG XII 8* n° 380. Cf. SÈVE, 1981, p. 194-195 ; *SEG* 1993.926 et MITCHELL, 1993, p. 108.

11. MELLOR, 1975, p. 58 ; À propos d'Auguste qui permet au *koinon* d'Asie de construire un temple à Éphèse dédié à Roma et Divus Julius, Dion Cassius 51, 20.6, Καῖσαρ δὲ ἐν τούτῳ τὰ τε ἄλλα ἐχρημάτιζε, καὶ τεμένη τῆ τε Ῥώμῃ καὶ τῷ πατρὶ τῷ Καίσαρι, ἥρωα αὐτὸν Ἰούλιον ὀνομάσας, ἐν τε Ἐφέσῳ καὶ ἐν Νικαίᾳ γενέσθαι ἐφῆκε ' αὐτὰ γὰρ τότε αἱ πόλεις ἐν τε τῇ Ἀσίᾳ καὶ ἐν τῇ Βιθυνίᾳ προετείμηντο. : (« Pendant ce temps, Octavien, entre autres affaires qu'il réglait, permit notamment qu'il y eût à Éphèse et à Nicée des sanctuaires dédiés à Rome et à son père César auquel il donna le nom de *Divus Julius*. »), traduction par FREYBURGER et RODDAZ, 1991, p. 110 ; WEINSTOCK, 1971, p. 403 à propos des temples et statues érigés au culte de l'empereur pendant le I^{er} siècle av. J.-C..

12. MELLOR, 1975, p. 58 ; *I.Ephesos III*, 66 ; KEIL, 1915, p. 281-282. À propos de la connexion entre ce culte et celui de Roma et Augustus, voir MÜNZER, 1920, 357 n.

la demande de construire un ou des temples en l'honneur d'Auguste et du culte impérial¹³. Selon Stephen Mitchell, ailleurs dans les provinces d'Asie Mineure, les colons romains envoyés par Auguste demeuraient les principaux pratiquants de ce culte sur une base locale¹⁴. Par contre, cette pratique n'était pas un subterfuge pour rallier les régions éloignées à l'empire. Il s'agissait simplement d'un moyen des Romains de définir leur relation avec le pouvoir central en plein changement : un empereur tout puissant qui existait à la fois en tant qu'homme et dieu. De leur côté, les Grecs organisaient le culte dans un contexte civique, pour se distinguer des ruraux non helléniques ainsi que des Romains. Les spectacles de gladiateurs de même que les *venationes* leur donnaient ainsi un moyen pour convoiter ou conserver les offices publics supérieurs du culte¹⁵. Sans celui-ci, il n'y aurait peut-être pas eu autant de vie civile à travers l'empire. Les cités, établies en tant que « pierre de fondation » de l'Empire, n'auraient sûrement pas pu se développer aussi bien¹⁶. Pour Simon Price, il proposait une institution à part entière du Haut-Empire romain permettant d'étudier comment les différentes populations locales pouvaient se rattacher au centre de l'Empire¹⁷. Dans le cas de l'Asie Mineure, il écrit que le culte a permis aux Grecs de conserver leur relation traditionnelle à la religion : les cités grecques d'Asie avaient, à travers les multiples cultes, des éléments de

13. MELLOR, 1975, p. 79-80. Pour Dion Cassius 51, 20.6, il est clair que ce sont les villes grecques qui ont entrepris la demande. Cf. BOWERSOCK, 1969, p. 116.

14. MELLOR, 1975, p. 87; à Attaleia et Side, il n'existait pas de *koinon* pamphylien et aucun culte provincial organisé avant le règne de Dioclétien.

15. MITCHELL, 1993, p. 103; HALL, 1986, p. 137-158. Voir également VEYNE, 1976, p. 228-270 (particulièrement p. 256-258).

16. MITCHELL, 1993, p. 117.

17. PRICE, 1984, p. 1 et 20.

concorde et d'autres de rivalités¹⁸. Pour l'auteur, les riches prenaient le poste de grand-prêtre du culte impérial autant pour mousser leur propre prestige que pour conserver un système qui les avantageait clairement dans leur statut social. Ce poste de prêtre pouvait être transmis dans la famille ou même gardé à vie, ce qui apportait une certaine stabilité dans le système cultuel¹⁹. En ajout, depuis longtemps il a été question pour les historiens d'une certaine division entre les moyens de culte de l'élite (prêtrise, évergétisme, etc.) et ceux beaucoup plus modestes de la masse populaire. Or, celui-ci concernait toute la cité de la même manière, notamment lorsqu'on étudie le cas des jeux de gladiateurs²⁰. Simon Price apporte également un avis différent par rapport aux études précédentes : des historiens disaient que l'élite prenait le culte de l'empereur comme « une immense blague » et qu'elle ne croyait pas dans l'apothéose d'un empereur divinisé et le percevait comme le ferait la classe éduquée d'aujourd'hui²¹. Simon Price dit que c'est, selon lui, complètement erroné comme affirmation et que l'humour de l'élite face au culte divin de l'empereur portait davantage sur certains cas particuliers (n'ayant pas les qualités particulières pour être déifiés) que sur l'institution au complet²². En ajout, concernant les rivalités entre les cités gréco-romaines, Simon Price précise qu'elles existaient entre les élites des différentes localités d'Asie Mineure et qu'il y avait une jalousie par rapport aux titres officiels rattachés à ce culte. Il a été incorporé dans cette rivalité et a été instrumentalisé par Rome pour que les cités deviennent « plus

18. PRICE, 1984, p. 130-132 ; HEINZELMANN, 2003, p. 215-220, sur la rivalité du développement urbain pendant le Haut-Empire entre Perge et Side.

19. PRICE, 1984, p. 63-64.

20. PRICE, 1984, p. 107-108.

21. SCOTT, 1932, p. 317 et 328.

22. PRICE, 1984, p. 114-115.

impériales » les unes que les autres.

2.3.1 La néocorie impériale : rivalités et progrès

Dès la fin du I^{er} siècle ap. J.C., le terme νεοκόρος (néocorie)²³, un titre de grand prestige, fut utilisé pour désigner une localité qui fut utilisée comme lieu d'un événement grandiose (passage de l'empereur, festival impérial ou provincial, etc.), ce qui fut le cas deux fois pour la ville d'Éphèse²⁴.

Le culte obtenait beaucoup d'appui et d'importance en Asie Mineure. Nous allons en voir plusieurs exemples dans les principaux chapitres de cet ouvrage et il sera question, entre autres, des différents acteurs ainsi que des événements reliés à ce culte. Autant un symbole d'unité que de divisions, ce culte avait absorbé les rivalités et les unions religieuses grecques traditionnelles (culte d'une même divinité dans plusieurs villes) qui existaient déjà depuis quelques siècles. Il s'agissait d'un système accepté de tous et permis de perpétuer autant les rivalités que les éléments de concorde²⁵. La romanisation de l'Asie Mineure s'est probablement faite d'une manière importante et facile grâce à cet élément de continuité dans la rupture que constitue une conquête. Selon Simon Price, il n'est pas possible de déterminer si le culte évoquait des choses différentes selon la classe sociale, mais il reste clair que tous pouvaient apprécier le culte et les

23. Au départ, ce terme grec signifiait « gardien du temple » qui possédait plusieurs responsabilités dans la garde et le maintien d'un temple ainsi que l'assistance au cours des sacrifices. À partir du I^{er} siècle apr. J.-C., le terme désignait alors une ville qui possédait un temple provincial pour le culte impérial. Ceci constituait un titre honorifique qu'elles pouvaient obtenir de Rome. Voir PRICE, 1984, p. 64-65 ; FRIESEN, 1993, p. 50-59. Dans ce cas-ci, la néocorie d'Éphèse impliquait son importance par rapport aux autres grandes villes d'Asie, notamment Pergame, avec qui elle tenait souvent compétition.

24. À ce sujet, MAYER, 2006, p. 117-130 ; FRIESEN, 1993, p. 2 et p. 56-57 ; ROGERS, 1991, p. 45-46 et 49.

25. PRICE, 1984, p. 130-131.

jeux sans avoir besoin des connaissances précises, mais avec le même bagage religieux²⁶. Le désir de recevoir la néocorie de la part de l'empereur poussait les différentes grandes villes d'Asie Mineure à se lancer dans de grands projets civiques et politiques. Il s'agissait notamment de la construction de monuments et bâtiments publics en l'honneur de Rome et de son empereur, ou bien tout simplement d'actes d'évergétisme visant particulièrement la famille impériale.

2.4 Postes administratifs : grand-prêtre et asiarque

Les grands-prêtres du culte impérial existaient dans les grandes villes, où justement le culte et ses temples étaient situés, comme Éphèse et Aphrodisias dans ce cas-ci²⁷. Ils possédaient plusieurs fonctions et devoirs durant leur mandat, qui durait normalement une année, dont celui d'organiser des jeux de gladiateurs au moins une fois²⁸. D'autant plus, il s'agissait d'un des quelques postes auxquels les femmes avaient accès. Elles y étaient désignées autant comme l'épouse d'un homme assez important pour organiser ces cérémonies divertissantes, ou bien avaient elles-mêmes la fortune pour organiser les spectacles et de remplir toutes les tâches et fonctions de grande-prêtresse. Ces grands-prêtres pouvaient, si leurs moyens le permettaient, posséder une troupe entière de gladiateurs à leur disposition pour offrir les combats promis²⁹. Ils pouvaient transférer la propriété de ces troupes d'un grand-prêtre à l'autre,

26. PRICE, 1984, p. 117.

27. À propos du culte impérial et de la main mise de Rome sur celui-ci : CARTER, 1999, p. 287-288. Cf. BOWERSOCK, 1965, p. 116 ; HABICHT, 1970, p. 55-57. Voir également PRICE, 1984.

28. CARTER, 1999, p. 218.

29. Il en sera davantage question dans cette section.

mais d'autres se tournaient aussi vers les lanistes professionnels pour louer les combattants requis³⁰. La fonction de grand-prêtre a plusieurs liens possibles et connus avec celle d'asiarque et souvent, comme figure le cas de l'Asie Mineure, elles demeurent difficiles à analyser indépendamment l'une de l'autre³¹.

Concernant l'asiarque, il figure comme l'équivalent d'un gouverneur du *koinon* pour la région de l'Asie Mineure, responsable d'une province (Asie, Bithynie, Cappadoce, etc.). Sa fonction civique est aussi liée au culte impérial et aux gladiateurs, malgré le fait que l'on retrouve peu d'attestations de son implication directe dans l'organisation proprement dite des jeux³², souvent de manière dispersée en Asie Mineure. Les sources épigraphiques prouvent que les asiarques avaient un lien avec les troupes ainsi que dans certaines organisations de spectacles³³.

2.5 Règles, organisation et préparation des jeux

Avant même l'arrivée des Romains chez les Grecs, les festivals, les jeux et les concours prenaient déjà une grande place dans la vie civique et religieuse de chacune des villes, petites ou grandes. Les combats de gladiateurs et les *venationes* avaient en plusieurs points la même forme que leur homologue

30. Plus de détails dans la section 2.6 concernant la troupe de gladiateurs.

31. Un débat existe présentement concernant les liens — ou l'absence de lien — entre l'asiarque et le grand-prêtre. Il en sera question dans la section concernant ces deux postes dans le chapitre d'Éphèse, section 3.3.3.

32. CARTER, 2004, p. 51-57; ROBERT, 1948, p. 81-82, n° 318, lignes 7-12; *I.Smyrna* 637; inscription du catalogue N° 139. Une inscription de la fin du IV^e siècle a aussi été trouvée : *I.Ephesos*, n° 43.4-8 et 17-23. Pour une discussion à ce sujet voir KNIBBE, 1985, p. 71-77; KEARSLEY, 1989, p. 57-65; DEININGER, 1965, p. 46; ROSSNER, 1974, p. 103 n° 11 et CAMPANILE, 1994, p. 135.

33. N° 91, 105, 106, 108, 111, 138, 140, 141, 145.

romain³⁴, mais différaient principalement sur la quantité très restreinte de combattants dans l'arène. Dans le cas d'Éphèse, elle existait comme l'un des centres religieux et politiques de la région d'Asie Mineure.

Apparemment, les concours agonistiques grecs et les festivals reliés aux cultes locaux hellénistiques existaient encore à Éphèse durant la période d'hégémonie romaine³⁵. On pouvait y voir autant les performances d'athlètes, de boxeurs, de mimes que d'artistes de toutes sortes. Ces expressions culturelles hellénistiques constituent un signe que l'identité grecque restait tout à fait présente dans les villes d'Asie. Une chose semble assez claire concernant les spectacles de gladiateurs : la présentation de ces combats se faisait dans le cadre du culte impérial. Par contre, ils n'étaient pas directement reliés aux concours agonistiques traditionnels grecs malgré le fait que ces derniers étaient également rattachés au culte de l'empereur³⁶. Même si les jeux et festivals grecs ont gardé une place considérable dans les localités d'Asie, ceux instaurés par les Romains ont pris davantage de place : des temples dédiés au culte impérial ont été érigés en masse dans les cités d'Asie³⁷. Auguste a autorisé les *Romaia Sebastia*, des concours provinciaux reliés au culte de sa propre personne et de Rome. À Éphèse même, Ti. Claudius Balbillus a instauré un concours, le *Balbillia*³⁸, qui était financé de façon privée et qui est devenu un des jeux sacrés majeurs de la cité. Aelius Aristide a pareillement instauré plusieurs cérémonies

34. VILLE, 1981, p. 395.

35. MANN, 2009, p. 279.

36. CARTER, 1999, p. 206.

37. MITCHELL, 1993, p. 100.

38. Il était normal que chaque concours, festival et événement portât le nom de son fondateur ou de son commanditaire, étant une forme de reconnaissance et de commémoration de la personne.

à son propre nom à travers l'empire, dont un à Éphèse³⁹. En outre, il faut comprendre que dès le début du principat en Asie Mineure l'évergétisme de l'élite grecque, passant par l'organisation des jeux de gladiateurs, était réglementé par un culte impérial. Il était ainsi organisé dans l'optique d'obtenir un statut honorable pour la cité. Il y avait, certes, une opportunité de faire avancer la cité parmi les bonnes grâces de l'empereur, mais les bienfaiteurs pouvaient aussi faire avancer leur propre famille.

2.5.1 La réglementation impériale

Des règles impériales ont été peu à peu instaurées pour réglementer et encadrer l'organisation et la tenue des jeux dans l'Empire, notamment en ce qui a trait aux coûts, à la durée, aux nombres de participants, mais probablement surtout pour le type de combat présenté. En effet, les gladiateurs combattaient habituellement avec des armes émoussées (parfois même en bois) dans des combats qui n'étaient pas à mort. Michael Carter en déduit ceci, car une inscription d'Éphèse (**N° 105**) montre qu'il fallait obtenir une indulgence de l'empereur pour présenter des combats avec des armes aiguisées⁴⁰. Ce fut le cas entre autres pendant le règne de Marc-Aurèle⁴¹ et celui de Commode⁴². Il

39. LÄMMER, 1967, p. 39.

40. CARTER, 1999, p. 254 ; Cf. ROBERT, 1940, p. 258-261.

41. Dion Cassius, 72.29, traduction par CARY, 1969, p. 51 : σιδήριον γὰρ οὐδέποτε οὐδενὶ αὐτῶν ὄξυ ἔδωκεν, ἀλλὰ καὶ ἀμβλέσιν ὡσπερ ἐσφαιρωμένοις πάντες ἐμάχοντο (en parlant de Marc-Aurèle, en l'an 176) («for he never gave any of them a sharp weapon, but they all fought with blunted weapons like foils furnished with buttons»).

42. Dion Cassius, 73.19.2, traduction CARY, 1969, p. 109-111 : τὴν μὲν ἀσπίδα ἐν τῇ δεξιᾷ τὸ δὲ ξίφος τὸ ξύλινον ἐν τῇ ἀριστερᾷ ἔχων (à propos de Commode, en l'an 192) («he held the shield in his right hand and the wooden sword in his left»). Prologue aux réels jeux, ceci n'était qu'une simulation de combat et on laissait également l'empereur gagné. Voir CARON, 2003, p. 141-142 et VILLE, 1981, p. 335.

existait par contre des combats désignés ἀπότομος (équivalant à « durement », « cruellement », « inhumainement »)⁴³, ou aussi appelés *sine missione*. On ne peut connaître la signification exacte du terme, mais Louis Robert, contrairement à J. Keil qui croyait que cela représentait un combat à mort⁴⁴, ne peut reconnaître la réelle nature du combat ἀπότομος et explique que ceux-ci se terminaient lorsqu'un gladiateur était vaincu (et non pas tué)⁴⁵. C'était probablement un terme répandu dans la société, ayant alors plusieurs utilisations n'impliquant apparemment aucune mortalité. Les combats pouvaient être assurément davantage sanglants et violents, mais on y voyait toujours un σωμαροῦδης(arbitre) pour contrôler les gladiateurs et faire respecter les règles. Le combat devait aussi se terminer uniquement lorsqu'un des deux combattants levait son doigt en l'air en signe de soumission ou bien, rarement, lorsqu'il y avait un mort. Le terme ἀπότομος représenterait mieux une référence à la cruauté ou la sévérité d'un combat. Peut-être qu'une meilleure traduction pour ἀπότομος, selon M. Carter, serait « extrême » au lieu de « sévère », ce qui expliquerait non seulement le côté très rude, mais aussi l'aspect unique de ces

43. Carter, 1999, p. 255 explique que le terme grec a été expliqué comme l'équivalent des termes latins *crudelis* et *crudelitas*; CIG 2880. Cf. ZINGERLE, 1931, p. 81; ROBERT, 1940, p. 259-260.

44. KEIL, 1923, p. 70.

45. CARTER, 1999, p. 255 à propos de ROBERT, 1940, p. 260-26. Un extrait où l'on respecte la règle « sans merci » en continuant le combat jusqu'à ce qu'un des combattants ne lève son doigt en signe de soumission, dans Martial, *Spect.* 29.1 à 5 : « While Priscus and Verus drew out their contest, and the military ability of both was long equal, missio was often sought by the people with a great shout ; but Ceasar himself obeyed his own law, which was to fight until the finger was raised after the palm had been placed in the arena ». CARTER, 2006, p. 650-653 analyse encore mieux en profondeur le passage de Martial ; le terme avait aussi des échos dans la vie courante avec cet extrait d'ébats amoureux entre Lucius et Photis, dans Apuleius *Met.* 2.17 : '*Proeliare*' inquit 'et fortiter proeliare, nec enim tibi cedam nec terga uortam; comminus in aspectum, si uir es, derige et grassare nauiter et occide moriturus. Hodierna pugna non habet missionem.' : (À l'attaque ! me lança-t-elle, à l'attaque, du courage, je ne reculerai pas devant toi, je ne te tournerai pas le dos, bats-toi au corps à corps si tu es un homme, frappe bien fort, tue ou meurs, pas de quartier aujourd'hui !), traduction de SERS, 2007, p. 59.

combats : peu importe leur nature exacte, ces spectacles sortaient de l'ordinaire et restaient nettement dangereux, demandant peut-être même une indulgence de l'empereur⁴⁶. Justement, Artémidore, dans son livre sur l'interprétation des rêves, écrit à propos d'un gladiateur qui a fait des combats ἀπότομος pendant dix ans. Il est clair que si ces combats avaient tous besoin d'un mort, un combattant n'aurait pas pu exercer cette profession pendant autant d'années⁴⁷.

Les combats ἀπότομοις ne tenaient évidemment pas comme la norme chez les combattants grecs. Une inscription (N° 153) démontre que, contrairement aux jeux romains où plusieurs n'étaient pas formés ou simplement envoyés dans l'arène en guise de sentence capitale, les combattants pouvaient s'impliquer avec une carrière de plusieurs années. Elle atteste ainsi un gladiateur qui prit part à des combats dans plusieurs villes d'Asie Mineure, incluant Éphèse et Aphrodisias. Par contre, les spécialistes ne s'entendent pas sur la présence d'un mort (ou absence de mort) dans les combats en Asie Mineure.

Selon Louis Robert, tous les combattants pouvaient demander d'aller dans l'arène et de mettre leur propre vie en jeux⁴⁸. Par contre, chacun pouvait tout autant demander la merci de l'autre combattant à la fin de n'importe quel combat. Une seule exception prouvée par l'épigraphie nous est parvenue, de la ville de Béroia, datant de 240 apr. J.-C., où un des deux gladiateurs devait absolument être tué pendant le combat⁴⁹. Michael Carter soulève éga-

46. CARTER, 1999, p. 256-257.

47. CARTER, 1999, p. 257. Artémidore, 5.58, traduction par FESTUGIÈRE, 1975, p. 276 : « Il se fit inscrire parmi les gladiateurs et, durant nombre d'années, il livra des combats jusqu'à la mort [ἀπότομος]. [...] D'autre part il serait mort parmi les gladiateurs s'il n'avait été déposé à terre et n'était rentré chez lui : de fait certains s'empressèrent pour lui, et il fut licencié du service gladiatorial. ».

48. ROBERT, *Bulletin épigraphique*, 1971, n° 400, p. 455.

49. *Année épigraphique*, 1971, p. 431 ; ROBERT, *Bulletin épigraphique*, 1971, p. 400.

lement que les combats, la majorité du temps, n'apparaissant pas comme des bains de sang et des spectacles où l'on doit combattre pour sauver sa peau, semblables aux exécutions, mais apparaissaient plutôt comme des démonstrations parfaites des valeurs martiales. Il propose que, malgré l'augmentation significative des risques de mortalité dans les combats ἀπότομος, les affrontements s'arrêtaient sûrement lorsqu'un des deux combattants levait le doigt pour s'avouer vaincu⁵⁰.

Les spectacles étaient, pendant longtemps, organisés dans les cités grecques en étant séparés des autres divertissements présentés au cours de l'année. Ils se sont rapidement intégrés, pendant le Haut et le Bas-Empire, à travers les différents festivals typiquement hellénistiques et aux compétitions agonistiques⁵¹.

2.5.2 Les associations de gladiateurs

La tendance des gladiateurs à se regrouper en associations est révélatrice. Certains étaient esclaves, achetés par les lanistes, mais un bon nombre avaient obtenu leur liberté et étaient engagés dans la gladiature par contrat. Une chose était certaine, qu'ils soient liés par contrat ou simplement achetés, les gladia-

50. CARTER, 1999, p. 258-259 ; Un sacrifice humain selon BARTON, 1993 et FUTRELL, 1997 ; un trop gros accent mis sur la place qu'occupe la mort dans les combats par WIEDEMANN, 1992.

51. ROUECHÉ, 1993, p. 75 ; intégration aux festivals grecs dans VILLE, 1981, p. 214-215 ; intégration aux compétitions athlétiques dans DUNBABIN, 1978, p. 74 ; des prisonniers condamnés aux bêtes sauvages pendant une pièce de théâtre dans COLEMAN, 1990, p. 44-73 ; des *venationes* entre les courses de chars dans *P.Oxy.* 2707, cité dans CAMERON, 1976, p. 213 (Cf. *ILS* 5053) et discuté dans ROUECHÉ, 1993, p. 58.

teurs étaient tous accablés de l'*infamia* jusqu'à leur mort, les excluant d'une foule de libertés au niveau civique : exclusion de l'ordre équestre et sénatoriale, de l'armée et de la curie. De plus, aucun gladiateur n'avait vu une statue érigée à son effigie.⁵² D'autres faisaient carrière en devenant lanistes, ou bien se réunissaient pour former des associations. Dans les cités d'Asie Mineure, ils étaient honorés et représentés au même niveau que les athlètes, les mimes ou les boxeurs⁵³. On appelait ces regroupements des *sodalitates* (confrérie, camaraderie, collège, association). Dès le III^e siècle, ils pouvaient organiser des jeux, avaient des partisans (comme les « Bleus » ou les « Verts » reliés au cirque), pouvaient s'occuper de l'enterrement de leurs membres et possédaient des propriétés⁵⁴. Le regroupement en association selon le type de profession était également répandu partout ailleurs dans le monde romain, autant pendant la République qu'au cours du Haut-Empire⁵⁵. Cela a permis à plusieurs corps professionnels de perdurer dans le temps, comme ceux des gladiateurs (particulièrement les chasseurs de fauves) qui ont existés jusqu'au Bas-Empire⁵⁶.

2.6 La troupe de gladiateurs

Deux possibilités s'offraient aux organisateurs. Ils pouvaient soit louer des gladiateurs d'un laniste professionnel, comme c'était souvent le cas dans les

52. VILLE, 1981, p. 339-345.

53. ROUECHÉ, 1993, p. 74. Roueché indique que les chasseurs de bêtes sauvages comptaient davantage d'hommes libres parmi leurs rangs, donc il semblait propice pour eux de former des associations ; voir également ROBERT, 1940, p. 250-253, 263 et n° 90.

54. ROUECHÉ, 1993, p. 75. À propos des funérailles aux membres et de la possession de propriétés, BESCHAOUCH, 1977, p. 486-503.

55. WALTZING, 1895-1900, p. 85-90 et 128-135.

56. ROUECHÉ, 1993, p. 79.

petites localités, ou bien entretenir leur propre troupe permanente, à leurs propres frais, ce qui paraissait davantage fréquent dans les grands centres urbains : les grands-prêtres pouvaient alors acheter et revendre leur famille de gladiateurs aux grands-prêtres suivants⁵⁷. Contrairement aux combattants non libres, ceux l'étant possédaient le choix de suivre la troupe si elle changeait de propriétaire.

D'emblée, l'organisation d'une troupe de gladiateurs ne différait pas tellement de celle de leurs homologues romains, mais il existe certaines particularités décelées dans les sources grecques. La majeure partie de ceux-ci, surtout les recrues et ceux qui étaient condamnés au *ludus*, vivaient en permanence dans la troupe qui était probablement surveillée par des gardes. Des familles suivaient et vivaient avec certains des hommes. La plupart des combattants vivaient avec un autre gladiateur comme colocataire (*συνκελλαριος*). Ayant accumulé assez de richesses, ils pouvaient parfois obtenir un logis en dehors du *ludus* et revenaient pour s'entraîner avant les combats⁵⁸. Le type d'armement

57. MANN, 2009, p. 279 ; CARTER, 1999, p. 106. Voir également Galien, *De compositione medicamentorum*, 599-600 ; Gaius, *Inst.*, 3, 146f, traduction par ZULUETA, 1946, p. 199 : *Item, [quaeritur] si gladiatores ea lege tibi tradiderim, ut in singulos qui integri exierint pro sudore denarii XX mihi darentur, in eos uero singulos qui occisi aut debilitati fuerint denarii mille, quaeritur utrum emptio et uendition an locatio et conductio contrahatur. et magis placuit eorum qui integri exierint locationem et conductionem contractam uideri, at eorum qui occisi aut debilitati sunt emptionem et uenditionem esse ; idque ex accidentibus apparet, tamquam sub condicione / facta cuiusque uenditione aut locatione. iam enim non dubitatur quin sub condicione res uenire aut locari possint.* (« Again, if I supply you with gladiators upon the terms that for each man who comes out scatheless I shall be paid 20 *denarii* in return for his exertions, but for each one who is killed or disabled 1 000 [*denarii*], the question arises whether the contract is one of sale or of hire. The prevailing opinion is that it is one of hire of those who come out scatheless, but of sale of those who are killed or disabled : which it is, the events declare, there being understood to be a conditional sale or hire of each gladiator. For there is no longer any doubt that things can be sold or hired conditionally. ») ; RITTI et YILMAZ, 1998, p. 537 suggère aussi la présence d'une troupe permanente dans la relativement petite ville d'Hiérapolis en Phrygie.

58. CARTER, 1999, p. 104 ; *ILS* 5107, pour la preuve d'un combattant ayant vécu quatre ans dans un *ludus* ; *I.Smyrna* n° 417 et ROBERT, 1940, p. 147 n° 10 pour des exemples concernant la colocation entre combattants.

de chacun ne changeait pratiquement jamais et la troupe s'organisait en cet égard. Plusieurs inscriptions ont permis de montrer l'existence du *palos* dans l'organisation de la troupe, ce que nous verrons dans la prochaine section⁵⁹. Il faut également considérer les entraîneurs spécialisés pour chaque type de combattant⁶⁰.

D'autres personnes jouaient un rôle essentiel pour le bon fonctionnement de la troupe de gladiateurs. Dans les inscriptions, on les nomma *λουδάριοι*, ce qui comprenait les entraîneurs, les médecins, les officiels (comme l'arbitre des combats), les gardes, les masseurs (*unctores*) ainsi que les *manicarii* (c'est-à-dire ceux qui fabriquent les *manicae*, les bandes protectrices que les combattants portaient)⁶¹. Selon Michael Carter, il n'y a pas d'instructeur réellement attesté dans les sources de l'Orient hellénistique, sauf dans une inscription mentionnant ce qui pourrait s'apparenter à un gladiateur à la retraite ayant un titre d'instructeur dans une famille de gladiateurs⁶².

Un médecin grandement connu dans les inscriptions, Galien, a été employé pendant longtemps à Pergame par cinq grands-prêtres consécutifs qui organisaient des spectacles. Par contre, on ne sait pas s'il promulguait les soins quotidiennement ou bien s'il était affecté uniquement aux blessures importantes, par exemple à la suite des combats⁶³. Une autre inscription relate qu'une troupe

59. Ce terme était aussi utilisé pour désigner la salle d'armes attribuée à chaque type de gladiateur. CARTER, 1999, p. 106; ROBERT, 1940, p. 31 qui cite Dion Cassius, 77, 22 où Commode vit apparemment parmi les gladiateurs de la première salle; noter aussi Juvénal, 6, O7-O13.

60. CARTER, 1999, p. 106; *doctor thraecum* dans *ILS* 5091; *doctor myrmillonum* dans *ILS* 5102 et *doctor secutorum* dans *ILS* 5116.

61. CARTER, 1999, p. 108.

62. CARTER, 1999, p. 109-110, *IG* XIV, 1832. Cf. ROBERT, 1940, p. 28. Pour plus de détails sur ce cas particulier, ROBERT, 1974, p. 520. Pour une discussion, SLATER, 1985, p. 26-27 n° 35.

63. CARTER, 1999, p. 116-117; Galen 13.600 (Kühn); Galen 18b.567-568 explique lui-

de chasseurs de bêtes de Corinthe appréciait beaucoup les services de leur médecin personnel, Trophimus⁶⁴. Il existait aussi, dans la troupe, des hérauts qui présentaient les combats⁶⁵.

2.6.1 Le système de brigade

Louis Robert n'as jamais réussi à vraiment comprendre les brigades (παῖλος), mais croyait que chaque classe de gladiateurs avait son propre système : un dans lequel on attribue un chiffre pour déterminer le rang du combattant⁶⁶. En addition, les nouvelles découvertes nous montrent que Louis Robert avait sous-estimé le nombre de brigades ainsi que le nombre de rangs dans chacun de ces groupes, comme nous allons voir dans les prochaines lignes. Michael Carter explique que le παῖλος pourrait aussi servir pour déterminer le prix d'un

même qu'il ne traitait que les blessures graves et ne fait pas mention de supervisions médicales quotidiennes : ἐν θέρει, καθ' ὃν καιρὸν αἰεὶ παρ' ἡμῖν ἐν Περγάμῳ τῶν ἀρχιερέων τὰς καλουμένας μονομαχίας ἐπιτελούντων, τοὺς κάκιστα τραυθέντας ἐθεράπευσα («in summer, when the highpriests here in Pergamum present *monomachiai*, I attended to those most seriously wounded»). Cf. ROBERT, 1940, p. 281 n° 1.

64. *CIG* 1106 ; ROBERT, 1940, p. 117 n° 61.

65. CARTER, 1999, p. 118-120. À propos des hérauts, voir les inscriptions suivantes : *BE* 1988.834, ROBERT, 1940, p. 228-229 n° 294 et p. 212 n° 249, *BE* 1949.148. Voir également Lucien, *Tox.* 59, dans STEINDL, 1970, p. 41-40 : ἐπεὶ δὲ εἰσῆλθον οἱ μονομάχοι καὶ τινα παραγαγῶν ὁ κήρυξ εὐμεγέθη νεανίσκον εἶπεν, ὅστις ἂν ἐθέλῃ τούτῳ μονομαχῆσαι, ἦκει εἰς τό μέσον δραχμὰς ληψόμενον μυρίας μισθὸν τῆς μάχης («mais il restait encore un combat de gladiateurs, et le héraut soudoyait un jeune homme qui avait une bonne stature et dit : "celui qui veut monter et venir au milieu de ce combat gladiatorial et se battre va être payé avec une immense poignée de pièces." ») ; Dion Cassius, 60, 13, 5, traduction par FOSTER, 1981, p. 401 : καὶ κήρυξι μὲν ἐλάχιστα ἐχρήτη, τὰ δὲ δὴ πλείω ἐς σαΐδας γράφων διεδήλου, σφόδρα ἐπηνεῖτο. ([parlant des spectacles]«and also because he made very little use of heralds but instead announced most events by means of notices written on boards.») ; *Mart. Polycarpi*, 12, 2, traduction par EHRMAN, 2003, p. 383-385 : ταῦτα λέγοντες ἐπεβόων καὶ ἡρώτων τὸν ἀσιάρχην Φίλιππον ἵνα ἐπαφῇ τῷ Πολυκάρπῳ λέοντα. ὁ δὲ ἔφη μὴ εἶναι ἐξὸν αὐτῷ ἐπειδὴ πεπληρώκει τὰ κυνηγέσια («Saying these things, they began calling out to Philip, the Asiarch, asking him to release a lion on Polycarp. But he said that he could not do so, since he had already concluded the animal hunts.»). Discussions dans BESCHAOUCH 1996, p. 136 et DUNBABIN, 1978, p. 67.

66. CARTER, 1999, p. 105 ; CARTER, 2003, p. 93-98 ; ROBERT, 1940, p. 29-31. Cf. ROBERT, 1929, p. 40-41.

combattant sur le marché. Le *Aes Italicense* de 177 apr. J.-C.⁶⁷ fixait ainsi les prix, classant les gladiateurs selon leur rang⁶⁸.

Le système de brigade dans une troupe de gladiateurs ne constituait pas une chose unique dans la société gréco-romaine en Asie Mineure. Par contre, plusieurs inscriptions ont été trouvées dans la ville d'Aphrodisias (et trois à Éphèse) concernant celui-ci. Le mot était emprunté du mot latin *palus*. Il pouvait aussi faire référence au mannequin en bois que les gladiateurs utilisaient pour l'entraînement. Chaque type possédait une brigade distincte et dans celles-ci, chacun obtenait un rang particulier, prouvé jusqu'à concurrence de six (jusqu'à huit selon certaines spéculations) par l'épigraphie⁶⁹. Les inscriptions trouvées sur les stèles funéraires des gladiateurs rapportent ce genre de chose en spécifiant à quelle brigade chaque combattant appartenait. Évi-

67. Également appelé le *senatus consultum de Pretiis Gladiatorum Minuendis*, décrété par Marc-Aurèle à la fin de son règne, avec son fils Commode comme co-empereur, était destiné à limiter les coûts des jeux qui ne cessaient d'augmenter à cette époque. Voir CARTER, 2003, p. 83. Les publications originales de ce décret sont dans MOMMSEN, 1892 et OLIVER et PALMER, 1955 (avec une bibliographie importante en p. 327-328 n. 11).

68. CARTER, 1999, p. 107 ; *Aes Italicense* lignes 30-35 : *Qui autem supra HS XXXI (sic) ad LX usque munus edent, is gladiatores tripartito praebeantur numero pari. Summum pretium sit primae parti quinque milia, secundae quattuor milia, tertia tria milia. A HS LX ad C usque trifariam coetus gladiator(um) divisus | sit : primi ordinis gladiatoris summum pretium sit VIII, mediae classis VI, deinde quinque. Porro a centum milibus ad CL quinque sint mani/puli, cuius primi pretium sit XII, secundi X, terti VIII, quarti VI, posterno quinque. Iam hinc porro a CL ad CC et quidquid supra susum vers[um] | erit, infimi gladiatoris pretium sit VI, supra eum VII, terti retro VIII, quarti XII adusque XV — et haec sit summo ac <p>o<strem>o gladiatoris definita quantitas.* («That to those, however, who produce spectacles at an expenditure between 30,000 and 60,000 HS, gladiators be furnished in equal number in three classes : maximum price for the first class be 5,000 HS, for the second class 4,000 HS, for the third class 3,000 HS. That when it is from 60,000 to 100,000 HS, the company of gladiators be divided into three classes : maximum price of a gladiator of the first class be 8,000, middle class 6,000, lowest 5,000. Next, that when it is from 100,000 to 150,000 HS, there be five grades : for a man of the first grade the price be 12,000 HS, second 10,000, third 8,000, fourth 6,000, last 5,000. Next in order, finally, that when it is from 150,000 to 200,000 or any sum which may be over and above this, the price of the gladiator of the lowest grade be 6,000 HS, of the next higher 7,000, of the third by backward count 9,000, fourth 12,000, up to 15,000 — which is the amount fixed for the gladiator of the highest and <last> grade.») Traduction par OLIVER et PALMER, 1955.

69. N° 16 ; ROUECHÉ, 1993, p. 64-65 et p. 67-68 ; le terme πᾶλος élucidé par ROBERT, 1940, p. 28-31.

demment, cela permettait de garder une rigueur, essentielle à la pratique du combat armé, parmi les rangs de combattants pour que leur entraînement se fasse selon les instructions. Chacun voulait devenir le premier de son groupe, lui permettant une meilleure situation dans la troupe. Cela lui donnait une meilleure place dans les jeux (logiquement) ainsi que l'opportunité de pouvoir enseigner l'art du combat aux autres de la même catégorie.

Huit inscriptions ont été retrouvées à Aphrodisias (**N° 11, 12, 13, 14, 16, 17, 62 et 63**) ainsi que trois à Éphèse (**N° 90, 96 et 114**) relatives au $\pi\alpha\lambda\lambda\omicron\varsigma$, toutes datées du II^e-III^e siècle. Leur importance est soulignée par le fait que ces mentions se retrouvent sur des épitaphes de gladiateurs. Une particularité demeure que presque chaque relief désigne le combattant défunt en position de combat (sauf pour, notamment, les représentations arborant autant la victoire avec les symboles de couronne et de rameau de palmier). On ne retrouve que le nom, le numéro de la brigade dans lequel le défunt était placé ainsi qu'un relief montrant l'homme dans l'arène, sauf pour les quelques mentions de la personne qui a érigé le monument en l'honneur du gladiateur. Soulignons qu'on présente la brigade au lieu de présenter les victoires du combattant (avec des rameaux de palmier et des couronnes sur le relief) ou la reconnaissance que son entourage lui portait (notamment avec la formule $\mu\nu\epsilon\acute{\iota}\alpha\varsigma \chi\acute{\alpha}\rho\iota\nu$) comme c'est le cas dans les autres inscriptions et reliefs.

Le système du palos et sa présence dans les sources laisse paraître que beaucoup de gladiateurs étaient engagés à Aphrodisias pendant le Haut-Empire (II^e et III^e siècle)⁷⁰. On peut croire que ce système faisait office d'organisation

70. ROUECHÉ, 1993, p. 73. Voir aussi ROBERT, 1940, p. 284-285 et VILLE, 1981, p. 270-272

des groupes de combattants et que la signification de rang et d'excellence, si elle avait déjà existé, aurait pu disparaître pour ne laisser place qu'à sa fonction purement organisationnelle.

Il y a également un aspect significatif concernant ces inscriptions qui semblent banales à première vue. D'abord, il faut considérer que lorsque l'on faisait mention de deux combattants, le terme $\upsilon\pi\omicron$ — retrouvé dans ce genre de source, dont celle des **N° 11, 62 et 63** — signifiait que l'un était vainqueur et l'autre vaincu. Dans une autre bien particulière (**N° 12**), on note un gladiateur (de la brigade 1) et un autre homme avec un bouclier orné de la lettre Γ (de la brigade 3). C. Roueché suggère justement que l'iconographie de ces reliefs ne représente pas un style funéraire, mais plutôt une commémoration honorifique d'un combat, du vainqueur ainsi que du vaincu⁷¹.

2.7 Symboles et représentations : rameau de palmier et couronne

En ce qui concerne les symboles, il est important de se pencher sur deux prix distincts, énormément convoités, que les combattants pouvaient recevoir après une victoire dans l'arène : la couronne ainsi que le rameau de palmier. Les couronnes possèdent une signification majeure parmi la culture grecque. Ce signe de victoire était montré autant dans les récits homériques que dans le monde athlétique des concours agonistiques qui avaient encore lieu pen-

et 301-302.

71. ROUECHÉ, 1993, p. 65-66.

dant l'ère impériale. Le rameau de palmier, déjà adopté chez les combattants romains, obtint aussi sa place dans la culture grecque, notamment dans les concours musicaux et athlétiques. Elle représentait des valeurs terriblement chères aux Grecs : force, vigueur et gloire éternelle. C'est sûrement la raison pour laquelle on utilisait ce signe, sur les reliefs funéraires, signifiant la gloire, souvent accompagné du gladiateur en armure tenant son casque sur son bouclier, comme si un combat venait tout juste d'être terminé (et gagné, évidemment). Associée à Apollon, la palme représentait l'aspect religieux de la victoire : le triomphe physique de la force du corps intimement lié à l'excellence de l'esprit grec⁷² : ce même esprit de force physique et d'athlétisme qui résonne dans les gladiateurs hellénisés. Le début d'un combat impliquant un rameau de palmier comme trophée se déroulait peut-être comme suit : le rameau serait présenté à tous les spectateurs et combattants, peut-être par le *summa rudis* (arbitre), annonçant qu'une victoire claire et nette était requise ; le rameau serait mis de côté durant le combat ; une fois celui-ci terminé, lorsqu'un combattant aurait levé le doigt en guise de défaite, il serait alors immédiatement donné au vainqueur⁷³. Michael Carter a publié une autre étude

72. CARTER, 1999, p. 99 ; CARTER, 2006, p. 654-657 pour des détails sur l'emplacement du rameau de palmier pendant les combats et sur son importance dans les combats. Plutarque explique également le lien entre le physique et l'esprit : Plutarque *Mor.*, 724F : τοὺς μὲν γὰρ ὑπ' ἀσθενείας καὶ μαλακίας εἰκόντας αὐτοῖς πιέζουσι κάμπτοντες, οἱ δ' ἔρρωμένως ὑπομένοντες τὴν ἄσκησιν οὐ μόνον τοῖς σώμασιν ἀλλὰ καὶ τοῖς φρονήμασιν ἐπαίρονται καὶ αὖξονται (« Those who cannot stand the strain because of weakness and softness are pressed down and forced to bend, but those who stoutly bear up under training are raised up and exalted, not in body only but in mind as well. »), traduction par MINAR, SANDBACH et HELMBOLD, 1961, p. 153. Voir également MILLER, 1979, p. 6-18 et p. 35-58 ainsi que TARBELL, 1908.

73. CARTER, 2006, p. 658 ; Martial, *Spect.*, 31, traduction de BELL, 1926, p. 20 : (« While Verus and Priscus were prolonging the combat, and the valour of each had been for a long time equal, quarter for the combatants was demanded with great clamour. But Caesar obeyed his own law. The law was to fight with a stated reward in view, till by his thumb one of the pair proclaimed himself vanquished : but, as was allowed, he frequently gave them dishes and gifts. An end, however, was found for the well-matched contest : equal

récente à ce sujet, mentionnant que ce prix pourrait avoir été mis à la portée du combattant, pour qu'il puisse la prendre par lui-même une fois le combat terminé. Il apporte cependant certaines réserves quant à la teneur du moment de victoire, selon deux possibilités : la première pourrait constituer celle où le gladiateur peut prendre lui-même le rameau après sa victoire, selon ce que Michael Carter avançait déjà dans son article de 2006⁷⁴ ; la deuxième proposerait que, selon l'article de Voessing⁷⁵, le perdant devait déposer son bouclier pour lever le doigt en guise de soumission, démontrant ainsi une importance marquée des règles et procédures requises lors des spectacles⁷⁶.

2.8 Des bêtes sauvages dans l'arène

- Les *venationes* étaient chose courante durant les jeux. Bien que facultatives, il arrivait assez souvent que les organisateurs présentassent des combats entre des animaux et un *venator*, ou bien des condamnations à mort des prisonniers de guerre ou autres condamnés aux animaux de l'arène⁷⁷. Dans les deux cas, il est clair que certaines bêtes étaient importées des coins reculés et exotiques de l'empire. Les reliefs et graffitis à ce sujet, surtout trouvés dans les cités d'Éphèse et d'Aphrodisias, prouvent cette affirmation. Le fait qu'on ait

they fought, equal they resigned. Caesar sent wands to each, to each the meed of victory. Such was the reward that adroit valour received. Under no other prince save thee, Caesar, has this ever happened, that, when two fought with each other, both were victors. »). Pour les études antérieures sur le sujet, COLEMAN, 2006 ; SCHNEIDEWIN, 1853 ; FRIEDLÄNDER, 1886 ; LINDSAY, 1903 ; IZAAC, 1961 ; CARRATELLO, 1981 et SHACKLETON BAILEY, 1993. La dernière étude à ce sujet apparaît dans VOESSING, 2008, p. 707-713.

74. CARTER, 2006, p. 658.

75. VOESSING, 2008, p. 707-713.

76. CARTER, 2009, p. 441.

77. Concernant les *venationes* en général : ROBERT, 1940 ; VILLE, 1981 ; WIEDEMANN, 1992 et ROUECHÉ, 1993.

dépeint ces bêtes en relief montre que la population locale accordait une assez grande importance à ce genre de spectacles⁷⁸.

Parmi les inscriptions retrouvées dans les quatre villes à l'étude, il semblerait y avoir une prédominance de reliefs illustrant des combats. Or, quelques-unes révélant les honneurs de grands-prêtres, mentionnant des combats avec des bêtes, furent trouvées à Éphèse, datant du début du II^e siècle jusqu'au III^e siècle (**N° 109, 110 et 149**). Ces inscriptions nous témoignent, comme il a été mentionné ci-haut, de l'importance qu'obtenaient ces *venationes* durant les festivals et les jeux de gladiateurs. Ils faisaient souvent partie intégrante des combats et des spectacles. À propos des reliefs, le compte demeure élevé et fait état de plusieurs types de bêtes.

Des reliefs trouvés à Éphèse, Aphrodisias et Side, montrent des hommes combattant des lions, des taureaux ou bien des ours. Parfois, les bêtes sont dépeintes en action, sautant littéralement en direction du combattant qui doit se défendre (**N° 4, 5, 85 et 162**). Particulièrement, plusieurs autres reliefs dépeignent les combattants en train d'attaquer et souvent de littéralement blesser gravement les bêtes (**N° 27, 101, 112, 126 et 128**). Cela révèle une image davantage glorieuse des combattants, ce qui reste tout à fait normal dans le cas de reliefs honorifiques ou de stèles funéraires. Or, on ne constitue pas ce même cas avec d'autres sources démontrant des combattants directement mordus ou blessés par des bêtes (**N° 28 et 85**). Un point tout autant pertinent à soulever : le fait que les animaux auraient pu être, parfois ou souvent, attachées et gardées « sous contrôle » par des gardiens (**N° 27 et 126**). Cela

78. ROUECHÉ, 1993, p. 61 ; précisions dans TEXIER, 1849, pl. 158.

prouve qu'il y avait parfois un souci de ne pas les laisser complètement libres dans l'arène. Cette situation aurait pu engendrer des accidents, par exemple si une bête s'en prenait aux spectateurs dans les gradins, malgré les filets protecteurs, plutôt qu'aux combattants. Une autre raison pertinente proposerait que l'organisateur, ayant fait affaire avec un laniste, ne voulait pas mettre la vie des combattants loués en danger, de par leur coût d'entraînement ou bien à cause des frais additionnels pour un gladiateur qui mourait au combat. Deux reliefs ont également été trouvés à Aphrodisias montrant des animaux en combat l'un contre l'autre ou impliquant des chiens dans des combats entre fauves et hommes (N° 27 et 60). L'inclusion de chiens ou la présentation de combats entre animaux pouvaient probablement donner un spectacle intéressant. Le dernier relief (N° 118) porte sur des condamnés (à mort) aux bêtes sauvages, daté du II^e-III^e siècle. Il s'agit d'un relief représentant deux hommes, portant uniquement le pagne, une corde au cou, étant envoyés pour mourir dans l'arène.

Or, ces combats furent progressivement bannis au courant du IV^e siècle, sauf pour les *venationes* — les Chrétiens ne voyaient pas dans ce divertissement quelque chose d'inacceptable — qui ont été intégrés finalement entre les pièces de théâtre⁷⁹. Ces présentations ont pu continuer à survivre dans le nouveau monde chrétien grâce aux organisations et associations des combattants ; un sujet qui a été abordé ci-haut dans la section sur l'organisation des jeux (section 2.5).

79. ROUECHÉ, 1993, p. 76-79.

Éphèse

Sous le contrôle attalide et la ville de Pergame, pendant les III^e et II^e siècles av. J.-C.. Auparavant, les royaumes lagide et séleucide s'étaient échangé le contrôle de la région côtière ainsi que des grandes villes de la région, surtout Pergame, Milet et Éphèse. En 133 av. J.-C., après plusieurs années d'ingérence de Rome, la mort du roi Attalus III provoqua le legs de son royaume à Rome ainsi que des révoltes et l'arrivée du pouvoir romain dans la grande cité côtière d'Asie Mineure : Attalus III avait déjà progressivement légué ses biens privés aux romains¹. Après avoir appuyé Mithridate VI en 88 av. J.-C. pendant sa guerre contre les Romains, tuant plusieurs milliers de personnes dans la ville à la suite d'émeutes, Éphèse passa sous la protection de Rome, voyant toute la puissance de l'armée du général Sylla. Elle était alors devenue une cité stipendiaire, c'est-à-dire qu'elle conservait une certaine autonomie et qu'elle revendiquait aussi sa primauté sur les autres cités d'Asie Mineure. Suite aux rébellions de l'an 88, elle payait des impôts à Rome et devait se soumettre aux règles instaurées par le gouverneur de la province, mais avec ce statut particulier, elle avait le droit de conserver sa justice, son organisation civile

1. MELLOR, 1975, p. 56-57.

et sa monnaie². Éphèse avait déjà reçu deux fois la néocorie avant la période romaine et obtint une troisième fois le titre tant convoité durant le règne de l'empereur Caracalla. Ceci faisait d'elle une compétitrice directe à Pergame.

3.1 Le théâtre

Son théâtre demeure à plusieurs égards similaire à ceux des autres grandes villes d'Asie Mineure, mais il est plus grand. Le nombre de places disponibles atteint presque le double de ceux des autres localités comme Aphrodisias. Il offre un lieu de rassemblement important pour la cité. Cette construction, une parmi les plus vieilles de la cité, a servi tout au long de l'Antiquité. Les experts croient que le bâtiment aurait été construit lorsqu'Éphèse devint le port naval principal de l'Asie Mineure, au II^e siècle av. J.-C., après l'an 133³. Il a connu quelques aménagements après sa construction. L'élite locale, pendant l'époque de la domination romaine, a réussi à l'entretenir et même à l'améliorer. Sous Domitien, la scène fut rénovée, recevant par le fait même une nouvelle *scenae frons* de deux étages (terminée en 85-86 apr. J.-C.), et les gradins furent également réaménagés accueillant ainsi davantage de spectateurs et ayant une structure voûtée solide⁴. De plus, Tiberius Claudius Nysius, qui fut prytane de la ville avant 92-93 apr. J.-C., finança une corniche du théâtre en tant

2. JACQUES, 1999, p. 226-227 ; Pline *Ep.* X, 79, 83, 108 et 112, explique également que des pratiques locales contraires au droit provincial étaient tolérées. Des lois locales qui avaient été instaurées par des législations de Pompée ou d'Auguste.

3. Il y avait eu deux phases distinctes de construction. La première se situait durant la première moitié du III^e siècle av. J.-C., donc on prévoyait sûrement inaugurer le théâtre en même temps que la fondation de la ville par Lysimachus. La deuxième phase fut effectuée à la fin du II^e siècle av. J.-C..

4. HALFMANN, 2004, p. 61 ; *I.Ephesos*, n° 2034 et 2035, qui date des années 92/94. Cf. KEARSLEY, 1988, p. 44 n° 10.

que bienfaiteur⁵. Sous Trajan, en 102-103 apr. J.-C., les travaux commencés par Domitien furent achevés. Titus Flavius Montanus, originaire d'Acmonia en Phrygie⁶, en fut le principal bienfaiteur et on a pu élargir les gradins à l'aide de nouvelles ἀνάλημματα (sous-structures de retenue) ainsi qu'ajouter un escalier pour atteindre le deuxième διάζωμα (le passage donnant accès aux sièges). Tous ces ajouts représentaient une nécessité. L'évergétisme avait toujours cours pendant l'ère impériale : ces nombreux membres de l'élite sénatoriale et provinciale qui possédaient tous un intérêt à laisser leur « marque » dans la pierre d'un grand théâtre d'Asie Mineure, premier bâtiment d'importance de cette métropole portuaire.

Le théâtre aménagé fut enfin inauguré pendant le mandat de Montanus au poste de prêtre du culte provincial et ce dernier organisa des jeux dispendieux. Selon Halfmann, la ville était affaiblie par les dépenses depuis le début de l'aménagement du théâtre sous Domitien et l'infusion de fonds supplémentaires, entre l'an 102 et 113, de la part de T. Flavius Montanus, fut accueillie avec joie⁷. Flavius Montanus, étant un ami proche du procurateur équestre L. Vibius Lentulus⁸, ils se payèrent l'un et l'autre deux statues placées dans le théâtre⁹. Flavius Montanus, de statut équestre¹⁰, a reçu la citoyenneté romaine

5. HALFMAN, 2004, p. 62 ; dans *I.Ephesos*, n° 471. Sur la donation, voir SCHERRER, dans THÜR, 1997, p. 110.

6. HALFMAN, 2004, p. 61 et 88. Selon Halfmann, il serait tentant d'identifier le prytane Hiérôn Aristogeitôn (*I.Ephesos*, n° 2033) avec le père de Montanus, (T. Flavius ?) Hiérôn d'Acmonia. Voir également SCHERRER, dans THÜR, 1997, p. 114.

7. HALFMAN, 2004, p. 88 ; *IGRR*, IV, 643 et 1696. Cf. KEARSLEY, 1988, p. 43.

8. PFLAUM, 1950, p. 337-338. Il était un procurateur de la monnaie ainsi que de la Pannonie et la Dalmatie.

9. Escalier ; *I.Ephesos*, n° 2037, cf. 498. Achèvement ; **N° 149**. Bases de statues ; *I.Ephesos*, n° 2062 et 2063.

10. DOBSON, 1966, p. 77-78.

sous les Flaviens. Il était né d'un père prénommé Flavius Hiero d'Acmonia et avait une soeur nommée Flavia Lycia qui se serait mariée avec Ti. Cl. Celsus Orestianus de Cibyre¹¹. Il possédait également des attaches dans la ville d'Acmonia et obtint une renommée et une popularité auprès de la population d'Éphèse, ainsi que de ses dirigeants, et obtint le titre d'agonothète à vie pour la *Sebasteia*¹². Finalement, entre 140-144 apr. J.-C., quelques restaurations et rénovations de l'équipement du bâtiment furent effectuées¹³. En ajout, en l'an 139-140, le grand-prêtre d'Asie, Aristokratès de Kéramos en Carie, fit un don assez important en tant qu'agonothète et il semblerait que ce montant, malgré le manque de précision des sources, soit attribué au théâtre ou au stade¹⁴.

Tout porte à croire que les jeux de gladiateurs avaient bel et bien lieu dans ce théâtre (nous le verrons à Aphrodisias, section 4.4.). Voici pourquoi : des installations rénovées au cours des siècles pour accueillir des bêtes sauvages en coulisse et un bâtiment capable d'accueillir plusieurs milliers de spectateurs. L'inscription N° 149, datée du II^e siècle, fut trouvée directement dans le théâtre d'Éphèse et fait allusion aux combats qui s'y trouvaient.

À ce jour, les dimensions exactes sont les suivantes :

	Diamètre/Largeur	Surface approx.	Nombre théorique de places
<i>Orchestra</i>	25 m	490 m ²	-
<i>Cavea</i>	53 m	9 510 m ²	23 775

11. *IGR* IV, 1696 ; *IGR* IV, 908. Concernant leur citoyenneté, voir ROSSNER, 1974, p. 128-129.

12. KEARSLEY, 1988, p. 43-44 ; QUASS, 1982, p. 200.

13. HALFMANN, 2004, p. 101 ; *I.Ephesos*, n° 2039.

14. HALFMANN, 2004, p. 101 ; pour l'inscription voir *I.Ephesos*, n° 618 ; *SEG*, 34, 1168.

L'espace de l'arène n'a pas été originalement aménagé pour accueillir des combats. Ils combattaient presque toujours en combat singulier, mais pas plus de deux ou trois combats à la fois pouvaient avoir lieu dans cet espace restreint, contrairement aux spectacles à grand déploiement qui avaient lieu dans les amphithéâtres romains. Alors, tout porte à croire que l'on aurait opté pour des cérémonies plus modestes. Étant donné ce facteur important, les gladiateurs obtenaient certainement toute l'attention des spectateurs pendant les combats. Que l'on soit assis parmi les premières rangées ou dans les confins des gradins du théâtre, les spectateurs avaient tous une bonne vue sur l'arène ainsi que sur l'action qui s'y déroulait.

3.2 Les bienfaiteurs : élite locale et provinciale

Les élites locales avaient assurément avantage à se charger de l'évergétisme de leur propre ville ou de leur région natale. C'était tout autant dans leur intérêt que dans celui de leur héritage familial. Bien que plusieurs familles de l'élite visassent les hautes sphères politiques de l'empire, les honneurs et mandats administratifs accumulés au niveau local et provincial constituaient la pierre d'assise de toute bonne dynastie familiale. Vers les échelons élevés, c'est-à-dire les postes impériaux, les notables d'une ville pouvaient cesser ou diminuer leurs contributions et leurs bienfaits à l'égard de leur propre cité de naissance ou d'adoption. Prenons par exemple la famille des *Vedii* à Éphèse ; nous en parlerons bientôt. Or, les actions des élites avaient plusieurs desseins et certainement des conséquences particulières à la vie civique, politique et

économique de la ville¹⁵.

D'une part, toutes les activités de nature culturelle et artistique aidaient la population à se rassembler autour d'un intérêt commun, dans un ensemble plus grand que leur simple famille. Les festivals agonistiques et performances théâtrales constituaient un bon moyen de bénéficier des largesses d'un bienfaiteur local tout en étant inclus dans un « ensemble » large. Ces événements apportaient même leur lot d'étrangers venant des localités voisines. Les athlètes, les combattants et les artistes faisaient alors évidemment la fierté de leur municipalité respective. Les festivals agonistiques ont connu un développement important des Sévères à la fin du III^e siècle dans toutes les petites et moyennes villes des provinces en Asie Mineure, faisant profiter la population, les athlètes des concours, les élites locales et l'empereur¹⁶.

D'un côté politique, les nombreuses statues et autres monuments à caractère commémoratif avaient indéniablement un impact positif sur la réputation et la popularité d'un bienfaiteur. Que ce soit pour rappeler aux gens les grandes actions d'un notable décédé ou bien pour insister sur la manière dont une famille a permis la construction ou la réfection d'un bâtiment public par évergétisme, tous les prétextes paraissaient bons pour dépenser des sommes considérables pour son avancement politique personnel ou pour celui de sa dynastie familiale. Également, dans la partie orientale de l'Empire romain,

15. MITCHELL, dans PETITFRÈRE, 1999, p. 242. L'évergétisme demeure une pièce centrale du portrait politique aux trois premiers siècles de notre ère dans ces villes. Deux études complètes ont été faites à ce sujet : JONES, 1940 et VEYNE, 1976, p. 185-375. Voir également les critiques de Veyne : ANDREAU, SCHMITT et SCHNAPP, 1978, p. 307-325 ; GARNSEY, 1991, p. 164-168 ; SARTRE, 1991, p. 147-166. GAUTHIER, 1985, contrairement à Veyne, explique l'évolution de l'évergétisme à travers les époques.

16. MITCHELL, 1993, p. 198-199 ; MITCHELL, 1990, p. 189-191 ; ROBERT, 1969b, p. 35-45.

les inscriptions relatant des bienfaiteurs et de l'évergétisme ne concordent pas nécessairement avec une conformité des diverses régions et localités¹⁷. Les différents statuts des cités d'Asie Mineure ne nous permettent pas d'en dresser un portrait global.

Finalement, certains bienfaiteurs avaient à coeur le développement économique de leur ville natale. C'est pourquoi il existe certains groupes citadins qui ont permis d'améliorer les installations locales pour permettre un essor économique. Évidemment, toutes ces actions ont quand même un aspect nettement politique, notamment dans l'intérêt que les notables portaient dans la volonté d'attirer les faveurs de l'empereur ou du gouverneur de la province et d'ainsi obtenir des postes dans la haute administration ou des honneurs exceptionnels pour eux et pour leur ville. Lors de l'instauration du principat, Éphèse était plutôt pauvre, ayant perdu de sa supériorité depuis que les publicains romains avaient exploité l'Asie. Des donateurs étrangers et des « Éphésiens d'adoption » ont réussi à redorer l'image et à remettre sur pied la cité hellénistique, notamment avec l'aide de Servilius Vatia Isauricus, administrateur de l'Asie de 46 à 44 av. J.-C.¹⁸. De plus, Auguste plaça Éphèse au même niveau politique que Pergame pour l'organisation du culte impérial. Cela a été un moteur économique de la ville et a aussi permis des améliorations au niveau des infrastructures, puisque les gens riches de l'Empire étaient plus enclin à investir une ville politiquement plus avancée. En ajout, certaines élites démé-

17. MITCHELL, dans PETITFRÈRE, 1999, p. 245.

18. HALFMANN, 2004, p. 36-37. Des honneurs culturels furent donnés à Servilius par les Éphésiens, *I.Ephesos*, n° 13, 702, 3066. Sur Éphèse à l'époque de César, voir FREBER, 1993, 19 sq., p. 112.

nageaient dans d'autres localités et voulaient aussi se faire « adopter » par leur région d'accueil tout en montant les échelons politiques de leur nouveau lieu de résidence. Nous avons aussi des exemples frappants de familles qui étaient bien implantées dans leur région natale et qui ont permis un développement remarquable de la cité, des jeux de gladiateurs et de la vie en général. Une famille d'Éphèse, les *Vedii*, fut hautement importante à l'époque impériale.

3.2.1 La famille des *Vedii*

Nous avons constaté que les membres de cette famille ont eu des carrières dignes de mention au sein du corps civique et politique d'Éphèse, mais qu'avec l'avancement et les intérêts dynastiques, ils se sont déplacés graduellement vers Rome. Pendant l'apogée du développement d'urbanisme sous le règne d'Antonin le Pieux et de Marc-Aurèle, la famille de statut sénatorial s'impliquait dans sa ville « natale », mais une autre avait plutôt des intérêts à Athènes¹⁹. Dès le I^{er} siècle, les *Vedii* obtiennent les hautes fonctions civiques comme celles de prytane et de secrétaire (γραμματεύς) et poursuivent les fonctions provinciales et impériales, comme grand-prêtre de la province d'Asie et de celui responsable du culte impérial²⁰. Qui plus est, les *Vedii* avaient sûrement les moyens

19. HALFMANN, 2004, p. 100. Le sénateur C. Claudius Titianus Demonstratus provenait d'une famille sénatoriale d'Athènes et fut prytane d'Éphèse, *I.Ephesos*, n° 1213. Il existe une nouvelle inscription éphésienne à ce sujet dans BÜYÜKKOLANCI et ENGELMANN, 1991, 142 sq., n° 9. Pour résumé HALFMANN, 2004, Ti. Claudius Demonstratus, le célèbre opposant d'Hérode Atticus (voir WOLOCH, 1973, 179 sq.), eu un fils (Ti. Claudius Demonstratus Caelianus) qui fut prêtre du collège des médecins éphésiens en l'an 153/154; ENGELMANN, 1990, 89 sq. et *I.Ephesos*, n° 1162(?). Rien n'est encore défini, mais ce dernier aurait pu représenter un ancêtre assez rapproché de notre C. Claudius Titianus Demonstratus d'Éphèse.

20. KIRBIHLER, dans PETITFRÈRE, 1999, p. 112; concernant les membres de cette famille qui évoluaient en dehors d'Éphèse, voir HALFMANN, 1979, n° 84, 84a, 84b et 150; STESKAL, 2001, p. 177-188.

de posséder une troupe de gladiateurs comme les sources nous le suggèrent.

Cinq inscriptions (N° 100, 104, 107, 138 et 139) énoncent l'expression φιλοβήδριοι φίλοπλοι qui signifie « les admirateurs des gladiateurs de Vedius »²¹. Cette association, composée de jeunes hommes, avait son intérêt porté vers le combat gladiatorial et ses vertus — les membres s'initiaient aux combats — ainsi qu'une attention marquée envers la famille de combattants des *Vedii* d'Éphèse²².

Une des inscriptions (N° 100) qui a été retrouvée sur le sarcophage du boulanger Aurelius Neikon, mentionne que les potentiels saccageurs devront payer une amende (1 000 *denarii*) à l'association en question. Deux autres (N° 104 et 107) concernant des admirateurs de la troupe de gladiateurs de Vedius ont été trouvées à Éphèse. Toutes les sources mentionnées ci-haut, datant pour la plupart de la fin du II^e et du III^e siècle, nous présentent une mémoire collective qui reconnaît la famille Vedius comme intimement associée aux jeux. On reconnaît ici, de la part du peuple, une popularité et un amour qui étaient

21. ROBERT, 1940, p. 24-27 propose cette affiliation avec la famille de Vedius. Évidemment, il s'agit ici surtout d'une admiration envers la troupe de la famille des *Vedii*. Le terme anglophone employé dans ce cas-ci est « lovers of the *Vedii* ».

22. Peu à peu pendant l'époque impériale, le gouvernement romain a conclu que les associations devaient être surveillées de près, étant souvent responsables pour des débordements de violence. Une réponse normale consista à abolir les *collegia* dans la région, à la suite de l'émeute dans l'amphithéâtre à Pompeii en l'an 59 ainsi que celle en Bithynie en l'an 111 ; ROUECHÉ, 1993, p. 128. L'émeute de Pompeii dans Tacite *Ann.* 14, 17, traduction par WUILLEUMIER, 1978, p. 84 ; *Sub idem tempus, leui initio, atrox caedes orta inter colonos Nucerinis Pompeianosque, gladiatorio spectaculo [...] Et, rursus re ad patras relata, prohibiti publice in decem annos eius modi coetu Pompeiani, collegiaque, quae contra leges instituerant, dissoluta* (« Vers la même époque, un incident futile provoqua un affreux massacre entre les colons de Nucérie et ceux de Pompéi, lors d'un spectacle de gladiateurs [...] Puis, l'affaire étant revenue devant le sénat, on interdit pour dix ans à la municipalité de Pompéi ce genre de réunions, et les associations qui s'y étaient fondées au mépris des lois furent dissoutes. »). L'émeute de Bithynie dans Pline *Ep.*, X, 96, 7, traduction par DURRY, 1947, p. 96 : *quod ipsum facere desisse post edictum meum, quo secundum mandata tua hetaerias esse vetueram*. (« même cette pratique, ils y avaient renoncé après mon édit par lequel j'avais selon tes instructions interdit les hétaires. »)

dirigés vers cette famille et surtout vers l'implication qu'elle a engendrée dans la présentation de ces spectacles. Une autre inscription (N° 138) relative à cette association nous montre qu'elle est impliquée dans l'accumulation de richesses (200 000 sesterces dans ce cas-ci) pour l'organisation d'un événement — sûrement des jeux de gladiateurs — et venant en aide ainsi au grand-prêtre de la ville. On fait allusion à certaines difficultés (monétaires, à en comprendre l'inscription) et l'association aurait prêté main-forte à la famille des *Vedii*. Comme toute autre association typique du Haut-Empire, celle-ci a un pouvoir non négligeable dans la vie politique et civique, non pas uniquement par les activités de ses membres, mais aussi — et peut-être même *surtout* — par son apport monétaire assez important. Cela démontre que cette forme de divertissement avaient, hors de tout doute, une place de choix dans la vie des gens habitant les villes grecques. La dernière inscription relative aux admirateurs des gladiateurs de Vedius (N° 139, lignes 9-12.)²³ propose quelque chose d'inédit et de contradictoire. En la lisant, on remarque immédiatement que c'est un asiarque, ayant occupé plusieurs postes importants de la localité, qui est mentionné en tant qu'organisateur, et que les admirateurs des gladiateurs de Vedius forment une organisation ayant une place particulière dans cet acte d'évergétisme. Nous le verrons dans la prochaine section, c'est le grand-prêtre qui se charge normalement, à en croire les inscriptions, de préparer ces spectacles. Il s'agit ici d'une inscription honorifique érigée par un membre de l'élite. Cela en dit beaucoup, encore une fois, sur la place importante que l'association

23. ἀσιάρχην ναῶν τῶν ἐν Ἐφέσῳ τρίς, | φιλοτειμησάμενον ἐν τῇ πατρίδι | ἡμερῶν δεκατριῶν ζυγοῖς ἀποτόμοις τριακονταενέα : (« a été trois fois asiarque d'Éphèse, organisant des jeux dans son pays pendant 10 jours, 30 paires de combats ἀποτόμος. »).

en question avait dans les hautes sphères publiques d'Éphèse. Habituellement, on prend le soin de faire mention d'une commémoration seulement les choses dignes d'honneur, de vertu et de popularité. Dans ce cas-ci, l'apparition d'une association civique permet une reconnaissance supplémentaire du public.

D'un autre côté, nous pouvons en déduire que non seulement les jeux avaient une place hautement importante dans la vie des Grecs de cette époque (II^e-III^e siècle particulièrement), mais qu'une association faisant l'éloge des combats typiquement romains et des spectacles de l'arène se retrouvait également portée sur un piédestal, acclamée et commémorée parmi les grandes réalisations de la gladiature à Éphèse. On n'en connaît qu'une seule autre de ce genre, d'un nom inconnu, à Éphèse. L'inscription en question (N^o 148) a été trouvée sur une pierre dans la région de Tire, non loin de la ville. Elle fait la commémoration honorifique d'un groupe relié au divertissement et au plaisir. Celui-ci aurait sûrement eu des activités civiques et culturelles et aurait obtenu une fonction évergétique qu'il ne faut pas sous-estimer, comme il en a été question avec les grandes sommes d'argent dépensées pour l'organisation de jeux. Ici aussi, il est écrit que l'argent dont les membres ont fait don à Éphèse — 20 000 *denarii* pour 10 d'entre eux, donc peut-être 2 000 pour chaque personne, ce qui demeure plutôt considérable — a été utilisé pour l'organisation de combats, même si la source ne le rapporte pas explicitement²⁴.

En dernier lieu, les avancées scientifiques des dernières années ont permis de relier toutes les connaissances de ce grand arbre généalogique, entre les

24. Voir, en section 2.5.2, le paragraphe concernant les associations de gladiateurs, leur rôle et leur fonctionnement.

sources datant du II^e et III^e siècle et l'époque d'Auguste, où le culte impérial commençait à être implanté dans la grande ville. En effet, P. Vedius Pollio, un affairiste de statut équestre, fils d'affranchi, marchandait avec Éphèse et était en mission officielle. Les *Vedii* (et ensuite les *Claudii Vedii*) joueraient peut-être le rôle de descendants d'affranchis, d'une quelconque manière, de ce Vedius Pollio et il existerait, ainsi, une continuité du gentilice de cette famille du début du règne d'Auguste jusqu'au milieu du III^e siècle²⁵. Évidemment, il existait une panoplie d'autres familles et de membres sénatoriaux pour remplir les hautes fonctions de la ville.

3.3 Les fonctions civiques et religieuses

Éphèse était certainement l'un des endroits où il y avait davantage de notables locaux et où les postes et mandats de toutes sortes (locaux, provinciaux et impériaux) étaient distribués en grande quantité. Le proconsul d'Asie siégeait normalement dans cette ville²⁶.

Certaines fonctions civiles, politiques et religieuses faisaient partie des postes accessibles aux femmes. Elles obtenaient un rôle à jouer dans la cité et non pas seulement dans la maison en tant que mères ou épouses. À ce sujet, François Kirbihler a retenu dix femmes chez les *Vedii* qui sont attestées dans l'épigraphie. Elles tenaient lieu soit de filles biologiques, soit de membres « assimilées » ou soit d'épouses et faisaient partie des stratégies familiales et politiques puis-

25. KIRBIHLER, 2006, p. 327.

26. Preuves épigraphiques dans N° 91, 99, 105, 106, 108, 111, 138, 139, 140, 141 et 145. Voir également CAMPANILE, 1994.

qu'on leur accordait une certaine reconnaissance en inscrivant leur nom dans des mentions honorifiques et sous des statues²⁷. Ce qui semble important à comprendre dans la présence des femmes parmi les inscriptions des grands-prêtres est le fait que la mobilité sociale à travers les générations — c'est-à-dire le besoin des familles dynastiques d'avoir des attaches dans plusieurs villes et dans plusieurs sphères sociales du monde romain — représentait un aspect essentiel pour les grandes familles gréco-romaines comme celle des *Vedii*. On signale souvent celles-ci aux côtés d'un asiarque, et exerçant ce poste religieux au même titre en tant que grande-prêtresse. Or, G.M. Rogers croit que dans ces sources commémoratives mixtes, les sommes pour l'organisation des spectacles de gladiateurs provenaient autant des deux sexes (dans une proportion inconnue) et il croit que même, au III^e siècle, des femmes apparaissaient comme étant des bienfaitrices de leur propre chef, reflétant une certaine indépendance financière dans les souscriptions (elles apparaissent en leur nom propre), mais pas avec de l'argent totalement de leur propre poche²⁸. L. Migeotte porte à notre attention un cas antérieur où ces dernières prêtaient leur argent à la ville dans une souscription forcée pour la reconstruction d'un temple à la suite d'un incendie en 356 av. J.-C.. Le Pseudo-Aristote écrit que « Les Éphésiens, ayant besoin de fonds, établirent une loi pour que les femmes ne portent pas d'or et prêtent à la cité celui qu'elles avaient alors ; etc. »²⁹ et que « fixant un prix à payer en argent pour les colonnes qui étaient dans le temple, ils permirent à

27. KIRBIHLER, dans PETITFRÈRE, 1999, p. 213-214.

28. ROGERS, 1991, p. 215-223.

29. Pseudo-Aristote, *Économique*, II, 2, 19 (1349-a) : Ἐφέσιοι δεηθέντες χρημάτων νόμον ἔθεντο μὴ φορεῖν χρυσὸν τὰς γυναῖκας, ὅσον δὲ νῦν ἔχουσι δανεῖσαι τῇ πόλει κτλ.

quiconque verserait l'argent d'y inscrire son nom, comme s'il les avait consacrées.»³⁰. Migeotte note que les bijoux auraient servi peut-être pour obtenir des fonds de l'extérieur³¹. Ces emprunts forcés du IV^e siècle av. J.-C. ont le trait commun d'imposer une perspective de devoir moral par le pouvoir en place, mais ne sont pas la forme principale d'emprunt³² et des souscriptions volontaires sont aussi effectuées à cette époque³³.

Au cours de la période romaine d'Éphèse, quelques femmes ont réussi à obtenir le prestigieux poste de grande-prêtresse, dont Vedia Marcia et Flavia Papiane³⁴. Elles ont été des grandes-prêtresses d'Asie, ce qui consistait à l'époque au plus haut rang administratif que pouvaient obtenir les femmes de la province³⁵. Les inscriptions au sujet autant des hommes que des femmes deviennent rares, vers 220-240, lorsque cette prestigieuse famille obtient les rangs supérieurs (proconsulat, etc.) et émigre en grande partie vers l'Italie, mettant ainsi fin à quatre générations de femmes actives à Éphèse³⁶. Finalement, ce que l'on peut en conclure est que la mobilité sociale des familles sénatoriales nous permet d'analyser l'apport des élites locales sur une période précise dans le temps, de quelques générations seulement.

30. Pseudo-Aristote, *Économique*, II, 2, 19 (1349-a) : Τῶν τε κίωνων τῶν ἐν τῷ νεῷ τάξαν-
τες ἀργύριον ὃ δεῖ καταβαλεῖν εἶων ἐπιγράφεσθαι τὸ ὄνομα τοῦ δόντος τὸ ἀργύριον ὡς ἀνατε-
θεικότος.

31. MIGEOTTE, 1984, p. 286-287.

32. RIEZLER, 1907, p. 57.

33. Migeotte, 1984, p. 366.

34. *I.Ephesos*, III, n° 729.

35. *I.Ephesos*, III, n° 729 ; KIRBIHLER, dans PETITFRÈRE, 1999, p. 216.

36. KIRBIHLER, dans PETITFRÈRE, 1999, p. 220. La dernière source de cette famille pro-
viendrait apparemment de l'an 238-244 ; *I.Ephesos* VII, 1, n° 3081.

3.3.1 Asiarque de la ville d'Éphèse

L'asiarque était d'une certaine manière lié aux jeux. Il s'agissait de magistrats impliqués dans la tenue de ces spectacles. Il existe surtout des inscriptions relatives aux grands-prêtres et à l'organisation de ceux-ci, alors que l'asiarque aurait un rôle différent dans la gladiature en Asie Mineure. Michael Carter en déduit, suite à l'analyse des sources, que les grands-prêtres demeuraient souvent mentionnés sur les inscriptions commémoratives, mais que l'organisation et la « commandite » financière revenaient également en partie aux asiarques³⁷.

Ces derniers avaient intérêt à ériger des monuments commémoratifs décrivant les jeux qu'ils avaient commandités, tout cela dans le but de montrer à la population les actes de bienfaisance qu'ils avaient effectués et par désir de laisser leur marque pour les générations futures. Ils devaient bien marquer leur rôle en tant qu'organisateur puisque la popularité s'y rattachant s'évaporait aussi rapidement que les masses sortant du théâtre à la fin des combats. Deux inscriptions (N° 140 et 141) ont été retrouvées à l'égard des jeux et de la troupe de gladiateurs qu'il avait en sa possession. Ces inscriptions nous en apprennent peu sur l'évènement en tant que tel, mais étant trouvées dans l'*Artemision*, nous pouvons croire que l'importance de cette *φαιλίας μονομάχων* faisait écho aux habitants de la ville, autant dans la sphère civique que religieuse. Une autre (N° 111) relie un asiarque d'Éphèse et des gladiateurs. Par contre, elle nous apprend seulement le nom de celui-ci : Κλαυδίου Κλεοβούλου. Il est pertinent de noter que les inscriptions relatant ces troupes sont reliées aux asiarques

37. CARTER, 1999, p. 153, p. 162-168, p. 194 et p. 222. Voir la source *BE* 1949.148, et les entrées du catalogue N° 91, 140 et 141.

et non aux grands-prêtres, qui eux, nous le verront bientôt, avaient la charge de l'organisation des cérémonies. Ainsi, la majorité des sources relatives aux asiarques étaient de nature à faire référence aux troupes.

Une autre inscription (**N° 106**) signale que M. Fulvius Publicianus Niciphorus a été asiarque de la ville pour quatre jours, mais on ne spécifie pas la nature de cette nomination. Par contre, étant donné que ce poste obtenait également une part à jouer dans l'organisation, mais que les sources ont tendance à davantage faire remarquer les grands-prêtres dans ce rôle, il se peut bien que ce titre temporaire permis d'être quand même impliqué, mais que l'on n'en fit pas mention

3.3.2 Grand-prêtre du culte impérial

Le grand-prêtre responsable du culte de l'empereur figure comme celui qui s'occupe également, selon les devoirs de son mandat annuel, d'organiser des jeux. Par la nature extrêmement dispendieuse de ce loisir romain, ce poste obtenait probablement autant de convoitise – par les nombreux avantages en terme d'honneur et de gain de popularité – que de refus par certains – pour les charges assez onéreuses et le besoin de trouver des gladiateurs ainsi que des bêtes sauvages pour divertir les masses de façon adéquate. Une inscription d'une base de statue rend honneur à Titus Flavius Montanus, qui fut grand prêtre d'Asie pour le temple du koinon d'Asie, prêtre d'Auguste et agonothète à vie, pour avoir (lignes 8-10) « complété le théâtre, le dédicaçant durant sa haute prêtrise, et ayant organisé des combats et des *venationes* sauvages » (**N° 149**).

Une autre inscription singulière existe concernant un certain Marcus Aurelius Mindus Matidianus Pollio (N° 110) : un homme ayant exercé plusieurs postes de procureur et de préfet durant le règne de Commode³⁸ a été nommé « grand prêtre d'Asie des temples à Éphèse pour cinq jours » durant lesquels il a tué 25 animaux libyens dans une chasse de bêtes. Michael Carter en déduit que le rôle et but unique du titre de grand-prêtre constituait la tenue des jeux de gladiateurs et de ses cérémonies, ce qui semble nettement logique. On peut croire que cet individu s'est fait offrir ce poste temporaire pour son avancement politique personnel — il en donne la description parmi ses exploits — et ainsi attirer les honneurs et la popularité qui accompagnent l'organisation de tels spectacles³⁹. Les rôles respectifs des grands-prêtres et des asiarques demeurent difficile à démêler, comme il a été question dans les deux dernières sections. Les prochaines lignes tentent ainsi d'éclaircir le problème.

3.3.3 Asiarque et grand-prêtre : postes liés ou sans connexion ?

Tout un débat persiste parmi les spécialistes pour comprendre les réels liens qui existent entre le poste d'asiarque et celui de grand-prêtre ainsi que chacune de leur relation avec le culte impérial. Les deux postes faisaient partie des hautes sphères politiques de la cité (et conséquemment, de la province) et demandaient une richesse considérable. Dans ce débat, deux camps s'affrontent. D'une part, certains croient que les deux postes sont complètement séparés et que l'asiarque n'a pas de lien direct avec le culte, sauf pour remplir à l'occa-

38. PFLAUM, 1950, p. 328-347.

39. CARTER, 1999, p. 198-199.

sion des obligations civiques qui impliqueraient une fonction de prêtrise, donc l'organisation de jeux⁴⁰.

D'autres jugent qu'il existait une unité entre les deux offices⁴¹ et que l'asiarque portait un certain caractère religieux, comme le montre un passage du *Digeste* où Modestin, un avocat du III^e siècle, écrit à propos de ceux qui se trouvent exempts de liturgies parce qu'ils possédaient un office tel qu'asiarque :

Ἔθνους ἱερωσύνη, οἷον Ἀσιαρχία, Βιθυνιαρχία, Καππαδοκαρχία, παρέχει ἀλειτουργησίαν ἀπὸ ἐπιτρόπων, τοῦτ' ἔστιν ἕως ἀν ἄρχῃ.
(« La prêtrise d'une nationalité, comme celle d'Asiarque, de Bithyniarque, (ou) de Cappadociarque, confère une exemption du rôle de tuteur, ceci lorsque la personne est en mandat. »)⁴²

Les spécialistes s'entendent sur le fait qu'une unité existait, mais ils sont divisés quant à savoir si c'était uniquement signalé par Modestin pour ce siècle en particulier ou bien uniquement pour les régions mentionnées (Asie, Bithynie et Cappadoce).

S.J. Friesen se dresse contre cette approche en pointant que l'auteur du texte n'emploie aucunement le terme technique ἀρχιερεὺς Ἀσίας⁴³. De plus, il explique également que dans un autre passage du *Digeste*⁴⁴, Modestin ne considèrerait pas l'asiarque comme étant un poste de grand-prêtre provincial ou du culte impérial puisqu'il s'agissait en fait d'un office d'ordre municipal, comme ceux dans la liste décrite par le *Digeste*, et que ce poste incluait plu-

40. BRANDIS, 1914, coll. 1564-1578; MAGIE, 1950, p. 450-452; KEARSLEY, 1986, p. 183-192; KEARSLEY, 1987, p. 49-56; KEARSLEY, 1989, p. 57-65; KEARSLEY, 1996, p. 129-155; FRIESEN, 1993, p. 98; ZAMBRINI, 1994, 63 n. 32.

41. VAGLIERI, 1895, p. 728; SHERWIN-WHITE, 1963, p. 89-90; DEININGER, 1965, p. 41-50; BOWERSOCK, 1969, p. 26; ROSSNER, 1974, p. 102-107; JONES, 1978, p. 69; WÖRRLE, 1992, p. 368-370; HERZ, 1992, p. 93-115.

42. *Dig.* 27.16.14.

43. FRIESEN, 1999, p. 281.

44. *Dig.*, 27.1.6.

sieurs mandats municipaux (dans notre cas, des jeux de gladiateurs) et que ces derniers étaient d'une durée déterminée et variaient selon la ville et la région (d'où les titres *Asiarchate*, *Bithyniarchate* et *Kappadokiarchate*)⁴⁵. Il existe aussi des sources⁴⁶ mentionnant un asiarque en tant que membre de l'élite de la province ou ayant beaucoup d'influence au niveau municipal, mais cela n'indique d'aucune manière que le poste était lié aux activités culturelles.

Michael Carter juge que les deux postes n'ont jamais servi le même office dans le monde gréco-romain⁴⁷. Toutefois, il explique que les preuves épigraphiques nous montrent qu'aucune personne n'a cumulé les deux offices dans sa vie et, encore moins, que l'on ne peut pas voir les deux postes attribués à la même personne dans une quelconque inscription. Ce qui pourrait porter à confusion dans plusieurs cas épigraphiques réside dans le fait qu'autant les femmes d'asiarques que de grands-prêtres avaient le même nom de grande-prêtresse et que les deux offices pouvaient être qualifiés de τῆς Ἀσίας ou bien de ναοῦ τοῦ / ναῶν τῶν ἐν Ἐφέσῳ⁴⁸. Il faut toutefois préciser que le débat entre spécialistes dans la compréhension de la place que chacun des postes occupait n'est toujours pas terminé.

Il est évident que si l'on retourne aux sources épigraphiques à propos de l'asiarque uniquement, on peut facilement voir que ces personnes sont, comme Michael Carter propose, impliquées principalement dans la gestion des troupes de gladiateurs (**N° 91, 108, 140, 141**) et que ce sont les grands-prêtres

45. FRIESEN, 1993, p. 95-96.

46. Strabon, 14.1.42; *Actes*, Bible, 19.31.

47. CARTER, 1999, p. 203-205.

48. CARTER, 1999, p. 203-205.

qui sont chargés d'organiser et de financer les jeux, particulièrement avant le III^e siècle. Si l'on étudie les inscriptions touchant les asiarques, elles proviennent toutes de la ville d'Éphèse et elles concernent pour la presque totalité ces troupes (mais aucunement l'organisation des spectacles) et portent principalement sur la « commémoration d'une munificence gladiatoriale ». Ce qui reste particulier, par contre, c'est que ce titre inclurait également les responsabilités d'un grand-prêtre et restait davantage prestigieux⁴⁹. Donc, un membre de l'élite ayant obtenu le mandat d'asiarque aura probablement déjà été grand-prêtre dans sa vie ou bien l'a eu « par défaut » en assumant les mêmes responsabilités durant son mandat en tant qu'asiarque.

À la lumière de ces réflexions, il semblerait logique que ce poste apporte un prestige plus grand étant donné que la possession d'une famille de gladiateurs requérait une quantité phénoménale de ressources humaines et financières que seuls les riches pouvaient obtenir. Également, si l'on considère également certaines inscriptions qui concernent les admirateurs des gladiateurs de Veditius (N^o 100, 138 et 139), qui sont toutes associées à ce titre, on peut comprendre comment ces administrateurs (dans ce cas-ci faisant partie de la famille des *Veditii*) pouvaient accumuler les honneurs et gravir les échelons politiques. L'association en question reflète la popularité de ces combattants, mais tout autant des asiarques, des grands-prêtres ainsi que le culte de l'empereur. On croirait que les jeux étaient typiquement romains, étant donné que les Grecs ont conservé leur propre version, mais tout démontre que la gladiature prit un tournant hautement hellénique dans les cités d'Asie.

49. CARTER, 1999, p. 205.

3.4 Le gladiateur grec romanisé

Les premiers jeux de gladiateurs d'Asie Mineure furent présentés, selon Plutarque, par le général romain Lucius Licinius Lucullus, pour le divertissement des peuples grecs, à l'hiver de 70-71 av. J.-C.⁵⁰. Parmi des épitaphes de gladiateurs qui énoncent des noms/surnoms typiquement grecs, on faisait souvent référence à la culture et à la mythologie grecque, comme ce pourrait être le cas avec une épitaphe (N° 97) d'un combattant éphésien nommé Hippolyte (personnage mythologique, fils de Thésée). Cet aspect mythique (et surtout héroïque) est indéniable dans l'approche particulièrement hellénistique que les Grecs ont eue lorsqu'ils ont commencé à organiser, comme partout ailleurs dans l'empire — mais cette fois à leur propre manière — des jeux romains.

Ce qui paraît particulier parmi les inscriptions et les reliefs retrouvés à propos des gladiateurs de la ville d'Éphèse est que l'immense majorité forme une image d'héroïsation et de glorification du combattant. Un sujet reste récurrent dans certains cas : on peut noter des formules épigraphiques dans plusieurs épitaphes de combattants (N° 83, 86, 90, 92, 94, 95 et 116) faisant mention de la commémoration de la grâce que ceux-ci avaient en combat (μνείας χάριν). Ces inscriptions sont presque toujours accompagnées de reliefs montrant un gladiateur dans la gloire de la victoire (avec la présence d'un rameau de palmier) ou bien lors d'un combat, arme et bouclier en main. Ces images proposent

50. Plutarque, *Lucullus*, 23, 1 : Λούκουλλος δὲ τὴν Ἀσίαν πολλῆς μὲν εὐνομίας, πολλῆς δ' εἰρήνης ἐμπεπληγῶς οὐδὲ τῶν πρὸς ἡδονὴν καὶ χάριν ἡμέλησεν, ἀλλὰ πομπαῖς καὶ πανηγύρεσιν ἐπινικίοις καὶ ἀγῶσιν ἀθλητῶν καὶ μονομάχων ἐν Ἐφέσῳ καθήμενος ἐδημαγῶγει (« Lucullus, after filling Asia full of law and order, and full of peace, did not neglect the things which minister to pleasure and win favour, but during his stay at Ephesus gratified the cities with processions and triumphal festivals and contests of athletes and gladiators. »), traduction par PERRIN, 1948, p. 543.

un aspect héroïque, certes, mais proposent également une vision populaire des combattants qui semble faire abstraction de leur statut social inférieur. On a non moins trouvé deux reliefs éphésiens portant un rameau de palmier (**N° 92 et 95**), présentant un homme en combat, datant du III^e siècle, et un autre montrant un combattant après une victoire, casque et bouclier déposés au sol. Un autre type de relief rare a été découvert (**N° 121**), indiquant cette fois-ci plusieurs couronnes pour chaque victoire ainsi qu'un rameau de palmier aux pieds du combattant. Ces inscriptions suggèrent que le gladiateur grec était à la hauteur des autres athlètes du monde hellénistique et obtenait une place dans la mémoire collective populaire dans les cités grecques. Quelques unes du même genre ont été trouvées à Aphrodisias et nous les étudierons dans le prochain chapitre. Deux reliefs supplémentaires d'Éphèse (**N° 122 et 123**) montrent tout autant des couronnes en signe de victoire, mais contrairement au rameau de palmier qui est toujours représenté seul, la couronne se retrouve en grand nombre, de façon systématique, pour bien représenter chaque victoire individuellement.

Aphrodisias

Aphrodisias a connu un développement et une histoire assez similaire à Éphèse, ayant vécu les guerres civiles avant l'arrivée définitive des Romains. Peu de choses sont connues de cette localité avant le I^{er} siècle av. J.-C., sinon qu'elle fut occupée par Antiochus III en 180 av. J.-C. et qu'elle fut importante dans la région pendant le I^{er} siècle av. J.-C., avant de connaître une croissance rapide¹. Aphrodisias demeurait une ville libre sous la domination romaine. Cette affirmation semble contradictoire, mais cette cité joue le rôle d'exemple significatif de l'attitude que pouvait avoir Rome par rapport à certaines localités sous son emprise. Aphrodisias était entrée en sympolitie avec les villes de Plarasa, de Cibyra et de Tabae au II^{er} siècle av. J.-C.², constituant une union entre des localités qui conservaient chacune leur identité propre, mais le nom de Plarasa disparut peu à peu des sources épigraphiques et littéraires avec le temps³. La ville du culte d'Aphrodite avait à cette époque obtenu plusieurs privilèges (fiscaux et autres) après avoir reçu les bonnes grâces de

1. MELLOR, 1975, p. 49. À propos de l'occupation par Antiochus III, voir Tite-Live, 37, 21, 5, traduction par ENGEL, 1983, p. 34 : *Cotton et Corylenus et Aphrodisias Crene primo impetu captae sunt.* (« Cotton, Corylénos, Crènè d'Aphrodisie furent prises au premier assaut. »). À propos de sa croissance, voir ROBERT, *EA*, 338.

2. MELLOR, 1975, p. 50.

3. JACQUES, 1999, p. 245.

César et d'Auguste par l'entremise du *senatus-consultum de Aphrodisiensibus* daté de 39-38 av. J.-C., qui donnait, entre autres, l'asylie pour son sanctuaire d'Aphrodite et des exemptions à plusieurs niveaux (surtout financiers)⁴. Elle avait auparavant, dans la guerre contre Mithridate VI, aidé le proconsul romain Quintus Oppius en 88 av. J.-C. en envoyant une armée à Laodicée. On grava le document sur les murs du théâtre pour bien signifier historiquement et de façon permanente le statut libre de la cité. Or, malgré que le document exista de manière perpétuelle, leurs libertés s'arrêtaient en réalité où l'empereur le voulait bien et chaque nouvel empereur devait « approuver à nouveau » ce document, garantissant ainsi le statut de cité libre d'Aphrodisias⁵. La cité aurait sûrement pu devenir de type stipendiaire, comme c'était le cas avec Éphèse. En droit, elle devait passer par Rome à chaque fois que ses droits étaient contestés ; parfois même l'empereur ne tranchait pas en sa faveur, selon son bon vouloir, et possédait le droit de révoquer le sénatus-consulte en tout temps. François Jacques considère ce statut comme existant certainement en tant que « cas limite » de liberté d'une cité hellénistique sous la domination romaine⁶. Assurément, les villes libres ou pérégrines jouissaient de libertés, mais on doit se demander si celles-ci demeuraient vraiment significatives, autant en quantité qu'en qualité. Cela pouvait assurément faire l'affaire de l'empereur, puisqu'il n'accordait pas trop de libertés tout en s'assurant de la mainmise des décisions finales à l'égard de ces cités, donc de passer outre les décisions ou les

4. *I Aph 2007* 8.27.

5. JACQUES, 1999, p. 228-230 ; REYNOLDS, 1982. À propos du statut particulier d'Aphrodisias, voir également NÖRR, 1966, p. 61 et MILLAR, 1983.

6. JACQUES, 1999, p. 228-230.

abus des gouverneurs et des administrateurs provinciaux. Il existe une preuve de l'indépendance financière de la cité jusqu'en l'an 243 dans une lettre de Gordien III mentionnant que la ville n'était pas obligée de venir en aide aux autres cités voisines, comme le conseil de la province l'avait décidé, pour la reconstruction (peut-être à la suite d'un gros tremblement de terre) et ainsi poursuivre la tradition de liberté accordée à Aphrodisias comme l'avait exigé l'empereur⁷.

Elle était devenue sous la domination romaine la capitale provinciale de la Carie, après des déstructurations/restructurations dans la province de Phrygie⁸. Les nombreuses fouilles pendant les dernières années ont permis aux chercheurs de mieux connaître le monde des gladiateurs grecs, non pas uniquement à Aphrodisias, mais d'une manière générale dans l'ensemble des grandes villes d'Asie Mineure. C'est ce que nous verrons plus loin dans ce chapitre.

4.1 Le théâtre

Le théâtre d'Aphrodisias est apparu au I^{er} siècle av. J.-C. et il a été rénové à plusieurs reprises. On transforma le bâtiment en arène à l'époque d'Antonin le Pieux (138-161 apr. J.-C.), les gradins furent rénovés entre 161 et 180 apr. J.-C., un mur de protection entoure désormais l'arène et des portes de service reliant le dessous du bâtiment de scène et l'arène ont également été ajoutées. Une inscription honorifique pour M. Ulpius Carminius Claudianus (**N° 58**) stipule que ce grand-prêtre a fait un don de 105 000 deniers, dont 10 000 ont

7. JONES, 2002, p. 763 ; REYNOLDS, 1982, nos. 21 et 22 ; OLIVER, 1989, nos. 281 et 282.

8. DEBORD, 2009, p. 450.

été utilisés pour l'agrandissement des gradins du théâtre (lignes 18 à 20)⁹. Il faut toutefois savoir que ce théâtre est non pas seulement gréco-romain, mais porte la marque de plusieurs cultures présentes à l'époque dans le bassin méditerranéen.

Voici les dimensions exactes du bâtiment :

	Diamètre/Largeur	Surface approx.	Nombre théorique de places
<i>Orchestra</i>	25 m	440 m ²	-
<i>Cavea</i>	40 m	4 060 m ²	10 150

Il possède à plusieurs égards les mêmes caractéristiques fonctionnelles que celui de la ville d'Éphèse. Or, malgré que l'*orchestra* soit presque aussi grande que celle du théâtre éphésien, la chose surprennante se trouve dans la dimension des gradins, où le nombre de places théoriques est coupé de plus de la moitié.

Le stade s'inscrivait de façon régulière comme un autre lieu des combats, offrant alors une espace acceptable pour présenter ce genre de spectacle. Il existait un système de barrières de filets munis de poteaux ancrés dans des trous percés sur le bord de la première rangée de sièges. Le mur avait 1,6 m de hauteur, mais pouvait être augmenté à 4 m pour les *venationes*¹⁰

9. PONT, 2008, p. 221 ; REYNOLDS, dans SMITH, 1991, p. 20 ; Selon l'hypothèse de J.M. Reynolds, ces travaux ont pu concerner les rangées inférieures des gradins.

10. GOLVIN, 1988 ; WELCH, 1998, p. 550.

4.2 Les fonctions civiques et religieuses

4.2.1 Grand-prêtre du culte impérial

Il n'y a aucun asiarque attesté dans les sources trouvées à Aphrodisias et avec raison. Ce poste important était évidemment relié à la province d'Asie, qui était justement administrée à partir de Pergame ou d'Éphèse. Il a été question amplement des asiarques dans le chapitre précédent. Par contre, les grands-prêtres étaient tous aussi présents dans la vie politique ainsi que dans l'organisation de jeux à Aphrodisias.

En effet, les grands-prêtres de cette cité autonome avaient pour mandat, lié à leur poste annuel, d'organiser ces spectacles. Ceux en l'honneur du culte de l'empereur étaient centrés dans les grandes cités impériales comme Éphèse et Pergame. Or, Aphrodisias avait quand même son temple dédié à ce culte, le *Sebasteion*¹¹, mais une cité autonome et libre comme celle-ci, de par son simple statut, n'avait pas fait office d'hôte annuel et permanent, comme Éphèse, d'un tel festival d'envergure impériale¹². K. Welch contredit cela en expliquant que le culte était célébré et organisé dans la ville d'Aphrodite pendant le I^{er} siècle et qu'il impliquait une famille de gladiateurs d'un grand-prêtre, grâce aux liens étroits qui existaient depuis longtemps entre elle et Rome¹³. Par la suite, ces jeux ont été intégrés aux festivals agonistiques et civiques.

Maintenant du côté du rôle des grands-prêtres, voyons un décret honorifique

11. Pour plus d'informations sur ce temple, REYNOLDS, 1981, p. 317-327; REYNOLDS, 1986, p. 109-117; SMITH, 1987, p. 88-138; SMITH, 1988, p. 50-77; SMITH, 1990, p. 89-100.

12. ROUECHÉ, 1993, p. 61; voir aussi LIERMANN, 1889, p. 36. Cf. ROBERT, 1940, p. 273.

13. WELCH, 1998, p. 559-560; deux documents prouvent cet argument : ROUECHÉ, 1993, p. 161-162, n° 48 et l'inscription du catalogue N° 3.

pour M. Antonius Apelias Severinus, daté de la fin du II^e siècle et du début du III^e siècle (N° 1) en l'honneur de jeux et/ou de *venationes* organisés¹⁴. La plaque de marbre, décorée de toute part et arborant la Fortune ainsi que des Victoires ailées tenant des rameaux de palmier, ne fait pas penser à un monument funéraire de cette époque. Dans ce cas-ci, on commémore certes l'organisation d'un spectacle de gladiateurs, mais aussi toute la troupe qui a été engagée pour l'occasion. Les nombreux reliefs montrant un seul combattant ainsi que son nom seraient associés, dans ce qui semblerait un groupe de reliefs, à ce type précis de monument commémoratif d'un propriétaire d'une troupe gladiatoriale et ne seraient pas vraiment, eux non plus, des reliefs funéraires¹⁵.

Au sujet de la possession d'une telle troupe par un grand-prêtre, il était très courant de voir les combattants être vendus au prochain grand-prêtre ayant obtenu le mandat de l'année suivante¹⁶. Cela permettait justement aux membres de l'élite qui obtenaient le poste relié à l'organisation de posséder facilement et rapidement une troupe de combattants apte à donner un bon spectacle. Si l'on considère qu'à Éphèse, l'asiarque prenait part à la charge des familles de gladiateurs, il est toutefois normal de voir qu'à Aphrodisias, le grand-prêtre, ayant obtenu un mandat hautement similaire à celui de l'asiarque, demeurerait celui qui était désigné pour entretenir la troupe de combattants servant aux spectacles. Par contre, C. Roueché suggère qu'un grand-prêtre aurait eu recours à un professionnel, comme un laniste, pour « louer » de bons combattants tout

14. ROUECHÉ, 1993, p. 62.

15. ROBERT, 1940, p. 59-63 ; ROUECHÉ, 1993, p. 64.

16. MANN, 2009, p. 279 ; CARTER, 1999, p. 106. Voir également la section 2.6 concernant la troupe de gladiateurs.

en économisant de l'argent, surtout dans les villes où les jeux étaient présentés seulement une fois par année¹⁷. S'agirait-il du même cas à Aphrodisias ? Elle donne une réponse positive de manière implicite, mais une incertitude tient toujours. Il me semble que les membres de l'élite de cette ville auraient probablement pu posséder les ressources financières pour se permettre d'entretenir une troupe entière, mais une lettre de l'empereur Hadrien datant de l'an 125 prouve que la charge financière paraissait plutôt élevée¹⁸.

Une autre inscription sur un bloc de marbre bien décoré et faisant la commémoration d'un grand-prêtre et de sa troupe a été trouvée, datant de la fin du I^{er} siècle et du début du II^e siècle (N^o 2). Celle-ci reste assez similaire à la première étudiée. Par contre, on attire l'attention ici sur la présence de chasseurs de taureaux qui paraîtraient en fait des hommes à cheval qui devaient sauter sur ces immenses bêtes¹⁹ (durant un spectacle qu'on appelait *ταυροκαθάψια*) et ainsi lutter pour les faire tomber au sol²⁰. Il se pourrait que ces combattants soient en mesure d'effectuer des feintes et de présenter des « acrobaties » avant de tuer le taureau en question²¹.

D'un autre côté, certains reliefs avaient comme image des signes mythologiques et d'héroïsme. Ce genre de source arborant des figures ailées comme la Victoire ainsi que des rameaux de palmier ne sont pas nécessairement des mo-

17. ROUECHÉ, 1993, p. 74 ; ROBERT, 1940, p. 285 ; VILLE, 1981, p. 270-272.

18. Les membres de l'élite ne voulaient pas poser leur candidature pour le poste puisque l'organisation d'un tel divertissement représentait quelque chose d'assez dispendieux selon eux. La lettre de l'empereur proposerait que ceux-ci fassent une contribution monétaire à la ville ou bien à une construction importante, comme celle de l'aqueduc dans ce cas-ci. Voir ladite lettre dans *SEG* 50.1096 ainsi que la récente discussion dans COLEMAN, 2008.

19. WELCH, 1998, p. 561.

20. CARTER, 1999, p. 276.

21. ROUECHÉ, 1993, p. 64 ; ROBERT, 1940, p. 310-312.

numents commémoratifs. C'est le cas avec une autre inscription, cette fois-ci de type funéraire, retrouvée sur le sarcophage du grand-prêtre Marcus Aurelius, mari de Zenonis — qui a assurément joué le rôle de la personne ayant fait construire ce monument — datant du II^e siècle (N^o 29). Une source en l'honneur d'un grand-prêtre d'Aphrodisias, Fl(avius?) Aelius Aineias, a été retrouvée sur la base d'une statue en marbre qui n'a pas encore obtenu de datation²².

Une dernière inscription nous montre l'importance de la famille des *Carminii Claudiani* originaires d'Attouda et celle des *Flavii* d'Aphrodisias. Dans une grande mention honorifique hautement détaillée (N^o 58), M. Ulpus Carminius Claudianus est mentionné en tant que grand-prêtre d'Asie, ayant fait des offrandes pour la construction de plusieurs bâtiments importants de la ville. Outre les dépenses encourues pour l'agrandissement des gradins du théâtre, expliqué dans la section sur le théâtre d'Aphrodisias, il a également offert une couronne en or que le grand-prêtre lui-même ainsi que ses successeurs, allait porter durant les cérémonies²³. La famille des *Carminii Claudiani* et de celle des *Flavii* ont été unies par le premier mariage de M. Ulpus Carminius Claudianus à la fille d'un Aphrodisien (Flavius Athénagoras, devenu procureur, lui-même fils d'un grand-prêtre d'Asie), nommée Flavia Apphia qui, elle, avait été une grande-prêtresse d'Asie et avait participé à l'évergétisme mentionné dans l'inscription en question²⁴. En outre, il est évident qu'il s'agissait d'un

22. Inscription du catalogue N^o 30.

23. PONT, 2008, p. 221 ; ROBERT, 1966, p. 415.

24. PONT, 2008, p. 223 ; REYNOLDS, 1999, p. 327-334. Reynolds, p. 330, propose que les *Flavii*, d'après le gentilice, avaient obtenu la citoyenneté romaine avant même les *Carminii*.

homme politique important, selon les nombreux actes évergétiques qu'il a financés, parmi les notables de la cité d'Aphrodite et parmi les grandes dynasties familiales de l'Asie Mineure, comme celle des *Vedii*²⁵.

4.3 Le combattant grec devenu romain

Les gladiateurs dans la majeure partie de l'empire avaient le statut d'esclaves et devaient se conformer aux instructions de leur maître, achetant peu à peu (s'ils le désiraient), leur liberté à chaque combat dans l'arène. Dans le monde hellénistique des cités d'Asie Mineure, on ne connaît pas vraiment l'origine sociale des combattants. Les conquêtes territoriales de l'empire devenaient moins nombreuses durant l'instauration de la gladiature en Orient, faisant en sorte que beaucoup des combattants grecs n'étaient pas des prisonniers de guerre, mais plutôt des volontaires libres, des condamnés à l'école de gladiateurs ou de simples esclaves²⁶. Dans le cas d'Aphrodisias, deux mentions sont faites par rapport à ce sujet. Ces deux inscriptions (**N° 2 et 3**) spécifient qu'il existait des prisonniers parmi la troupe appartenant à ces deux grands-prêtres. Nous connaissons le statut social de ces derniers, mais rien ne nous indique celui des combattants. Par contre, on utilise les termes *δοῦλος* et *ἐλεύθερος* pour distinguer les hommes libres des esclaves. De plus, le terme technique *ἀπογραφεύς*, provenant du monde de l'athlétisme grec, était utilisé pour désigner un gladiateur qui était enregistré par la signature d'un contrat.

25. PONT, 2008, p. 226-238, fait longuement état des actions évergétiques, des postes administratifs et des liens entre la famille des *Carminii* d'Attouda et des *Flavii* d'Aphrodisias.

26. CARTER, 1999, p. 78.

Voilà un signe très clair d'une hellénisation de ce divertissement typiquement romain, mais surtout un signe du statut social libre que pouvaient avoir les combattants²⁷.

4.3.1 Symboles : palme et couronne

Également, il est question d'éléments hellénistiques autant dans la symbolique que dans la titulature, particulièrement sur les stèles, épitaphes et reliefs funéraires retrouvés dans la ville d'Aphrodisias. Deux reliefs (N° 14 et 70) montrent des hommes à la suite d'une victoire dans l'arène, casque retiré et bouclier déposé au sol, avec un rameau de palmier bien en vue pour exposer à tous les spectateurs la victoire glorieuse que le combattant a méritée. Un troisième relief (N° 22) montre un homme en combat ainsi que, semblerait-il, un rameau de palmier à la droite. Selon Michael Carter, il était peu commun en Asie Mineure d'attester ses victoires avec des couronnes et des rameaux, mais plus fréquent de les signaler à l'aide d'un chiffre précis dans l'inscription²⁸. Cette affirmation semble douteuse puisque les inscriptions et reliefs trouvés à ce jour proposent un symbole de la victoire (rameau et couronne) plutôt qu'une mention dans le texte. On a également retrouvé, dans la cité d'Aphrodisias, deux reliefs où l'on honore des grands-prêtres de la cité, au courant du II^e et du III^e siècle, à l'aide de plusieurs représentations de la Victoire ailée tenant un rameau de palmier (N° 1 et 29).

27. N'oublions surtout pas que cette liberté était toutefois liée sous contrat, engageant le combattant à des traitements similaires aux autres gladiateurs et qu'ils étaient tout autant accablés de l'*infamia*. Voir la section 2.5.2. Cf. VILLE, 1981, p. 339-345.

28. CARTER, 1999, p. 101 ; LAFAYE, 1896, p. 1597 explique que la tendance à utiliser la couronne comme symbole de victoire parmi les gladiateurs, en opposition au rameau de palmier, est un phénomène proprement grec.

4.3.2 Titulature, noms grecs particuliers et mythologie

En ce qui concerne la titulature retrouvée sur les épitaphes des combattants grecs, la culture hellénistique est encore omniprésente. En effet, on a retrouvé de nombreuses épitaphes mentionnant des noms grecs, souvent reliés à sa culture et à sa mythologie. Il y a tout d'abord un gladiateur nommé Menandros, combattant contre des bêtes, pointant vers le qualificatif de l'ardeur, mais également vers un des généraux d'Alexandre le Grand (N° 4). Une autre épitaphe rapporte Skirtos (N° 10), proposant ainsi un qualificatif d'agilité et d'habileté qui est vraiment approprié pour un rétiaire qui doit, armé simplement d'une dague, d'un trident et d'un filet, confronter le gladiateur lourd muni d'un grand bouclier ou bien se sauver de ceux qui pouvaient lui lancer un filet. On a aussi trouvé une inscription funéraire surnommant un combattant « Fortis » (N° 18). Étant un terme pouvant autant désigner la force, la robustesse, le courage ou la vertu, celui-ci est emprunté du latin. Selon Michael Carter, les termes latins étaient utilisés en grand nombre dans la gladiature grecque et par ce fait même demeuraient tolérés par la population en général²⁹. C'est avec des arguments comme celui-ci que l'on peut apporter un contrepois aux idées véhiculées par les auteurs anciens, comme il en a été question précédemment dans la section 1.3.1. Plusieurs termes latins (notamment les types de gladiateurs comme le rétiaire, etc.) ont été simplement empruntés et convertis en grec pour être utilisés à travers les inscriptions en Asie Mineure. Un autre était nommé « Aniketos », signifiant « invaincu »

29. CARTER, 1999, p. 77.

ou « invincible » (N° 19). Ce genre de nom paraît spécial — surtout lorsqu'il est trouvé sur une épitaphe — mais probablement que ce combattant ait essuyé une ou plusieurs défaites durant sa carrière. Or, on peut effectivement comprendre le besoin d'avoir un surnom qui évoque une image particulière pour l'adversaire devant soi et surtout, pour la foule de spectateurs acclamant l'homme qui entre dans l'arène. Une autre qui présente un nom latin a été trouvée à Aphrodisias (N° 22). La chose frappante, dans ce cas-ci, demeure que le surnom « Secundos » signifie « second », ou peut-être, de façon plus plausible, « propice » ou « favorable ». Il pourrait peut-être également faire partie du système de rang établi dans une école de gladiateurs ou parmi les combattants participant aux jeux. Surprenamment, celui-ci aurait été « deuxième », mais le relief funéraire porterait (incertain) la gravure d'un rameau de palmier, un signe de victoire et, en quelque sorte, de primauté. Une inscription funéraire d'« Eirenion » a été érigée par sa femme (N° 70). Il est quand même étonnant de voir un nom provenant d'un qualificatif d'amour plutôt que du courage, de l'agilité ou de la force, mais il semblerait autant approprié si l'on considère le contexte spectaculaire et divertissant des jeux. Ces combattants se devaient d'une part de gagner leur combat, mais avaient besoin également de « gagner la foule » pour recevoir ses bonnes grâces.

Allons maintenant du côté mythologique des noms grecs. Un rétiaire, surnommé Xanthos (N° 6), peut faire référence soit au dieu des rivières, qui avait également combattu, tel un gladiateur en combat singulier, le dieu Héphestos³⁰, ou bien ce pourrait être possiblement une référence à un des chevaux

30. Platon, *Crat.*, 391e, traduction par MÉRIDIER, 1931, p. 63 : ΣΩ : Οὐκ οἶσθα ὅτι περι

semi-divins d'Achille dans l'Illiade. Il existe trois autres sources mentionnant des personnages homériques très connus : Patrocle (N° 7), Achille³¹ et Margaretes (N° 8). Un autre homme, appelé Podenemos (N° 62), possède le qualificatif d'être « rapide comme le vent », mais fait aussi référence à une des nombreuses épithètes de la déesse Iris, divinité grecque messagère des dieux et se déplaçant à la vitesse du vent. Même Narcisse, avec sa suprême beauté mythologique tirée directement de la culture grecque, a vu son nom utilisé par un combattant (N° 11). Une autre inscription gladiatoriale propose le surnom de « Melanippos » (N° 31). Il y aurait neuf personnages de la mythologie reliés à ce nom, la plupart étant reliés à la Guerre de Troie, autant dans le camp des Grecs que des Troyens — étant souvent des personnages reliés aux grandes figures de la guerre troyenne, par exemple Priam, Hector ou Patrocle. Finalement, une inscription d'un homme appelé « Eurotas » a été trouvée (N° 32). Ce nom fait référence à un personnage mythologique responsable de la fondation de la cité de Sparte et également à la rivière qui y coule.

4.4 Le lieu des combats

Dans la section sur le théâtre d'Éphèse (section 3.1), il a été question du lieu précis des combats, attesté de façon épigraphique. Une seule inscription d'Éphèse souligne « explicitement » que les jeux étaient présentés dans le

τοῦ ποταμοῦ τοῦ ἐν τῇ Τροίᾳ, ὃς ἐμονομάχει τῷ Ἥφαιστῳ, ὃν Ξάνθον, φησί, καλέουσι θεοί, ἄνδρες δὲ Σκάμανδρον; (« SOC. — Ne sais-tu pas que, parlant du fleuve de Troie qui livrait un combat singulier à Héphaistos, il dit : « Les dieux le nomment Xanthe et les hommes Scamandre ? » (citation d'Homère, *Illiade*, 20, 74.) »).

31. ROBERT, 1940, p. 300.

théâtre. Dans la cité d'Aphrodisias, les preuves épigraphiques sont nombreuses et diverses. Quelques graffitis assez bien conservés ont été retrouvés sur les sièges du théâtre de la ville. Le bloc H des fouilles nous a donné trois reliefs (**N° 71 et 73**). Cela prouve clairement que le théâtre fut le lieu de combats, selon des inscriptions toutes datées de l'ère impériale (probablement, selon les tendances épigraphiques, au II^e et au III^e siècle). On aussi retrouvé des reliefs et des inscriptions en rapport à la gladiature dans le stade de la cité.

Une source (**N° 61**), arborant un relief montrant un rétiaire, indique que le stade fut sujet aux spectacles. Un relief funéraire d'un prénommé Xanthos (**N° 6**) a été trouvé juste au nord du bâtiment en question, mais ne constitue pas une preuve convaincante, en comparaison à la précédente. Par contre, un autre relief (**N° 64**) a été trouvé, cette fois-ci, directement dans le stade : il s'agit de celui du combattant Caestillus. Ce lieu de rassemblement proposait également une utilisation pour présenter toutes sortes de divertissement, mais surtout des *venationes*, de par sa grandeur et la hauteur de son mur de protection. En effet, il aurait été vraiment difficile de présenter des jeux, dans le petit théâtre, avec des combattants entrant dans l'arène sur un char³² ainsi que des chasseurs de taureaux, à cheval, qui devaient poursuivre les bovins cornus³³. Voici un exemple où le stade représentait un lieu des combats. Le mur de 1,6 m était augmenté à 4 m pour les félins et une barrière supplémentaire était ajoutée pour les taureaux³⁴, ce qui séparait les premiers sièges de

32. LAFAYE, 1896, p. 1588, n° 8 mentionne qu'il combattait de son char, mais CARTER, 1999, p. 96 croit que ce n'est pas le cas. Une suggestion pertinente demeurerait que le combattant descendait de son moyen de transport pour ainsi entrer en combat.

33. ROUECHÉ, 1993, p. 63; ROBERT, 1940, p. 318-319.

34. GOLVIN, 1988; WELCH, 1998, p. 550.

l'arène, autant pour le stade que pour le théâtre³⁵. En ajout, il ne servait pas seulement qu'à « protéger » les spectateurs, mais aussi à délimiter une division sociale claire entre les gens dans les estrades et les combattants, ainsi que les condamnés à mort³⁶. Cela suggère que les *venationes* et autres spectacles étaient assez courants et présentaient des animaux qui pouvaient très bien se retourner contre les spectateurs. L'arène du théâtre de la ville n'aurait pas été aménagée pour accueillir des gladiateurs (ni aucune présentation violente, de par le manque de protections pour les spectateurs) avant la moitié du II^e siècle³⁷, ce qui expliquerait que plusieurs des spectacles, surtout les *venationes*, ont été logiquement assignés au stade, si l'on en juge par les sources trouvées dans ces deux bâtiments.

4.5 La hiérarchie sociale aux jeux

4.5.1 Les associations partisans

Les recherches archéologiques dans le théâtre d'Aphrodisias ont révélé plusieurs choses qui manquaient parmi les découvertes faites à Éphèse, notamment la présence des associations partisans dans le théâtre et le stade. Contrairement à la déduction que cette partisanerie était présente ailleurs, il existe dans la cité d'Aphrodite un grand nombre d'inscriptions reliées à ce phénomène.

Nous avons obtenu la chance d'étudier quelques sources funéraires des admi-

35. CARTER, 1999, p. 272. Michael Carter explique que les animaux utilisés pour les condamnés à mort aux bêtes étaient affamés, ce qui augmentait beaucoup les risques de débordements ; JENNISON, 1937, p. 155-169.

36. Au sujet de la division sociale pendant les spectacles, voir la section 4.5.2 concernant les sièges réservés.

37. WELCH, 1998, p. 561.

rateurs des gladiateurs de Vadius à Éphèse (section 3.2.1). Ici, il sera question principalement de graffitis et d'inscriptions provenant des sièges du théâtre et du stade. Elles sont plutôt répétitives, mais elles montrent souvent des mentions de partisans regroupés sous certaines couleurs (très souvent les *Verts* ou les *Bleus*). Ce genre de groupe est surtout attesté pendant les présentations du cirque, vers la fin de l'époque impériale, mais celles-ci auraient pu apparaître aussi tôt que le II^e ou le III^e siècle, donc directement durant la « haute époque » des jeux. Proprement dit, ces groupes de couleurs sont surtout attestés dans le stade d'Aphrodisias, mais on sait maintenant que des spectacles (davantage des *venationes*) avaient lieu également dans ce bâtiment. Si l'on eut pris en compte ce fait, il est fort probable que ces regroupements eurent alors été destinés non pas uniquement à des prestations du cirque, mais à des présentations gladiatoriales. Ce phénomène social ne constitue pas une exclusivité à l'Asie Mineure. Par contre, cela démontre clairement un intérêt marqué de la population de la région pour les spectacles importés de Rome³⁸.

Il existe deux types d'inscriptions retrouvées. Il y en a des courtes mentionnant la fortune que pouvaient avoir certains groupes de partisans, démontrant probablement des victoires et des cieux favorables dans les prestations et spectacles du théâtre (**N° 65, 67, 68 et 69**). Ce qui semble distinctif réside dans le deuxième type d'inscription, rapportant les mauvais jours et les défaites reliés aux groupes de partisans, n'existe pas en aussi grand nombre (**N° 66**).

38. CARTER, 1999, p. 4. Pour des opinions contraires, proposant ce phénomène comme ; une maladie, ROBERT, 1940, p. 263 ; un élément contagieux, CARCOPINO, 1941, p. 269 ; un barbarisme, BRUNT, 1965, p. 269 ; une infection de l'aristocratie, MACMULLEN, 1966, p. 244 ; et même une horreur digne des Nazis, GRANT, 1967, p. 8.

Du point de vue de la vision populaire des partisans, ceci paraît tout à fait normal. D'un angle épigraphique, il est clair que ce genre d'habitude pourrait être comparé à celui des formules des épitaphes où l'on montre, avec raison, les bons côtés d'une personne. Ce qui frappe par contre, c'est que l'on ait, même si ce n'est qu'une seule fois, signalé des défaites et des choses négatives, que l'on ait gravé ce genre de chose directement dans la pierre. Il faut toutefois réduire l'impact de ces affirmations principalement parce que les graffitis sur les sièges du théâtre n'étaient évidemment pas destinés à être conservés durant plusieurs années, contrairement aux documents et monuments gravés dans la pierre et le marbre. C. Roueché suggère que les inscriptions négatives pouvaient très bien provenir de compétiteurs qui voulaient délibérément importuner la faction adverse³⁹. Les mots trouvés dans les gradins du bâtiment nous ont également témoigné de la présence de sièges réservés.

4.5.2 Les sièges réservés

La réservation de sièges au théâtre ainsi que leur organisation hiérarchisée pour les grands rassemblements et les spectacles était chose commune autant dans la région orientale qu'occidentale de l'Empire romain, ainsi que dans le système traditionnel des cités grecques⁴⁰. Ces réservations avaient pour but de mettre de l'ordre dans le théâtre, plaçant les membres importants de la cité parmi les premières rangées et le reste de la population dans les gradins supé-

39. ROUECHÉ, 1993, p. 102 ; voir l'inscription N° 66. En rapport avec le développement des factions comme les Bleus ou les Verts, voir ROUECHÉ, 1993, p. 130-131.

40. CARTER, 1999, p. 43-44. Cf. KOLENDO, 1981 ; CLAVEL-LÉVÊQUE, 1986 ; RAWSON, 1987 ; GUNDERSON, 1996 et EDMONDSON, 1996.

rieurs ; c'était le cas à Aphrodisias. En effet, le système permettait de conserver l'ordre social établi depuis déjà plusieurs siècles. Les Grecs en avaient un basé sur des classes sociales, demandant un certain ordre pendant les pièces de théâtre et les concours athlétiques. Les Romains possédaient leurs propres statuts sociaux, mais avaient également besoin que tout le monde se sente à sa place, selon son statut. Plusieurs personnes ou groupes de personnes obtenaient des sièges réservés dans le théâtre ou le stade : les officiels romains et civiques, les bienfaiteurs, les citoyens honorés, les dignitaires étrangers, les groupes civiques (tribus, associations commerciales ou culturelles), etc.. Michael Carter opte pour un nouveau point de vue en proposant que les spectateurs aient pu être uniquement divisés en lignes hiérarchiques, mais qu'ils formaient aussi un tout, physiquement et sociologiquement parlant, en « opposition » aux combattants dans l'arène : ceci permet de conserver l'idéologie de l'*infamia* attribuée aux gladiateurs puisque les Grecs portaient traditionnellement l'accent sur la participation populaire massive dans l'athlétisme⁴¹. Ainsi, les sièges réservés du théâtre d'Aphrodisias étaient attribués à un titre ou un statut en particulier (N° 61 et 66). À première vue, on distingue simplement des noms de personnes, mais ces personnes représentent en réalité, dans l'ensemble, un statut social plus élevé et distinct, c'est-à-dire de rang équestre ou sénatorial, du reste de la population. Il existe une inscription mentionnant un siège réservé à Benusinos (N° 66). Il y en a également une montrant ce qui semble plusieurs initiales de noms propres (N° 67). Malheureusement, les noms Ζω(τιχος), Τυ(χιχος), Ἐπ(?) et Εὐ(?) ne sont pas attestés dans d'autres inscriptions de la ville. Il

41. CARTER, 1999, p. 284.

en existe une autre spécifique contenant des noms propres (**N° 68**), où nous pouvons lire les noms de Ηλιοδωρ(ος) , de $(\text{Πολυ})\mu\text{νιος Λυ(?)}$ ainsi que de l'association des bouchers de la cité.

Par contre, la possibilité que chaque personne ait effacé, chacune à son tour, le nom précédent pour y inscrire le sien, est très probable. La pierre, malgré tout, pouvait être grattée et effacée pour laisser place à une autre inscription. Certaines demeurant incompréhensibles, complètement ou partiellement effacées, auraient pu avoir subi ce sort. Or, il existe également, en nombre à peu près égal, des sièges munis d'une inscription mentionnant « réservé » (τοπος) ne précisant pas toutefois le nom de la personne (**N° 65, 66, 67 et 69**). Cette technique aurait ainsi permis de garder les sièges réservés pour les membres de l'élite de la cité. Le fait de l'écrire dans la pierre démontre bien la volonté de conserver cet ordre social, de permettre aux différents groupes de la société de toujours reconnaître leur place dans le théâtre, et par extension, dans le reste de la vie publique. C'est quelque chose qui a été gardé en tout point de vue avec l'arrivée des Romains dans les cités hellénistiques⁴².

42. CARTER, 2009, p. 305.

Attaleia (Antalya moderne)

Fondée par Attale II Philadelphe¹, Attaleia était, malgré sa proximité de quelques kilomètres avec la métropole de la Pamphylie, Perge, une grande ville². Elle avait même reçu la néocorie impériale dans une circonstance particulière. pendant les conquêtes romaines en Asie, cette cité avait été conquise par Publius Servilius l'Isaurique, consul en 79 av. J.-C. : la cité avait été annexée à la province de Cilicie en 77 av. J.-C. par ce même Publius Servilius et plusieurs habitants de la ville étaient romains durant le règne d'Auguste³. Plusieurs auteurs attribuaient à cette ville le terme λαμπροτάτη⁴. Au cours de l'expansion romaine en Asie Mineure, il y a eu, instaurée entre la côte occidentale de l'Orient et les royaumes limitrophes de l'empire, une chaîne importante de nouvelles cités qui a été peuplée par les Romains — entre autres par des

1. Strabon, 14, 4, 1.

2. ABBASOGLU, dans PARRISH, 2001, p. 175.

3. Cicéron, *Leg. agr.*, I, 2, traduction par BOULANGER, 1932, p. 39 : *Iubent venire agros Attalensium atque Olympeorum (hos populo Romano P. Servili, fortissimi viri, victoria adiunxit)*, (« Ils prescrivent de vendre les terres d'Attalia et d'Olympos, que le vaillant P. Servilius, par sa victoire, a réunies au domaine du peuple romain ») et II, 19, traduction par BOULANGER, 1932, p. 76 : *Iubet venire, quae Attalensium*, (« La loi ordonne de vendre ce qui appartenait aux habitants d'Attalia »). À propos des résidents romains à Attaleia, MELLOR, 1975, p. 87. Cf. *SEG* VI, 646 ; LEVICK, 1967, p. 107f et LEVICK-JAMESON, 1964, p. 101f.

4. BURRELL, 2005, p. 255-256 ; LE BAS, 1870, n° 1224 ; TAFEL, *Symbol. critic. geogr. byzant.*, I, p. 102.

colons vétérans militaires (colonie)⁵. Les plus hauts gradés de l'administration étaient fréquemment des immigrants italiens plutôt que des Pamphyliens d'origine. Marcus Calpurnius Rufus, patron de la ville, avait été le premier à obtenir un statut d'ordre sénatorial dans la région pamphylienne, ayant été un *legatus pro praetore* sous l'empereur Claude, d'une mère qui possédait la prêtrise du culte impérial de Julia Augusta (Livia) et de Roma⁶.

5.1 Le théâtre

Malheureusement, il n'existe aucune information précise concernant le théâtre de cette ville. Toutefois, il sera question dans ce chapitre des inscriptions du côté des membres de l'élite qui en ont organisé dans cette ville.

5.2 Grand-prêtre du culte impérial

Dans le cas de la ville d'Attaleia, les chercheurs ont découvert deux inscriptions honorifiques datant d'environ 60 apr. J.-C. concernant un grand-prêtre du culte impérial, M. Plancius Varus (**N° 80 et 81**). Cette datation place ce grand-prêtre parmi les plus anciens ayant été attestés par l'épigraphie en Asie

5. MITCHELL, dans PETITFRÈRE, 1999, p. 245. S. Mitchell mentionne le caractère militaire que certaines fondations de villes avaient pu avoir à cette époque, assidument illustrée par une inscription de Tyriaion, fondée par le roi Attalide Eumène II, voir JONNES et RICL, 1997, p. 1-30. *SEG* 17, 582; *IGR* III, 785; MELLOR, 1975, p. 87; ROBERT, 1948, n. 229; LEVICK, 1967, p. 127; LEVICK-JAMESON, 1964, p. 102; BROUGHTON, 1935; par ces références, tout porte à croire qu'Attaleia était bel et bien une colonie officielle de Rome à l'époque d'Auguste.

6. GREGORY, 1997, p. 87-88; inscriptions épigraphiques publiées dans BEAN, 1958, p. 26 n° 11 et p. 29 n° 15. Cf. *SEG* 17 (1960), n° 568. À propos de Calpurnius Rufus voir RÉMY, 1989, p. 59-60, n° 45; HALFMANN, 1979, p. 101, n° 2; ECK, 1974, n° 110a; JAMESON, 1970, p. 117-118. À propos de la famille voir CAMODECA, 1996, p. 235-240. À propos du culte de Julia Augusta et Roma voir MELLOR, 1975, p. 181-194.

Mineure. Par contre, les sources ne prouvent aucunement que ce grand-prêtre était relié d'une quelconque manière au culte, mais nomme simplement la province d'Asie. Nous serions alors peut-être face à un grand-prêtre de Pamphylie ou bien d'Asie⁷.

Ce qui reste certain réside dans le fait que des gladiateurs ont existé dans cette cité, mais certainement tardivement pendant le Haut-Empire. À ce sujet, datant de l'ère impériale (sans aucune autre précision), un grand-prêtre d'Attaleia (N° 77), Calpurnius Kodratus(?), probablement natif de la région à en croire l'amour qu'il porte pour sa patrie, a été agonothète, ayant organisé des concours agonistiques, mais surtout obtint le titre de grand-prêtre du *Sebasteia* et a organisé des combats et des *venationes* en cet honneur. On peut voir que l'aspect culturel grec, les concours athlétiques, ainsi que l'élément culturel romain, les gladiateurs, cohabitent pratiquement dans la même ligne sur l'inscription honorifique de ce grand-prêtre. Cela démontre que malgré l'apport important d'éléments typiquement romains apportés dans les colonies romaines d'Asie Mineure, l'élite locale donnait encore une grande place à la culture grecque. Cela s'est également traduit dans la transformation de la nature même des combattants de l'arène, comme il en sera question dans la prochaine section.

7. De manière purement spéculative, le grand-prêtre aurait alors vécu en tant qu'habitant de la ville. Sinon, il aurait simplement effectué un passage pour l'organisation d'un concours (on fait remarquer dans l'inscription qu'il avait obtenu le mandat d'agonothète), d'un festival ou de jeux de gladiateurs. Dans les deux cas possibles, il y a des chances que des spectacles soient impliqués, mais sans aucune certitude.

5.3 La gladiature devenue hellénique

Il a été question des noms et surnoms particuliers de gladiateurs dans le chapitre sur Aphrodisias et comment ces noms donnaient un aspect purement hellénique à des combattants dans des jeux d'origine romaine. Or, Christian Mann explique que l'une des caractéristiques des épitaphes de l'Asie Mineure est également la connexion entre l'arène et le monde des héros grecs⁸. On retrouve sur les épitaphes des surnoms comme Achille, Odysseus, Patrocle et Polyneikes. Une inscription d'Attaleia nous montre un exemple nettement détaillé et particulier à ce sujet (N° 78). On peut y voir plusieurs informations, dont le lieu des combats (le stade, comme il a été question dans le chapitre sur Aphrodisias) et également le nombre de victoires du combattant en question. Mais encore, selon Christian Mann, l'épitaphe nous renseigne sur bien davantage. Il faut souligner que le terme *καλὸν* est cité quatre fois dans l'inscription et que les personnages présents sont tous des figures de la mythologie grecque reliées à la beauté : Miletos, Adonis et Hyacinthus. Contrairement à l'Asie Mineure, les épitaphes romaines ne font aucunement référence à la beauté des gladiateurs et ces derniers ne sont pas comparés à des personnages mythologiques⁹. Christian Mann explique que les trois combattants forment une « triple étoile » de jeunesse, chacun étant décédé dans son champ d'action respectif : durant une chasse de bête pour Adonis, dans le stade pour Hyacinthus et pendant un combat gladiatorial pour Miletos¹⁰. Michael Carter

8. MANN, 2009, p. 284.

9. MANN, 2009, p. 284.

10. MANN, 2009, p. 285.

juge que la beauté physique et la force étaient des qualités recherchées depuis longtemps chez les athlètes grecs, mais que la victoire et le succès étaient toutefois le but ultime d'un combattant¹¹, comme l'inscription étudiée ici nous le montre également avec ses huit rameaux de palmier. Un trait révélateur : l'homme en question a tout l'air d'un rétiaire, armé d'un trident sur le relief en question. Or, ce type de combattant est reconnu pour ne pas porter de casque et assez peu de pièces d'armures, d'où la grande importance accordée à la beauté (pour accéder à la popularité) dans le cas de Miletos¹² : dans ce cas-ci, c'est le Destin qui a mis à mort le gladiateur. Une distinction significative sur cette inscription est proposée par Michael Carter. La majorité des causes de décès sur les épitaphes est due au « Destin », et Carter propose que parfois ce Destin joue un rôle actif dans la mort du combattant, comme ce serait le cas dans l'inscription de Miletos d'Attaleia, où la confrontation s'effectue non pas seulement avec le combattant devant lui, mais aussi avec ce « Destin » en

11. CARTER, 1999, p. 126.

12. Sénèque l'Ancien note au passage que les plus beaux esclaves se retrouvent souvent à l'école de gladiateurs. Sénèque l'Ancien, *Controv.* 10.4.18, traduction par BORNECQUE, 1992, p. 410 : *non curatis quod iuuenum miserorum simplicitatem circumeunt et speciosissimum quemque ac maxime idoneum castris in ludum coniciunt* (« vous ne vous occupez pas de ce qu'ils circonviennent l'esprit simple des jeunes gens malheureux et jettent à l'école du gladiateur les hommes les plus beaux et propres au métier des armes. »). À propos des rétiaires, Juvénal, 3.8.199-210, traduction par RAMSAY, 1957, p. 175 : *haec ultra quid erit nisi ludus ? et illic dedecus urbis habes, nec murmillonis in armis nec clipeo Gracchum pugnantem aut falce supina; damnat enim tales habitus, sed damnat et odit; nec galea faciem abscondit; movet ecce tridentem.* (« Beyond this, what will be left but the gladiatorial school? And here too you have seen scandal in our city : a Gracchus fighting, not indeed as a murmillo, nor with the round shield and scimitar : such accoutrements he rejects, ay rejects and detests; nor does a helmet shroud his face. See what he wields — trident ! »). L'empereur Claude faisait trancher la gorge à des gladiateurs, surtout les rétiaires puisqu'ils ne portaient pas de casque, dans Suétone, *Claud.* 34, traduction par AILLOUD, 1957, p. 140 : *Quocumque gladiatorio munere, uel suo uel alieno, etiam forte prolapsos iugulari iubebat, maxime retiarios, ut expirantium facies uideret* (« Dans tous les combats de gladiateurs, donnés par lui ou par quelqu'autre, il faisait égorger même ceux qui tombaient par hasard, surtout les rétiaires, pour observer leur visage quand ils expiraient. »).

question¹³.

13. CARTER, 1999, p. 128; VILLE, 1981, p. 410 et p. 423-424; BARTON, 1993, p. 32; WIEDEMANN, 1992, p. 95-96.

Side

Rivale marchande d'Attaleia dans le golfe pamphylien, Side avait assisté Antiochus III, mais fut intégré au monde des Romains comme sa consœur lorsque ces derniers prirent le contrôle de la région en 190 av. J.-C.¹. La ville de Side fut inscrite dans le même processus de romanisation de l'Asie Mineure que celle d'Attaleia. Elle était moins importante que cette dernière ou que Perge, qui possédait une primauté politique dans la province pamphylienne. Il y a déjà eu une assez brève concorde entre les villes traditionnellement rivales, Side et Perge, à l'époque où Gordien III avait proclamé un nouveau festival agonistique à Side appelé *Pythia*, le premier concours ayant le statut « œcuménique » dans

1. Tite-Live, 35, 48, 6, traduction par ADAM, 2004, p. 71 : *Navalium uero copiarum, quas nulli portus capere in Graecia possent, [...] sinistrum Aradios, et ex Pamphylia Sidetas tenere* (« pour les troupes navales, que nul port grec ne saurait contenir, [...] les Aradiens et les Sidètes de Pamphylie la gauche [l'aile] ») ; 37, 23, 3, traduction par ENGEL, 1983, p. 36 : *cum praeterueherentur Pamphylum sinum, ad Eurymedontem amnem appulsa classe, audiunt ab Aspendiis ad Sidam hostes esse.* (« alors qu'on longeait le golfe de Pamphylie, à l'embouchure de l'Eurymédon, où la flotte avait abordé, on apprend par des habitants d'Aspendos que l'ennemi est proche de Sidè. »). À propos de l'alliance avec Antiochus III, Appien *Pun.* 18.78, traduction par GOUKOWSKI, 2007, p. 17 : *Τείχος οὖν ἐνταῦθα διπλοῦν ὁ Ἀντίοχος ὠκοδομήσατο καὶ τὰς μηχανὰς ἐπὶ τὸ τεῖχος ἐπέθηκεν' ἕς τε τὰς κορυφὰς τῶν ὄρων Αἰτωλοῦς ἀνέπεμψε, μὴ τις λάθοι κατὰ τὴν λεγομένην ἀτραπὸν περιελθὼν, ἧ δὴ καὶ Λακεδαιμονίοις τοῖς ἀμφὶ Λεωνίδαν Ξέρξης ἐπέθετο ἀφυλάκτων τότε τῶν ὄρων ὄντων.* (« Antiochus éleva donc à cet endroit un rempart double et disposa ses machines en batterie sur le rempart. Il fit également monter les Étoliens au sommet des montagnes, afin que personne n'accomplisse sans être repéré un mouvement tournant par le sentier fameux par lequel précisément Xerxès avait assailli les Lacédémoniens entourant Léonidas, les montagnes dans cette circonstance n'étant pas surveillées. ») et *Maccabees* I 15, 23 à propos de sa liberté sous les Romains. Voir aussi BIKERMAN, 1937, p. 239.

la province pamphylienne². Or, il est à noter que Side possédait également son propre théâtre destiné aux spectacles grecs ainsi qu'aux présentations de jeux. Comme ailleurs en Orient, la colonie romaine présenta ces spectacles et les sources nous en donnent la preuve indéniablement. Évidemment, les opportunités politiques et culturelles n'étaient pas aussi fréquentes que dans une grande cité, comme dans le cas d'Éphèse par exemple, mais le bassin de membres de l'élite n'aurait pas permis un rythme aussi rapide d'évergétisme et de spectacles reliés aux différents postes administratifs et culturels.

6.1 Le théâtre

Dans le chapitre précédent, concernant le théâtre d'Attaleia, vraiment peu d'informations ont pu être recueillies pour connaître le bâtiment en question. Heureusement, le théâtre de Side nous est beaucoup mieux connu.

Le théâtre de Side a été construit pendant le II^e siècle apr. J.-C., vers l'an 120, et fut aménagé immédiatement par les Romains pour accueillir autant les spectacles grecs que les gladiateurs. Les dernières modifications de la scène furent construites entre l'an 175 et 200. Le bâtiment de scène était de grandeur monumentale, avec plusieurs étages de colonnes. L'arène arborait dès le début de sa construction un mur de protection ainsi que des accès de service reliés sous la scène pour la présentation sécuritaire des *venationes*. Voici les spécifications techniques du bâtiment théâtral :

2. JONES, 2002, p. 767 ; WEISS, 1981, p. 339-341.

	Diamètre/Largeur	Surface approx.	Nombre théorique de places
<i>Orchestra</i>	26 m	460 m ²	-
<i>Cavea</i>	40 m	5 440 m ²	13 600

Ce qui frappe immédiatement lorsqu'on analyse ces mesures, c'est son aspect comparable par rapport aux théâtres d'Éphèse et d'Aphrodisias. Uniquement celui d'Éphèse avait un nombre de places théoriques beaucoup plus élevé — les raisons évidentes ont été mentionnées dans le chapitre sur Aphrodisias — de même que l'espace total de l'arène dans celui de Side demeure plus grand que celui d'Aphrodisias. Il aurait été difficile de présenter des combats dans un espace davantage restreint que ce qui est présenté ici, mais je propose plutôt que les colons romains de Side — et des autres petites villes qui se sont développées pendant l'ère julio-claudienne — auraient copié le modèle hellénistique. Or, cela semble plutôt cohérent dans le cadre supérieur du phénomène de romanisation de l'Orient, qui, nous l'avons vu, propose une réelle rencontre entre le monde athlétique et agonistique des Grecs et le monde des gladiateurs romains. La faible présence d'édifices romains en Asie Mineure, notamment dans les grandes « villes phares » de la région (Éphèse, Aphrodisias, Milet, Pergame), il reste normal que le théâtre d'inspiration grecque aie été une figure prédominante dans l'implantation des infrastructures nécessaires à la présentation des jeux.

6.2 Les fonctions civiques et religieuses

6.2.1 Grand-prêtre du culte impérial

Dans cette petite ville peu importante du sud de l'Anatolie, la prêtrise du culte impérial ne semblait probablement pas un mandat qui était aussi important qu'à Éphèse ou Aphrodisias, comme il a été clairement démontré dans les précédents chapitres. Toutefois, il y a des preuves épigraphiques concernant celui-ci. Tout d'abord, Johannes Nollé a consacré une bonne partie de ses recherches sur Side et propose une date attestée — certainement provisoire — des débuts du culte dans cette ville. Il s'agit, étrangement, d'une inscription agonistique impliquant un grand-prêtre du culte impérial, en l'honneur d'Hadrien, entre 180 et 190 apr. J.-C., à l'occasion des 62^e olympiades à Aydin³.

Une source datant de la première moitié du III^e siècle, sur deux colonnes de marbre rouge, montre un relief ainsi qu'une inscription à propos d'un grand-prêtre et des jeux de gladiateurs (N^o 162). Le premier relief fait voir des lions et lionnes dans l'arène ainsi que plusieurs hommes au combat. Le deuxième relief présente alors un lion assis et un gladiateur qui poignarde son adversaire ; il s'agit ici clairement de combats ainsi que de *venationes*. L'inscription fait référence au grand-prêtre Modestus, aussi appelé Artemios, qui, lorsqu'on considère les reliefs se rattachant à celle-ci, a assurément organisé des jeux. Il y a également l'existence de six titres de néocorie pour la cité de Side. On peut croire que l'obtention de certains de ces titres est reliée d'une certaine manière au fait que la ville avait un poste de prêtrise de ce culte qui permettait

3. NOLLÉ, 1993, p. 217 ; voir l'inscription dans BEY, 1904, p. 84.

l'organisation de jeux fréquents en l'honneur de l'empereur.

Une autre inscription d'un grand-prêtre est attestée, datant du milieu du III^e siècle, sur la base d'une statue provenant de Aydolin Kalesi, sur le territoire de Side (**N° 154**). Titus Licinnius Mucianus, ayant occupé plusieurs autres postes administratifs dont agonothète, organisa des *venationes* et des combats de gladiateurs. L'inscription explique aussi que sa femme, Aurelia Killaramotiane, qui érigea le monument en question, de façon posthume, obtenait une place parmi les officiels de la ville en tant que prêtresse de la déesse maîtresse de la cité, Athéna. Cette mention démontre également, en appui aux preuves apportées dans le chapitre sur Éphèse, que les femmes avaient leur place dans les grandes prêtrises, d'un point de vue autonome ou bien aux côtés de leur mari qui, eux, portaient alors le titre d'asiarque ou de grand-prêtre.

6.3 D'autres sièges réservés

Il a déjà été question, dans le chapitre sur Aphrodisias, de l'existence de places réservées au théâtre, notamment pour des officiels (ambassadeurs, administrateurs) et pour des organisations et associations diverses. D'autres étaient simplement réservés pour des gens en particulier. La ville de Side nous a, jusqu'à présent, révélé des sièges réservés pour des personnes ainsi que pour des postes administratifs.

Une inscription (**N° 155**) nous montre un individu nommé Aurelius Papylos, qui était assigné à un siège dans la première rangée, donc parmi les citoyens importants de la ville. Il a déjà été question de l'importance de l'ordre social

préservé durant les spectacles, autant au théâtre qu'au stade, pour reproduire ce même ordre qui existait partout ailleurs dans la société. Trois autres inscriptions relatives à une seule personne — si l'on en juge par son nom identique, Julius Magnus — furent aussi trouvées (**N° 157, 158 et 159**). Ces sièges réservés se retrouvent contigus l'un à l'autre, situés au 7^e bloc en partant de la droite, individuellement placés dans la 5^e, la 6^e et la 7^e rangée. On peut en croire que ce Julius Magnus n'était pas qu'un simple paysan, possédant non pas un, mais trois sièges réservés pour les spectacles, tous parmi les premières rangées du bâtiment. Le siège de la 5^e rangée reste le seul à avoir été daté du I^{er} siècle. Diogenes, de statut équestre, avait également un siège dans ce même 7^e bloc, en avant de Julius Magnus, dans la 3^e rangée (**N° 156**).

D'autres sources épigraphiques nous montrent des places réservées pour certains postes administratifs, comme c'est le cas pour un certain agonothète de la Pythie nommé Probulen, dans une inscription non datée (**N° 156**). Une autre souligne la place réservée pour le poste de *prepositus* (**N° 160**), qui semblerait être un poste pouvant avoir rapport autant à l'administration étatique civile ou militaire, mais tout autant dans la gouvernance d'une cité ou dans les offices d'une église⁴. Il y a une croix juste à côté de l'inscription, ce qui porte peut-être à croire que l'on parlerait ici d'un poste clérical, probablement après le III^e siècle. Une autre croix a été gravée sur un siège réservé du théâtre de Side (**N° 161**), dans ce cas-ci concernant un soi-disant « premier département », se référant peut-être à un office en particulier.

4. NOLLÉ, 2001, p. 462 ; BEAN, 1965, *Inscriptions of Side*, N° 62.

Conclusion

Après avoir bien analysé et décortiqué chaque inscription au sujet des gladiateurs, dans chacune des cités à l'étude, il est évident que le travail de recherche reste encore aujourd'hui un ouvrage incomplet et parsemé de trous et de manques.

Les recherches par rapport à la romanisation vont bon train et les chercheurs ne manquent surtout pas de matériel et d'idées pour alimenter le débat et arriver à de meilleures réponses. Dernièrement, les recherches d'Andrew Wallace-Hadrill⁵ ont permis de démontrer de nouvelles manières d'aborder le concept d'identité culturelle chez les Romains et les Grecs, faisant ainsi un nouveau parallèle dans le thème de la romanisation de l'Asie Mineure. Celle-ci s'est déroulée, en partie, à travers l'implantation et l'acceptation des jeux par les Grecs. Cette avenue de recherche a été un moyen de mieux percevoir toute la nouvelle épigraphie concernant le sujet durant les dix dernières années. D'un autre côté, les villes d'Éphèse et surtout d'Aphrodisias demeurent constamment arpentées par les archéologues et les chercheurs pour y découvrir encore des matières premières pour leurs études. Il est clair que pendant les

5. WALLACE-HADRILL, 2008.

prochaines années, comme ce fut le cas depuis 10 à 20 ans, les nouvelles sources permettront de mieux comprendre plusieurs phénomènes de l'Antiquité, dont les gladiateurs grecs.

Il a été question de plusieurs choses dans cette étude, notamment sur l'importance de l'épigraphie et de son apport indéniable à la compréhension d'un sujet vaste. Sans ces inscriptions, nous n'aurions pu analyser correctement le système social qui s'opère au cours des spectacles ainsi que toutes les particularités de ces gladiateurs hellénisés, leurs coutumes, leur statut social, leur popularité et leur place importante dans la société. Ces combattants n'étaient pas devenus très différents de leurs homologues romains, mais ont toutefois réussi à modifier la perception populaire des combats dans l'arène. Autant les combattants grecs demeuraient uniques, les spectateurs paraissaient, au contraire, assez similaires à d'autres populations. Les partisans, les émeutes et la hiérarchie sociale n'étaient pas beaucoup différents des Romains.

De plus, nous savons maintenant que les Grecs ne voulaient pas faire l'adulation de l'empereur romain simplement pour ses bonnes grâces, mais qu'ils avaient un réel besoin d'intégrer ce loisir romain à leur riche culture, permettant l'arrivée d'un divertissement qui s'est propagé au quatre coins de l'Empire. Ils l'ont effectué d'une manière propre à la culture grecque, c'est-à-dire en n'oubliant pas leur système social, en gardant leur culture mythologique, en élevant le combattant au niveau des athlètes, c'est-à-dire d'un honneur et d'une vertu dépassant la simple *infamia*, et surtout, en restant capable de conserver un héritage hellénistique tout entier, qui perdura à travers l'Empire romain d'Orient

et l'Empire byzantin.

Le présent travail ne semble qu'un iota dans la poursuite des recherches scientifiques relatives aux gladiateurs grecs. Son but n'étant que de remplir ne serait-ce qu'un des « vides », si petit soit-il dans l'Histoire de l'Antiquité. En outre, le travail d'un chercheur ne s'arrête jamais. Il demeure constamment remis sur la table de travail, questionné, critiqué, falsifié, erroné même. Ce qui importe davantage, au bout du compte, réside dans le fait d'arriver à combler au moins un de ces nombreux « trous » dans cette grande tapisserie érudite que constitue l'Histoire de l'Antiquité.

Catalogue d'inscriptions

Les inscriptions du catalogue proviennent en grande partie des quatre villes à l'étude, Éphèse, Aphrodisias, Attaleia et Side, mais parfois d'ailleurs en Asie Mineure ou d'une autre cité hellénistique (Gortyne par exemple), étant toutefois toujours rattachées au sujet des gladiateurs grecs des quatre localités principales. Également, le but de ce catalogue est également de recueillir toutes les inscriptions concernant ceux-ci.

Les références numérotées inscrites en caractères gras directement dans le texte (quelques fois dans les notes de bas de page), par exemple (**N° 64**), se retrouvent toutes dans le catalogue ci-dessous. Pour chaque inscription, il y a, dans cet ordre : le numéro de catalogue ; la ville, avec parfois une précision sur le lieu de découverte ; les références aux ouvrages contemporains ; la datation, toujours après J.-C. ; le support et le matériau utilisé ; une description détaillée ; et finalement, l'inscription en tant que telle.

Les textes en grec ancien suivent tous les normes de transcription, c'est-à-dire l'utilisation des signes spéciaux comme « | » pour un retour de ligne ou bien « [] » pour désigner des mots reconstitués ou manquants, mais compte-tenu de certaines difficultés techniques, les lettres pointées, seront simplement soulignées.

En terminant, deux raisons peuvent justifier dans les éditions que le texte en grec ancien soit écrit au format diplomatique plutôt qu'au format édité : dans les cas où l'on mentionne uniquement le nom propre d'un combattant et lorsque le format diplomatique est plus aisé à lire que le format édité, dans le cas des inscriptions sur les sièges de théâtre et de stade par exemple.

1. Aphrodisias

- *I Aph2007* 12.1211 ; ROUECHÉ, 1993, p. 63-64 n° 15 ; ROBERT, 1940, p. 170 n° 156, cf. p. 56-59, p. 64 ; *MAMA VIII* n° 507 (pl. 29) ; ROBERT, 1965, p. 154-155 ; HORNUM, 1993, p. 285 n° 235.
- fin II^e- début III^e siècle
- stèle en marbre
- Une grande plaque de marbre avec pied décoratif et entourée d'inscriptions. Le relief de la Fortune ailée (ou Nemesis) tenant une roue, avec à ses côtés deux Victoires ailées tenant des rameaux de palmier.

Ἀγαθῆ Τύχη | Ὑπόμνημα φαμιλίας | καὶ κυνηγεσίων Μ. Ἀντωνίου Απελλᾶ
Σεουη⁵ρείνου ἀρχιερέως, υἱοῦ | Μ. Ἀντωνίου Ὑψικλέους ἀρχιερέως.

2. Aphrodisias

- *I Aph2007* 11.507 ; *CIG* 2759b ; LIERMANN, 1889, n° 5 ; ROBERT, 1940, p. 170 n° 157 ; ROUECHÉ, 1993, p. 63 n° 14.
- fin I^{er}- début II^e siècle
- bloc de marbre blanc
- Le bloc est décoré avec trois supports décoratifs simples au-dessus d'un panneau en retrait avec un moulage simple. Il a été trouvé dans la partie nord de la ville (Liermann)

Φαμιλία Ζήνων[ος] | τοῦ Ὑψικλέους | τοῦ φύσει Ζήνωνος Ὑψικλέους⁵
ἀρχιερέως, μονομάχων καὶ καταδίκων καὶ ταυροκαθιπτῶν ? ...]

3. Aphrodisias

- *I Aph2007* 4.104 ; ROUECHÉ, 1993, p. 62 n° 13 (pl. 8) ; BOWERSOCK, 1997, dans *Gnomon* 69, 1, p. 47.
- I^{er} siècle
- stèle en marbre blanc
- La pierre, trouvée en 1974 au portique de Tibère ouest, est brisée en haut et en bas. Il y a des traces d'un panneau décoratif au-dessus de la pierre.

Φαμιλίας μονομάχων καὶ καταδίκων Τιβερίου Κλαυδίου Παυλείνου⁵ ἀρχιερέως
ὑοῦ (sic) Τι[β]ερίου Κλαυδίου | [- - - - -]

4. Aphrodisias

- *I Aph2007* 11.502 ; ROUECHÉ, 1993, p. 71 n° 36.
- I^{er}-IV^e siècle
- relief sur marbre blanc
- Un homme est face à une bête (ours ?) qui lui saute dessus à partir de la droite. Son nom y est écrit :

MENANΔΡΟ[-]

5. Aphrodisias

- *I Aph2007* 11.503; ROUECHÉ, 1993, p. 71 n° 37 (pl. 10).
 - I^{er}-IV^e siècle
 - relief sur marbre blanc
 - Un homme est tourné vers la gauche, une main derrière le dos, alors qu'il fait face à une bête, un ours ou un loup, qui bondit sur lui. Ce qui reste de l'inscription se trouve au-dessus du relief, peut-être Εὐπρέπης, un nom attesté chez les gladiateurs (dans ROBERT, 1940, nos. 107, 291 et p. 301) :
-]ΠΗΣ.
-

6. Aphrodisias

- *I Aph2007* 12.15; ROUECHÉ, 1993, p. 68, n° 25 (pl. 9); ROBERT, 1940, p. 170-171 n° 158; ROBERT, 1948b, p. 93-95 (fig. 2).
- II^e-III^e siècle
- autel-stèle en marbre blanc
- Trouvée au nord du mur nord du stade, la pierre montre un rétiaire se penchant vers la gauche mais regardant vers la droite, tenant un trident dans ses deux mains. Il possède une protection pour son bras gauche, une ceinture large et un pagne. L'inscription est sur le moulage supérieur :

ΞΑΝΘΟ[Σ]

7. Aphrodisias

- *I Aph2007* 12.13; ROUECHÉ, 1993, p. 68 n° 26 (pl. 9); ROBERT, 1940, p. 170-171 n° 159; ROBERT, 1948b, p. 97 (fig. 3).
- II^e-III^e siècle
- autel-stèle et relief sur marbre blanc
- Un gladiateur nommé Patrocle est lourdement armé, bougeant vers la droite sur un autel-stèle en calcaire avec un simple moulage sur trois côtés. La pierre a été trouvée au nord du mur nord du stade. Il porte un casque à cimier avec des protections aux côtés, un grand bouclier, une large ceinture et une jambière du côté gauche. Son nom est inscrit immédiatement au-dessus du relief :

ΠΑΤΡΟΚΛΟΣ

8. Aphrodisias

- *I Aph2007* 12.16; ROUECHÉ, 1993, p. 68-69 n° 27; *SEG* 1993, 698; ROBERT, 1940, p. 170-171 n° 160; ROBERT, 1948b, p. 95 (fig. 1).
- II^e-III^e siècle
- autel-stèle et relief sur marbre blanc
- Un gladiateur lourdement armé se déplace vers la droite. Il porte un casque à cimier et tient un bouclier à la main gauche et une dague à la

main droite. Il y a une inscription fragmentée sur le moulage supérieur :

[- - -]ΕΙΘΗΣ

9. Aphrodisias

- *I Aph2007* 10.102 ; ROUECHÉ, 1993, p. 70 n° 32 ; *SEG* 1993, 698 ; ROBERT, 1940, p. 171 n° 161 ; ROBERT, 1948b, p. 93-95 (fig.4).
- II^e-III^e siècle
- autel-stèle sur pierre (maintenant perdue)
- Un gladiateur lourdement armé se déplace vers la droite. Il porte un casque et tient un bouclier dans la main gauche ainsi qu'une dague dans la main droite. Son nom se lit :

ΜΑΡΤΑΡΕΤΗΣ

10. Aphrodisias

- *I Aph2007* 12.615 ; ROUECHÉ, 1993, p. 69-70, n° 31 (pl. 10) ; *SEG* 1980, 1257.
- II^e-III^e siècle
- autel-stèle et relief sur marbre blanc
- Un rétiaire bouge vers la droite. Il ne porte qu'un pagne et qu'une protection de cuir sur son bras et son épaule gauche. Il tient dans la main droite à la fois une dague et un trident. Au-dessus du relief s'inscrit son nom :

ΣΚΙΠΤΟΣ *feuille*

11. Aphrodisias

- *I Aph2007* 15.279 ; ROUECHÉ, 1993, p. 66 n° 18 (pl. 8).
- II^e-III^e siècle
- autel-stèle et relief sur marbre blanc
- On y voit un gladiateur. L'inscription se trouve sur le moulage supérieur et au-dessus du combattant.

Νάρκισσος [? πάλου ?] | ὑπὸ Χρυσο[. . . . πά]λου γ'

12. Aphrodisias

- *I Aph2007* 8.505 ; ROUECHÉ, 1993, p. 66 n° 19 (pl. 7).
- II^e-III^e siècle
- stèle et relief sur marbre blanc
- Un gladiateur, brisé à la taille, fait face au spectateur avec sa tête tournée vers la gauche. Sur son bras gauche, il tient un bouclier marqué d'un Γ dans le coin supérieur gauche. Il porte une cuirasse décorée d'une rose ainsi que de plusieurs autres décorations, et arbore une large ceinture décorée. La partie supérieure de son bras droit est visible et

est entourée d'un ruban protecteur. Il y a des couronnes de chaque côté de sa tête. Au-dessus est inscrite l'inscription fragmentaire suivante :

[. . . .]ενις πά(λου) α'

13. Aphrodisias

- *I Aph2007* 14.8 ; ROUECHÉ, 1993, p. 66-67 n° 20 (pl. 7).
- II^e-III^e siècle
- stèle et relief sur marbre blanc
- Un gladiateur lourdement armé bouge vers la droite. Il tient un grand bouclier sur son bras gauche et une dague dans sa main droite. Il porte une ceinture large et possède des bandes protectrices en forme d'anneaux sur sa main droite. Au-dessus se trouve l'inscription suivante :

Εϋπλους πάλου γ'

14. Aphrodisias

- *I Aph2007* 14.9 ; ROUECHÉ, 1993, p. 67 n° 21 (pl. 7).
- II^e-III^e siècle
- stèle et relief sur marbre blanc
- Un gladiateur se tient face au spectateur avec sa main gauche déposée sur son casque qui est sur le bouclier à sa gauche. Il tient dans sa main droite un rameau de palmier endommagé. Il porte des jambières sur chaque jambe (du bas de la hanche à la cheville), une large ceinture et une protection en forme d'anneau sur la main droite. De chaque côté de la figure se trouvent deux petites figures. Sur la gauche, on voit un homme avec un bouclier et des jambières, alors que du côté droit il y a un garçon nu et ailé (Carter, 1999 propose Eros) qui lève son bras gauche en regardant Eupithanus. L'inscription suivante a été trouvée dans le moulage au-dessus et en-dessous du relief :

[?E]ϋπιθανὸς πάλου α' | [. . .] φιλυς

15. Aphrodisias

- *I Aph2007* 14.5 ; ROUECHÉ, 1993, p. 67 n° 22.
- I^{er}-III^e siècle
- stèle et relief sur marbre blanc
- Un corps de gladiateur (sa tête est manquante) bouge vers la droite. Il tient un bouclier au bras gauche et une dague dans la main droite. Il semble porter des jambières. Aucun texte, mais le relief aurait pu avoir une inscription peinte.

Texte peint perdu

16. Aphrodisias

- *I Aph2007* 14.10 ; ROUECHÉ, 1993, p. 67 n° 23 (pl. 7).
- II^e-III^e siècle
- stèle et relief sur marbre blanc
- Un rétiaire bouge vers la droite. Il tient un dague dans sa main droite. Derrière lui se trouve un objet long, peut-être son trident. L'inscription suivante est sur le moulage supérieur :

Καλανδίων πάλου Ϝ' (?)

17. Aphrodisias

- *I Aph2007* 15.280 ; ROUECHÉ, 1993, p. 67-68 n° 24 (pl. 8).
- II^e-III^e siècle
- stèle sur marbre blanc
- On y voit les jambes, les hanches (avec la ceinture) et le bras droit d'un rétiaire. Il tient une dague dans sa main droite et le manche d'un trident (?) dans sa main gauche. Les fragments restants de l'inscription suivante sont sur le moulage inférieur :

- - -] Φέροπες πά(λου) ἦ'

18. Aphrodisias

- *I Aph2007* 12.621 ; ROUECHÉ, 1993, p. 69 n° 29 (pl. 9).
- II^e-III^e siècle
- autel-stèle et relief sur marbre blanc
- Un rétiaire se déplace vers la gauche. Son bras droit repose sur sa hanche avec son filet qui la recouvre. Il tient dans sa main gauche son trident qui est debout avec un objet carré qui repose sur le dessus. Son nom est au-dessus :

ΦΟΡΤΙΣ

19. Aphrodisias

- *I Aph2007* 12.622 ; ROUECHÉ, 1993, p. 69 n° 30 (pl. 9).
- II^e-III^e siècle
- autel-stèle et relief sur marbre blanc
- Un gladiateur lourd bouge vers la droite. Il porte un casque large avec des protections aux côtés, une ceinture large et tient un bouclier sur son bras gauche et une dague dans sa main droite. Il y a son nom au-dessus du relief :

ΑΝΙΚΗΤΟΣ

20. Aphrodisias

- *I Aph2007* 15.267 ; ROUECHÉ, 1993, p. 70 n° 33 (pl. 10).
- II^e-III^e siècle

- autel-stèle et relief sur marbre blanc
- Un gladiateur se déplace vers la droite. Il porte un casque avec des protections aux côtés, une tunique ceinturée et tient un bouclier rond (dont le derrière est visible) sur son bras gauche et une dague (?) dans sa main droite. Le moulage supérieur a été érodé et il se peut qu'il ait déjà eu une inscription à cet endroit.

Aucun texte. Pierre érodée.

21. Aphrodisias
- *IAph2007* 15.225 ; ROUECHÉ, 1993, p. 70 n° 34.
 - I^{er}-III^e siècle
 - autel-stèle et relief sur marbre blanc
 - Un gladiateur bouge vers la droite. Le relief est endommagé mais on peut déduire assez du dessin pour déterminer que c'est un gladiateur lourd.

Aucun texte. Pierre endommagée.

22. Aphrodisias
- *IAph2007* 11.501 ; ROUECHÉ, 1993, p. 70 n° 35 (pl. 10).
 - I^{er}-IV^e siècle
 - autel-stèle et relief sur marbre blanc
 - Endommagé, la source présente un gladiateur bougeant vers la droite. Il tient un long bouclier sur son bras gauche. Il semble y avoir un grand rameau de palmier devant lui. Il y a son nom au-dessus du relief (Secundos) :

[- -]ΟΥΝΔΟΣ

23. Aphrodisias
- *IAph2007* 15.358 ; ROUECHÉ, 1993, p. 70 n° 44 (pl. 12) ; *SEG* 1993, 698.
 - V^e-VI^e siècle
 - panneau sur marbre blanc
 - Le panneau est brisé sur tous les côtés sauf celui de droite et porte une inscription :

(croix) Ἐνθάδε κατάρχαιτε Ἐπιφάνης ταυροτρόφος

24. Aphrodisias
- *IAph2007* 12.201 ; *SEG* 1997, 1553 ; REYNOLDS, 1997[1998], *Mélanges M. Floriani Squarciapino*, *Arch. Classica* 49, p. 423-428.

- circa 50 av. J.-C. - 30 apr. J.-C.
- bloc de marbre
- Un bloc de marbre blanc réutilisé dans la partie nord-est du mur de la ville.

Le nom de l'honorant est probablement Περίτας : le seul nom utilisé à Aphrodisias qui concorde avec les traces de l'inscription. De plus, il est attesté en combinaison avec Ἄνδραστος pour trois membres de l'élite au 1er siècle apr. J.-C.. On note également le culte d'Arès de la part de l'honorant.

- ¹ [- 5-6 - εἰκόνα χα]λκῆν ἐν τῇ ἀγορᾷ κα[ι v]
- ² [ἄλλην γραπτὴν] ἐν τῷ ἱερῷ τοῦ Ἄρεως ἐ- v [v ?]
- ³ [χούσας ἐ]πιγραφὴν τήνδε ° ὁ δῆμος ἐτίμη- [v ?]
- ⁴ [σε - 2-3 -]||Ταν Ἄδράστου ἱερῆ Ἄρεως ἄνδρα- [v ?]
- ⁵ [καλὸν] καὶ ἀγαθὸν ἐπαίνω, χρυσῷ στεφά- [v ?]
- ⁶ [νω, εἰκ]όνι χαλκῆ καὶ ἄλλη γραπτῆ, προεδρ- [v ?]
- ⁷ [ἰα ἐν τ]οῖς ἀγῶσιν ἀρετῆς ἔνεκεν καὶ εὖν- [v ?]
- ⁸ [οίας] ἧ ἔχων διετέλεσεν εἰς τὸν σύμ- [v ?]
- ⁹ [παν]τα δῆμον ° ἀναθεῖναι δέ καὶ στήλην [v ?]
- ¹⁰ [λευ]κοῦ λίθου ἐν τῷ ἱερῷ τοῦ Ἄρεως ἐ[φ' v ?]
- ¹¹ [ῆς ἐ]πιγραφῆσεται τόδε τὸ ψήφισ- vacat [vacat]
- ¹² [vacat] vv μα vacat

Avant la ligne 1 : formule d'introduction suivie de δεδόχθαι et de verbes indiquant l'action du décret, probablement τετειμησθαι, ἐπηγήσθαι, ἐστεφανῶσθαι καὶ ἀνατεθῆναι.

25. Aphrodisias

- *I Aph2007* 11.210 ; ROUECHÉ, 1993, p. 39.
- I^{er}-IV^e siècle
- relief sur marbre blanc
- Deux gladiateurs se confrontent. Celui de droite possède un grand bouclier et des jambières ; celui de gauche porte un casque et une armure et tient une épée courte dans sa main droite (sa main gauche est perdue).

Texte perdu (?)

26. Aphrodisias

- *I Aph2007* 15.226 ; ROUECHÉ, 1993, p. 38.
- I^{er}-IV^e siècle
- relief sur marbre blanc
- Deux gladiateurs lourdement armés et casqués se confrontent. Celui de gauche porte un grand bouclier sur son bras gauche et il menace son adversaire, avançant son bras muni d'une épée courte ; l'autre combattant porte un casque et quelque chose pend de sa main gauche jusqu'au

sol. Son bras droit est étendu pour agripper l'épaule de son adversaire.

Aucun texte

27. Aphrodisias
 – *IAph2007* 15.227; ROUECHÉ, 1993, p. 40.
 – I^{er}-IV^e siècle
 – relief sur marbre blanc
 – Dans la partie supérieure se trouve des animaux en course ; un boeuf (?) poursuivi par un chien ou un loup. En-dessous, un homme avec une lance se bat contre un ours ; à sa gauche, un animal (sûrement un ours) se sauve et en-dessous se trouve une créature qui penche sa tête vers le sol. En haut à droite, un boeuf se sauve. Sous ce boeuf, à gauche, un homme (presque complètement effacé) confronte un ours (?) qui est poursuivi (?) par deux chiens qui courent. En-dessous, dans le coin droit, un sanglier est assis, faisant face à deux créatures inclinées. La créature de droite est perdue ; au centre, une créature qui a sa tête allongée comme celle d'un ours tient dans sa main levée une corde qui est attachée à son cou et au cou de la créature derrière.

Aucun texte

28. Aphrodisias
 – *IAph2007* 15.228; ROUECHÉ, 1993, p. 41.
 – I^{er}-III^e siècle
 – relief sur marbre blanc
 – À la droite, un homme (relief brisé des épaules vers le haut) est à genoux, supporté par sa main gauche ; il est nu sauf pour un pagne et peut-être une sangle sur le haut de sa poitrine. Avec sa main droite, il tire le harnais porté par la créature — soit un ours ou un très gros chien — qui mord sa cuisse droite.

Aucun texte

29. Aphrodisias
 – *IAph2007* 11.308.
 – II^e siècle
 – sarcophage avec relief sur marbre blanc
 – Il y a des figures ailées et un rameau de palmier.

[- - -]ΣΥΝ- -ΜΑ-ΑΥ-[- - - -] | [- - -]- -ΡΧΙΕΡΕΩΣ ΤΟΥ ΑΝΔΡΟΣ
 ΤΗΣ | [- - -]ΖΗΝΩΝΙΔΟΣ

30. Aphrodisias
 – *SEG* 2005, 1104.

- *Aucune datation*
- statue de marbre
- Une inscription honorant Fl. Aelius Aineias sur une statue de marbre. Trouvée 3 km à l'est de Geyre.

Τὸν ἀξιολογώ|τατον | Αἰνεΐαν - ἱερα|τεύσαντα |⁵ μεγαλοφρόνως | τοῦ Διονύσου,
| εὔνουν | καὶ φιλόδοξον | ἐν πᾶσιν περὶ |¹⁰ τὴν πατρίδα | στοιχω ἀρχαίου |
καὶ ἐνδόξου | ἐκ προγόνων | *fleur* γένους - *fleur* |¹⁵ *vacat* | προνοησαμένου |
τῆς ἀναστάσεως | Φλ. - Αἰλ. Φλαβιανοῦ | Ἀσίας ἀρχιερέων |²⁰ καὶ ἀρχιερέων
| ἐγγόνου, ἀνεψιοῦ | καὶ συγγενοῦς | συνκλητικῶν, | τοῦ πατρὸς |²⁵ *fleur*
αὐτοῦ *fleur*

31. Aphrodisias

- *SEG* 2004, 1048 ; CHANIOTIS, 2004, dans *AJA* 108, p. 398 n° 21. Photo dans RATTE, SMITH, 2004, dans *AJA* 108, p. 177.
- II^e-III^e siècle
- autel-stèle et relief en marbre
- Un gladiateur (rétiaire ?) en relief, debout en position frontale. Un objet (filet ?) est dans sa main droite et sa main gauche tient un trident. Il y a le nom du gladiateur au-dessus du relief :

ΜΕΛΑΝΙΠΠΙΟΣ

32. Aphrodisias

- *SEG* 2004, 1049 ; CHANIOTIS, 2004, dans *AJA* 108, p. 398-399 n° 22. Photo dans RATTE, SMITH, 2004, dans *AJA* 108, p. 177.
- II^e-III^e siècle
- autel-stèle et relief en marbre
- Un gladiateur (sécuteur ?) en relief. Il porte une armure, des jambières et un casque à crête. Il tient un long bouclier dans sa main gauche et une épée courte (dague) dans sa main droite. Il y a le nom du gladiateur au-dessus du relief :

ΕΥΡΩΤΑΣ

33. Aphrodisias

- *I Aph2007* 10.21 ; ROUECHÉ, 1993, p. 45 n° 23.
- II^e-VI^e siècle
- siège de stade
- Trouvé dans le stade, bloc 37. Inscription sur un seul siège.

ΤΟΠΙΟΣ ΑΥΡ(?ΑΡΙΩΝ)

34. Aphrodisias

- *I Aph2007* 10.26 ; ROUECHÉ, 1993, p. 45 n° 30.

- II^e-VI^e siècle
- sièges de stade
- Trouvés dans le stade, bloc 32.

Rangée R :

marches IE [-]NOIKONOMΩN *marches*

Rangée S :

marches ΤΟΠΟΣ ΟΙΚΟΝΟΜΩΝ ΝΕΩΤΕΡΩΝ *marches*

Rangée T :

marches ΙΕΡΩΝ-ΙΚ[- - -]Ο[-]Ν[- - -]

Rangée U :

marches ΙΕΡΩΝ ΕΦΗ Β- Ν *marches*

Rangée V :

marches ΙΕΡΩΝ ΕΦΗΒΩ- Ε Φ Η Β ΩΝ *marches*

35. Aphrodisias

- *IAph2007* 10.27 ; ROUECHÉ, 1993, p. 45 n° 32.
- II^e-VI^e siècle
- sièges de stade
- Trouvés dans le stade, bloc 30. Inscriptions sur quelques sièges.

Rangée S :

marches (3 sièges) ΑΠΙ[-]ΤΙΩΝΟΣ

Rangée Y :

marches ΤΟ ΠΟΣ ΦΥ ΛΩΝ ΑΦΡΟ -ΕΙΣΙ[-]ΩΝ

36. Aphrodisias

- *IAph2007* 10.28 ; ROUECHÉ, 1993, p. 45 n° 33.
- II^e-VI^e siècle
- sièges de stade
- Trouvés dans le stade, bloc 29. Inscriptions sur plusieurs sièges, sauf l'inscription de la rangée T qui est sur un seul siège.

Rangée H :

marches [-]ΤΑ-ΟΥ-Υ[-] - -Τ-Κ

Rangée P :

[- - -]-Α -ΗΙ *marches*

Rangée R :

[- - -]-[-]E-ΙΓΟΝ[- -] [- -] *marches*

Rangée S :

marches ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΥΕΙ (5 sièges) Η palme *marches*

Rangée T :

ZBI (2 sièges) *marches*

Rangée AA :

marches [- -]N[-]T[-]ΝΙΚΗ-Π palme Υ[-]ΑΝΟΥ (4 sièges) *marches*

37. Aphrodisias
 – *I Aph2007* 10.29 ; ROUECHÉ, 1993, p. 45 n° 34.
 – II^e-VI^e siècle
 – sièges de stade
 – Trouvés dans le stade, bloc 28. Inscriptions à travers toute la longueur des rangées.

Rangée S :

marche [-][-][-]-TI-XE[-]ΩN *marches*

Rangée Z :

marches -ΥNTEXNIA KHΠIOYTP *marches*

38. Aphrodisias
 – *I Aph2007* 10.33 ; ROUECHÉ, 1993, p. 45 n° 38 et n° 39.
 – II^e-VI^e siècle
 – siège de stade
 – Trouvé dans le stade, bloc 24. Inscription sur plusieurs sièges.

Rangée N :

vac. | TΩΠ|OΣ vac. | AYPAPI|⁵ΩN vac. | *marches*

39. Aphrodisias
 – *I Aph2007* 10.34 ; ROUECHÉ, 1993, p. 45 n° 40.
 – II^e-VI^e siècle
 – siège de stade
 – Trouvé dans le stade, bloc 22.

Rangée S :

marches ΠΑΠΠΩ[-]OΣ

40. Aphrodisias
 – *I Aph2007* 10.35 ; ROUECHÉ, 1993, p. 45.X.1.
 – II^e-VI^e siècle
 – siège de stade
 – *Aucune description*

| TΩΠOΣ | [- - ? - -]

41. Aphrodisias
 – *I Aph2007* 8.68 ; ROUECHÉ, 1993, p. 46.X.5.
 – II^e-VI^e siècle
 – siège de théâtre
 – Lieu d'origine dans la *summa cavea* du théâtre.

KATEXETA[-]

42. Aphrodisias
 – *I Aph2007* 8.69 ; ROUECHÉ, 1993, p. 46.X.6.
 – II^e-VI^e siècle
 – siège de théâtre
 – Le premier nom dans l'inscription est connu à Aphrodisias, le second ne l'est pas.

[AΠ] | vac. ΦΙΑ Κ(AI) ΦΛ(ABIOΣ) ΕΡΜΙΙ[ΠΟΣ]

43. Aphrodisias
 – *I Aph2007* 8.71 ; ROUECHÉ, 1993, p. 46.X.8.
 – II^e-VI^e siècle
 – siège de théâtre
 – *Aucune description*

| ΚΑΤ[ΕΧΕΤΑΙ ?]
 | ΙΟΥ[- ? - -]

44. Aphrodisias
 – *I Aph2007* 8.79 ; ROUECHÉ, 1993, p. 46.X.16.
 – II^e-VI^e siècle
 – siège de théâtre
 – Retrouvé dans les bains du théâtre, dans un mur.

KATEXETAI
 MHMAXHH

45. Aphrodisias
 – *I Aph2007* 8.81 ; ROUECHÉ, 1993, p. 46.X.18.
 – II^e-VI^e siècle
 – siège de théâtre
 – Trouvé dans l'agora sud, réutilisé dans le portique sud.

ΚΑΡΜΙΝΙΑΣΚΛΑΥΔ[-]ΑΝΗΣ

46. Aphrodisias
 – *I Aph2007* 8.56 ; ROUECHÉ, 1993, p. 46.D.
 – II^e-VI^e siècle
 – sièges de théâtre
 – Trouvés dans le théâtre, bloc D.

Rangée 12 :

| ΚΥΑΤ|Ε[ΧΕΤΑΙ]

| [- - -] | ΣΑΝ | -

Rangée 19.i :

ΛΙ

[K]|ΑΤΕ|[ΧΕΤΑΙ]

ζΤ

47. Aphrodisias

– *I Aph2007* 8.58 ; ROUECHÉ, 1993, p. 46.F.

– II^e-VI^e siècle

– sièges de théâtre

– *Aucune description*

Rangée 5.i :

[- - -] Χ ΕΤΑΙΣΤΕΡΣΘΙΟΣ

Rangées 16.i et 16.ii :

marches ΥΛΟΣΑΠΟΑΕΥΤΑΟΛ

marches ΑΡ ΑΡΑΡ

Rangée 18.i :

(?Dessin délibérément ambigu d'un phallus)

ΤΟΠΟΣΕΡΩΤΟΣ

Rangée 23 :

ΤΤΟΠΟΣΝ-

48. Aphrodisias

– *I Aph2007* 8.59 ; ROUECHÉ, 1993, p. 46.G.

– II^e-VI^e siècle

– sièges de théâtre

– Trouvés dans le théâtre, bloc G.

Rangée 4 :

ΦΡΟΝΤΙΝΟΥ *croix*

Rangées 12.i et 12.ii :

croix ΝΙΚΑ Η ΤΥΧΗ ΤΩΝ ΒΕΝΕΤΩΝ

croix ΤΟΠΟΣ ΣΠΑΝΔΙ

49. Aphrodisias

– *I Aph2007* 8.60 ; ROUECHÉ, 1993, p. 46.H.

– II^e-VI^e siècle

– sièges de théâtre

– Trouvés dans le théâtre, bloc A.

Rangée 6.iii :

ΤΟΠ(ΟΣ) *croix*

Rangées 8.i et 8.ii :

[- - ? - -] ΑΓΑΘΩΠΙΟΣ *vac.*

ΕΠΤΑΜΗΝ[Ι]ΟΥ

Rangées 9.i, 9.ii et 9.iii :

Dessin d'un gladiateur Θρϱ̃ξ

ΑΘΑΝΑΣΙ(ΟΥ) ΕΥΣΕΒΙ(ΟΥ)

ΤΟ(ΠΟΣ) ΕΥ[ΣΕ]Β[ΙΟΥ].

Rangées 19.i et 19.ii :

[ΚΑΤΕ]ΧΕΤΑΙ ΥΙ[ΠΟ]

[- - ? - -] | ΑΠΟΨΟΥ *vac.* | [- - ? - -] | ΚΑΤΕΧΕΤ[ΑΙ]

Rangées 20.i et 20.ii :

marches | (2 *sièges*)|ΚΤ|Α|ΤΕΧ|[ΕΤΑΙ]

vac. ΤΟΠ(ΟΣ)

50. Aphrodisias

– *IAph2007* 10.2; ROUECHÉ, 1993, p. 45 n° 2.

– II^e-V^e siècle

– sièges de stade

– Trouvés dans le stade, bloc 20.

Rangée M :

ΤΟΠΟΣ[-][-]Φ[-] - -[-][-]-N - -

Rangée T :

ΤΟ[-]Ο[-] - - -P[- - -]

Rangée U :

Φ-ΟΥΜΤΟΠΟ

51. Aphrodisias

– *IAph2007* 10.3; ROUECHÉ, 1993, p. 45 n° 3.

– II^e-VI^e siècle

– sièges de stade

– Trouvés dans le stade, bloc 19.

Rangée K :

[- - -] - - -BENETΩΝ ΑΥΡ[- -] -O- -ENIΩΝ

Rangée P :

ΤΟ-

Rangées V.i, V.ii et V.ii :

ΤΟΠΟΣΑΝΔΡΟΝΙΚΟΥ[-]ΟΥ-ΑΙΦΟΙ- - -ΙΟΥ

ΝΙΚΑΤΥΧΗ-

ΤΟΠ

52. Aphrodisias

– *IAph2007* 10.4; ROUECHÉ, 1993, p. 45 n° 4.

– II^e-VI^e siècle

– siège de stade

– Trouvé dans le stade, bloc 18.

Rangée O :

vacat | ΤΟ|ΠΙΟΣ | ΜΑ |⁵ ΣΤΑΥΡΟ | [?ΠΟΛΙΤΩΝ]

53. Aphrodisias

- *I Aph2007* 10.6 ; ROUECHÉ, 1993, p. 45 n° 7.
- II^e-V^e siècle
- siège de stade
- Trouvé dans le stade, bloc 15.

Rangée X :

[ΑΠΟ | ΛΛ]ΩΝΙΟΥ [Α]ΓΑ|[Λ]ΜΑΤΟΓΛΥΦΟΥ

54. Aphrodisias

- *I Aph2007* 10.9 ; ROUECHÉ, 1993, p. 45 n° 10.
- II^e-VI^e siècle
- sièges de stade
- Trouvés dans le stade, bloc 12. Deux rangées portent les inscriptions mentionnant des places réservées pour un certain *philo[-...]*, un autre pour *Claudia Seleukeia* et *Chrys[-...]* ainsi que des places pour une association.

Texte non disponible, seulement la traduction dans la description ci-haut.

55. Aphrodisias

- *I Aph2007* 10.10 ; ROUECHÉ, 1993, p. 45 n° 11.
- II^e-VI^e siècle
- sièges de stade
- Trouvés dans le stade, bloc 11, contenant un « siège d'honneur » sur-élevé dans les rangées E et F.

Rangée F :

[-]ΑΥ- [- - -]- - - -NΟΜΟΥ

Rangée G :

ΤΟΠ[-][- - - -]-ΟΙΚΟΝΟ-

Rangée U :

marches [- ? -]-ΟΥ-Ε- - -[-] - -ΓΤΟΥ -ΓΝΑΤ[- -]ΙΗ- ΥΨΙ-Λ- -Σ[-
-]ΙΟΚ- -Ν[-]- -ΑΝΟΥ[- -]

56. Aphrodisias

- *I Aph2007* 10.11 ; ROUECHÉ, 1993, p. 45 n° 12.
- II^e-VI^e siècle
- sièges de stade
- Trouvés dans le stade, bloc 10.

Rangée D :

ΥΒΥ- ΣΕΩΝΣ-[- - - - -]

Rangée L :

ΑΙΛΙΑΝΟΥ

Rangée M :

marches [-]Γ[- -] [-]ΕΥΑΡΑΣΤΟΥΤΟΝΗΣ (*quatre sièges*)

Rangée R :

ΤΟΠ[-]ΝΤΙΓΟΝΟ[-]

57. Aphrodisias

– *IAph2007* 10.13 ; ROUECHÉ, 1993, p. 45 n° 14.

– II^e-VI^e siècle

– siège de stade

– Trouvé dans le stade, bloc 8.

Rangée X :

marches [- - -]O[- - -]ΑΒΗΡΩΔΙΑ [- - -] ?[- - -] [P[- - -] (*trois sièges*) [- - -] [- - -]

58. Aphrodisias

– *IAph2007* 12.1111.

– II^e siècle

– base de statue

– *Aucune description*

⁰ ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος ὁ Ἀφροδισιέων καὶ ἡ γερουσία | Mār(κος) Οὐλ(πιος) Καρ(μίνιος) Κλαυδιανὸν ὕδον Καρ(μινίου) Κλαυδιανοῦ | Ἀσίας ἀρχιερέως πάππου καὶ προπάππου συνκλητικῶν τειμηθέντα ἐν πολλοῖς ὑπὸ τῶν | αὐτοκρατόρων ἄνδρα Φλ(αβίας) Ἀφρίας ἀρχιερείας |⁵ Ἀσίας μητρὸς καὶ ἀδελφῆς καὶ μάμμης συνκλητικῶν φιλοπάτριδος θυγατρὸς τῆς πόλεως καὶ | Φλ(αβίου) Ἀθηναγόρου ἐπιτρόπου Σεβαστοῦ πατρὸς καὶ | πάππου καὶ προπάππου συνκλητικῶν αὐτὸν ἀρχιερέως τῆς Ἀσίας ὕδον πατέρα Καρ(μινίου) Ἀθηναγόρου συν-|¹⁰κλητικοῦ πάππον Καρμινίων Ἀθηναγόρου καὶ | Κλαυδιανοῦ καὶ Ἀφρίας καὶ Λειβιανῆς συνκλητικῶν ἀργυροταμίαν τῆς Ἀσίας λογιστὴν μετὰ | ὑπατικοὺς δοθέντα τῆς Κυζικηνῶν πόλεως | ἀρχιερέα ταμίαν ἀρχιγεοποιὸν ἱερέα διὰ Βίου |¹⁵ θεᾶς Ἀφροδίτης ἢ ἀνέθηκεν χρήματα εἰς ἀρχιερ<έ>|ων ἀναθημάτων κατασκευὰς ἀλλὰ καὶ τὸν ἱερατι [κὸν] | χρύσειον στέφανον καὶ τῇ πόλει δὲ μυριάδας δέκα [ῆ] | μισυ ἀναθέντα εἰς αἰώνιων ἔργων κατασκευὰς ἀπὸ | ὧν ἤδη δέδοται εἰς μὲν τὰ θεωρητήρια τοῦ θεάτρου |²⁰ (δηνάρια) μύρια καὶ τὸ ἔργον δὲ τοῦτο τὸ τῆς πλατείας ἐξ ἀμφοτέρων τῶν μέρων ἐξ ἀρχῆς μέχρι τέλους | ἐκ θεμελιῶν μέχρι γείσους εὐτυχῶς γέγονε καὶ γε|νήσεται καὶ ἐν τῷ Διογενιανῶ δὲ γυμνασίῳ ἀπὸ ἐ|τέρων ἰδίων χρημάτων τὸ ἀλιπτήριον καὶ τὸν ἐμβασι|²⁵λικὸν αὐτοῦ καὶ τὰς εἰσόδους καὶ ἐξόδους μετὰ τῆς | γυναικὸς Ἀφρίας σκουτλώσαντα καὶ τὰ ἀγάλματα πάν|τα τὰ ἐν τοῖς ἄργοις καὶ τοὺς ἀνδριάντας οἰκοθεν | κατεσκευαχότα καὶ τὰς λευκολίθους παραστά[δ]ας | καὶ τὸ κατ' αὐτῶν ἔλημα μετὰ

τῆς γλυφῆς αὐτῶν καὶ |³⁰ τοὺς κείονας μετὰ τῶν βωμοσπειρῶν καὶ κεφαλῶν
 | κατασκευακῶτα καὶ τῆ λαμπροτάτῃ δὲ βουλῆ καὶ τῆ ἰε|ρωτάτῃ γερουσίᾳ
 ἀνατεθεικῶτα χρήματα εἰς αἰώνιων | κλήρων διανομᾶς καὶ ἄλλας δὲ πολλὰς
 πολλάκις | διανομᾶς δεδωκῶτα τοῖς τε τὴν πόλιν κατοικοῦσιν |³⁵ πολεῖταις
 καὶ τοῖς ἐπὶ τῆς χώρας καὶ ἑτέρας δὲ διανο|μᾶς δεδωκῶτα πολλάκις τῆ τε
 βουλῆ πάσῃ καὶ τῆ γε|ρουσίᾳ ἀλλὰ καὶ ἐπιδόσεις πολλάκις ἐν πάντι καιρῶ
 πε|ποιημένον κατὰ τὴν τῆς πόλεως γνώμην πολεῖταις | τε καὶ ξένοις καὶ ἔλαια
 δρακτοῖς πολλάκις τεθεικῶτα |⁴⁰ ἐν τῷ καιρῷ τῆς τοῦ Τιμέλου ποταμοῦ
 εἰσαγωγῆς | καὶ πρεσβείας δὲ πολλάκις εὐτυχῶς ἐκτετελεκῶτα | καὶ παρ'
 ὄλον τὸν βίον αὐτοῦ εὐεργέτην καὶ φιλόπατριν | [ἐ]ν ἰδίῳ ἔργοις ἀνέστη-
 σεν προσανατεθεικῶτα δὲ | [πρ]όσφατον καὶ ἄλλα εἰς τὸ ἔργον (δηνάρια) ἐ
 πρὸς τὸ εἶναι |⁴⁵ *vac.* ἀ[ρ]χαίας μύ(ρια) ια' *feuille*

59. Aphrodisias

– *I Aph2007* 12.1020.

– III^e siècle

– base de statue en marbre blanc

– A été réutilisé dans le mur du portique ouest.

[?- - ? - -] [Οὐλ(πίαν) Καρ(μινίαν)] | Κλαυδιανὴν θυγα|τέρα πόλεως μητέ|ρα
 συνκλητικῶν *stop* Ἀ|σίας ἀρχιερείαν θυ-|⁵γατέρα *stop* Μ(άρχου) Οὐλ(πίου)
 Καρ(μινίου) | Κλαυδιανοῦ *stop* Ἀσίας | ἀρχιερέως *stop* καὶ *stop* ἀρχιε|ρέως
 καὶ Οὐ- *stop* -λ(πίας) Κλ(αυδίας) Καρ(μινίας) | Προκλῆς θυγατρὸς |¹⁰
 πόλεως *stop* Ἀσίας ἀρχιε|ρείας δις ἀρχιερείας | ἱερέων διὰ βίου *stop* τῆς
 | θεοῦ Ἀφροδείτης | προγόνων Ἀσίας ἀρ-|¹⁵χιερέων *stop* καὶ ἀρχιερέ|ων
 ἀνεψίαν συνκλη|τικῶν καὶ ὑπατικῶν | *vacat* | *vv.* ἐπιμεληθέντος *vv.* | Μ(άρχου)
 Αὐρ(ηλίου) Ζηνοβίου τετράκις |²⁰ τοῦ Ζηνοβίου τοῦ Ἀρτεμι|δώρου Ἐπα-
 φροδείτου ἰε|ρεως διὰ βίου Θεῶν Ἐρώτων

60. Aphrodisias, agora sud

– *I Aph2007* 4.2 ; ROUECHÉ, 1993, p. 42.

– I^{er}-VII^e siècle

– colonne en marbre blanc

– On peut voir un taureau combattant un lion.

Aucun texte, seulement le graffiti

61. Aphrodisias, siège non-fixe du stade

– *I Aph2007* 10.36 ; ROUECHÉ, 1993, p. 99.X.2 (pl. 12).

– date impériale

– graffiti

– Sur un siège libre du stade, un graffiti d'un rétiaire portant une tunique et tenant un trident dans sa main gauche. Il y a aussi l'inscription suivante :

ΤΟΠΙΟΣ

62. Aphrodisias, Nécropole
 – *IAph2007* 13.304 ; ROUECHÉ, 1993, p. 65 n° 16 ; *SEG* 1993, 698 ; ROBERT, 1929, p. 40 ; ROBERT, 1940, p. 171 n° 162.
 – II^e-III^e siècle
 – autel-stèle sur marbre blanc
 – Il n’y a pas de trace de gravure sur la pierre, qui aurait probablement porté une image peinte.

Ποδηγέμος (?) πάλου γ' ὑπ[ὸ] | Ἐρμᾶ πάλου δ'

63. Aphrodisias, Nécropole
 – *IAph2007* 13.123 ; ROUECHÉ, 1993, p. 65 n° 17 (pl. 3).
 – II^e-III^e siècle
 – autel-stèle et relief
 – Le relief montre un gladiateur lourdement armé bougeant vers la droite.
 Au-dessus nous avons l’inscription suivante :

Οὐνίων πάλου β' | ὑπὸ Παρδαλᾶ | πάλου α'

64. Aphrodisias, stade
 – *IAph2007* 10.101 ; ROUECHÉ, 1993, p. 69 n° 28 ; *SEG* 1993, 698 ; ERIM, 1967, p. 243 ; *BE*, 1968, p. 507.
 – II^e-III^e siècle
 – autel-stèle et relief sur pierre
 – La pierre fut trouvée dans le stade par P. Gaudin mais ne fut pas publiée jusqu’à la publication de K. Erim qui cite les cahiers de notes de Gaudin. Nous n’avons aucune description du relief à part que l’on sait qu’il exhibait un gladiateur. Il y a l’inscription suivante :

ΚΑΙΣΤΙΑΛΟΣ

65. Aphrodisias, théâtre
 – *IAph2007* 8.54 ; ROUECHÉ, 1993, p. 46.B.
 – II^e-VI^e siècle
 – siège de théâtre en pierre
 – Siège du théâtre du bloc B. [Inscription partielle de l’originale]

Rangée 1 :

NIKA H ΤΥΧΗ-ΩΝ | - -KA H ΤΥΧΗ | - - -[- - - -]INΩΝ

Rangée 15 :

KPA[- - - - -]

Rangée 19 :

KAT[- - - - -]

66. Aphrodisias, théâtre
 – *I Aph2007* 8.55; ROUECHÉ, 1993, p. 46.C.
 – II^e-VI^e siècle
 – siège de théâtre en pierre
 – Siège du théâtre du bloc C. [Inscription partielle de l'originale]

Rangée 12 :

TO

Rangée 18 :

KAKA- - - -H | ΤΩΝ ΠΡΑΣΙΝΩΝ

Rangée 21 :

- -KAT[- - - - -]HTA[- - -] | KMK

Rangée 26 :

TOBENΥΣIN

67. Aphrodisias, théâtre
 – *I Aph2007* 8.57; ROUECHÉ, 1993, p. 46.E.
 – II^e-VI^e siècle
 – siège de théâtre en pierre
 – Siège du théâtre du bloc E. [Inscription partielle de l'originale]

Rangée 2 :

EΥΧΗΣΤΕ | ΦΑΝΑ | ΝΙΚΑ Η ΤΥΧΗ ΤΩΝ

Rangée 8 :

ZΩ | K-T- | XII | E- | ΤΥ | ΕΥ

Rangées 9.i, 9.ii et 11 :

monogramme

Rangée 24 :

marches K-T[- - - - -]

Rangée 26.i :

- - -XHBOHTO-[- - -] | ΔΟΥΛΟΣ ΓΕΩ

68. Aphrodisias, théâtre
 – *I Aph2007* 8.61; ROUECHÉ, 1993, p. 46.J.
 – II^e-VI^e siècle
 – siège de théâtre en pierre
 – Siège du théâtre du bloc J. [Inscription partielle de l'originale]

Rangée 2 :

ΗΛΙΟΔΩΡ

Rangée 8.i :

ΤΟΥΚΕ *buste* ΝΙΚΑ Η ΤΥΧΗ | ΚΟΛΟΤΡΟΝΟΣ *buste* ΘΕΟΔΟ ΤΟΥ
| *buste* ΠΡΟΤΑΥ | *buste* ΡΑΠΙΟΥ

Rangée 13 :

Τ- -Ο ΤΩΝ ΜΑΚΕΛΛΙΤΩΝ(sic) | ΝΙΚΑ Η ΤΥΧΗ ΤΩΝ ΒΕΝΕΤΩΝ

Rangée 26.i :

ΜΝΙΟΥΑΥ

69. Aphrodisias, théâtre

– *IAph2007* 8.64; ROUECHÉ, 1993, p. 46.L.

– II^e-VI^e siècle

– siège de théâtre en pierre

– Siège du théâtre du bloc L. [Inscription partielle de l'originale]

Rangée 4 :

marches ΝΙΚΑ Η ΤΥΧΗ | ΤΩΝ? -Ο

Rangée 7 :

marches ΤΟΠΙΟΣ-Ε- -ΤΩ-

70. Aphrodisias, bains du théâtre

– *IAph2007* 8.701; ROUECHÉ, 1993, p. 72-73 n° 43 (pl. 12); *SEG* 1993, 698.

– I^{er}-IV^e siècle

– stèle et relief sur marbre blanc

– Un gladiateur fait face au spectateur avec sa main gauche sur son casque et son bouclier. Sa main droite tient un rameau de palmier. Il semble avoir une ceinture large et des jambières sur chaque jambe. Il semblerait que ce soit un thrace ou un sécuteur selon Carter, 1999, p. 96. Le gladiateur semble combattre sur un char, mais ce genre de gladiateurs n'engageaient pas les combats pendant qu'ils étaient sur ces chars. En-dessous ce trouve l'inscription suivante :

Τροφίμη Εἰρηνί[ω]|νι ἐσσεδαρίω μ[νεί]||[ας] χάριν

71. Aphrodisias, siège du théâtre

– ROUECHÉ, 1993, p. 109 n° 46.H.3.

– date impériale

– graffiti

– Sur un siège du théâtre provenant du bloc H, rangé 3. C'est un graffiti brouillon et incomplet d'un rétiaire.

Aucun texte (graffiti seul)

72. Aphrodisias, siège du théâtre

– ROUECHÉ, 1993, p. 109 n° 46.H.4 (pl. 15).

- date impériale
- graffiti
- Sur un siège du théâtre du bloc H, rangé 4. Il y a un relief d'une figure tenant une lance (?) et un bouclier rond(?).

Aucun texte (graffiti seul)

73. Aphrodisias, siège du théâtre
- ROUECHÉ, 1993, p. 110 n° 46.H.9.i (pl. 14).
 - date impériale
 - graffiti
 - Sur un siège du théâtre du bloc H, rangé 9. On voit la tête et les épaules d'un gladiateur thrace avec un bouclier circulaire(?) devant sa poitrine. Le bouclier possède une petite bosse au centre et est subdivisé en huit pièces en forme de pointes de tarte. Au-dessus du bouclier (sur le cou du gladiateur) se trouve l'inscription suivante :

θραξ

74. Asie Mineure ?
- *SEG* 1984, 1653 ; FRISCH et GEISSEN, 1980, p. 193-195 (pl. 4a.) ; *BE*, 1981.160 ; *BE*, 1982.107 ; GEISSEN, 1984 ; *SEG* 1980, 1800.
 - date impériale
 - relief sur stèle
 - La stèle possède un fronton orné d'une fleur ainsi qu'un support décoratif brisé. Le relief a été gravé dans un champ en profondeur et montre un gladiateur lourdement armé bougeant vers la droite. Il porte un casque avec un rebord et des protections aux côtés. Sur son bras gauche, il porte un grand bouclier rectangulaire et il tient une dague dans sa main droite. Sa main droite possède des bandes de protection et sa taille est protégée par une ceinture large(?) ; son torse a l'air d'être nu. Il porte un pagne. Sa jambe gauche est protégée par une grande jambière tandis que sa jambe droite possède seulement des bandes protectrices au genou ; de ces bandes, des cordes pendent presque jusqu'au sol. Il y a l'inscription suivante :

Ἡλειωδωρίς Ἀπλέρωτι | γυνή εἰδεῖα | μνήμης χάριν | Ἀσειανῶ |⁵ προ-
βοκάτορι

75. Asie Mineure ?
- *SEG* 1982, 1616 ; PFUHL-MÖBIUS II, p. 295 n° 1198 (pl. 181) ; ROBERT, 1982a, p. 240 (fig. 3) ; *BE* 1979.13 (p. 416) ; *SEG* 1979, 1699.
 - III^e siècle
 - relief
 - Le relief révèle un gladiateur avec un casque large (crête, visière perforée et protections aux côtés) et un bouclier rectangulaire sur son bras

gauche. Il porte une ceinture large et une armure du côté de son bras et son épaule droite. Il tient une dague dans sa main droite avec laquelle il pointe vers l'avant et vers le bas. Au-dessus de sa tête et de chaque côté se trouve l'inscription suivante :

Πηνέλεος | νει(κήσας) ια'

76. Asie Mineure ?

- *BE* 1949.4 ; ROBERT, 1948b, p. 92 n° 320 (pl. 11.1).
- date impériale
- bloc de marbre
- Le bloc de marbre, brisé sur la gauche (et sur la droite ?) et le bas, montre les têtes de trois gladiateurs. Sur la gauche, on voit le casque (visière avec trous perforés) du gladiateur nommé [Ἀχι]λλεύς. Le second gladiateur possède un casque similaire tandis que le troisième est tête nue et ne possède aucun casque. Le troisième semble être un rétiaire puisque une partie d'un trident est visible. Au-dessus du deuxième et du troisième gladiateur se trouve l'inscription suivante :

Καυσάριοι | Νέων | Χρυσάμπελος | φιλήμων

77. Attaleia

- *IGR* III, 780 ; ROBERT, 1940, p. 143 n° 100 ; KLAFFENBACH, 1949, p. 323.
- date impériale
- *inscription sur pierre*
- *Calpurnius Kodratus, probablement natif de la région, aurait été agonothète ainsi que grand prêtre du festival du Sebasteion. Cette inscription mentionne les jeux de gladiateurs et autres événements organisés en cet honneur.*

[Ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος ἐτείμησεν ?] | [ἀρχιερέα τῶν Σεβα]στῶν κα[ὶ φι]λόδοξ[ο]ν
 ἐκ τῶν ἰδίων | Καλπούρνιον Κοδράτου |⁵ υἱὸν Διόδωρον, υἱὸν βοθλή[ς] |
 δήμου γερουσίας, φιλοκαΐσα[ρα] | καὶ φιλόπατριν, ἱερέα διὰ | βίου Ἀπόλλω-
 νος ἀρχηγέτου | καὶ θεοῦ μεγάλου Διονύσου |¹⁰ καὶ θεοῦ Ἄρεως, καὶ θεᾶς
 Ἄρτ[έ]μιδος Ἐλαφη[β]όλου πρῶτο[ν ?] | καὶ ἱερέα διὰ βίου θεᾶς Λητο[ῦς]
 | τῆς Περγαίων πόλεως ἄρχι[ε]ρασάμενον τετραετίαν καὶ |¹⁵ ἐπιτελέσαντα
 κυνηγέσια[ς] | καὶ μονομαχίας μεγαλοπρ[ε]πῶς καὶ ἀγωνοθετήσαντα | τοῦς
 μεγάλους πενταετη|ρικοὺς ἀγῶνας καὶ τοῦς λο[ι]ποὺς |²⁰ πάντας ἐν τῇ τε-
 τραετίᾳ

78. Attaleia

- ROBERT, 1950, p. 44-46 n° 331 (pl. 14) ; ΠΕΕΚ, 1955, n° 815. Cf. *BE* 1972.75.
- date impériale
- autel de calcaire

- Sous l'inscription se trouvent un trident, une dague et huit rameaux de palmier grossièrement gravées dans la pierre.

Τὸν καλὸν ὀφθῆναι, τὸν πύ[κτην] | ἐν σταδίοισιν ὀκτάκι νει[κήσαν] | τα καλὸν
Μείλητον ἀθρεῖτ[ε], | [οἶον πρὶν θήραις Κινύρου καλὸν] |⁵ υἱὸν Ἰαδωνιν,
ἢ ποτε | δισκευθέντα πᾶν καλὸν | ὡς Ὑάκινθον νῦν δέ | μευκτεύσαντα
κατή|γαγε Μοῖρα βιαίως, καὶ δέ¹⁰μας ἐνκατέθηκε φίλη | Παμφυλίδι γαίη.
Σῆμα | δέ μοι τύμβου μνήμης | ἔνεκεν φιλῆς τε | στῆ¹⁵σεν ὑπὲρ δόξης
χρηστὸς | φίλος ἐνθάδ'

79. Attaleia

- *BE* 1982.447; *SEG* 1980, 1514.
- date impériale
- *Support inconnu*
- *Aucune description*

[- - - - -] | [δ]ῖξα μάχαις δι' ὀπλων, δόξη μέ|γας ὦν Πολυνείκης, |⁵ πρῶτος
ἔτρωσα φίλον Ταχεινὸν <v>ε[ι][κῶ]ν συνόμελο[ν] || - - - - -]

80. Attaleia

- SAHIN, 1997, dans *EA* 28, p. 149-150.
- circa 60 apr. J.-C.
- *Support inconnu*
- Inscription honorifique pour M. Plancius Varus.

[Μᾶρκον Πλάνκιον] | [Οὐᾶρον ταμίαν καὶ] | [ἀντιστράτηγον] | Πόντου καὶ
Βειθυ⁵νίας, δῆμαρξον, | στρατηγόν, πρεσβεῦ|τὴν καὶ ἀντιστρά|τηγον ἐπαρξείων
| Ἀζαίας καὶ Ἀσίας, |¹⁰Μᾶρκος Σεμπρώνιος | Ἀλβανὸς ἀρξιερεὺς | καὶ ἀγω-
νοθέτης, | ἐπαρξος ἱπέων ἱλῆς | Σεβαστῆς Γερμανικῆ¹⁵ανῆς, τὸν ἑαυτοῦ
φίλον

81. Attaleia

- SAHIN, 1997, dans *EA* 28, p. 149-150.
- circa 60 apr. J.-C.
- base de statue
- Inscription honorifique pour M. Plancius Varus.

Ὁ δ[ῆ]μος | Μᾶρκ[ον Πλ]άνκιον | Οὐᾶρ[ον τα]μίαν καὶ | ἀντ[ιστρ]άτηγον
|⁵ Πόν[του κ]αὶ Βειθυνίας, δῆ[μαρξο]ν, στρα|τηγόν, [πρεσ]βευτὴν | καὶ
ἀν[τις]τράτη|γον ἐ[παρ]ξειῶν |¹⁰ [Ἀζαίας καὶ Ἀσίας]

82. Carie

- ROBERT, 1940, p. 236 n° 301 (pl. 20), cf. p. 300; PFUHL-MÖBIUS II, p. 302 n° 1243 (pl. 186).
- empire tardif

- relief sur stèle en marbre blanc
- Le champ du relief est rectangulaire et présente un gladiateur debout portant un pagne et une ceinture. Il porte également des jambières sur chaque jambe. Son torse est nu. Sa main gauche repose sur son casque qui est déposé sur son bouclier oval (avec une bosse au centre) à la droite tandis que sa main droite tient un grand rameau de palmier. En-dessous se trouve l'inscription suivante :

Βάσσα Στροβείλω ἰδίω | ἀνδρὶ μνείας χάριν

83. Éphèse

- *I.Ephesos*, n° 1181a ; ROBERT, 1940, p. 200 n° 216.
- date impériale
- relief
- La plupart du relief est manquant. Ce qui en reste montre seulement un casque avec des protections aux côtés. Il semblerait que ce soit un casque de gladiateur. L'inscription fut trouvée près du gymnase de Vedius (qui se trouve au nord du stade). Au-dessus, sur le fronton de la stèle, est l'inscription suivante :

[- - - Χρυσο]μαλω [- - -] | [- - - ἀνδρὶ] εἰδ[ίω - - -] | [- - - μν]είας χ[άριν - - -]

84. Éphèse

- *I.Ephesos*, n° 1179 ; ROBERT, 1940, p. 200, n° 217 ; PEEK, 1955, n° 340.
- date impériale
- épitaphe
- *Aucune description*

θαυμάζεις με βλέπων Δ[- - -] | μαστεύεις δὲ μαθ[εῖν - - -]

85. Éphèse

- *I.Ephesos*, n° 1670 ; ROBERT, 1940, p. 201 n° 219 (pl. 25).
 - date impériale
 - relief
 - Quatre panneaux de reliefs exhibent une scène d'une chasse de bêtes sauvages.
 - a. La plupart du premier panneau est manquante, mais des pieds humains sont visibles. [πρώτη]
 - b. Un lion attaque un homme (sur la gauche) qui est armé d'un bâton (?). Il y a une inscription : δευτέρα
 - c. Un homme tombe au sol (sur la droite) et est mordu par un lion. τριτη
 - d. La plupart du quatrième panneau est manquante, mais il y a une inscription : τετάρτη ° ἀνηρέθη
-

86. Éphèse

- *I.Ephesos*, n° 1180 ; ROBERT, 1950, p. 67-68 n° 336 (pl. 26,1). Maintenant dans le musée de Selçuk.
- date impériale
- relief
- Un gladiateur lourdement armé bouge vers la droite et porte un casque large (protections aux côtés mais aucune crête), un bouclier, une épée (longue) dans sa main droite, des bandes sur son bras droit, une ceinture et une jambière sur sa jambe gauche. Au-dessus du relief se trouve l'inscription suivante, presque complètement effacée :

[- - - - - ἐκ τῶν ἰδί]ων αὐτοῦ τὸ[ν βω]μὸν μνείας χά[ρις]

87. Éphèse

- *I.Ephesos*, n° 1170.
- date impériale
- relief
- Deux gladiateurs sont en combat. En-dessous du gladiateur de gauche se trouve ce qui reste de l'inscription :

- - -] Ἀλέκτορα

88. Éphèse

- *SEG* 1983, 889.
- date impériale (?)
- *Support inconnu*
- Les deux hexamètres (en quatre lignes) pourraient faire référence au combat gladiatorial :

[Ἐθνὸς Ἐνυάλιος, καὶ τις | κτανέοντα κατέκτα ° | τὸν κτείν[ο]ντ' ἐφόνευσ[α]
| δίκην δὲ θεοῖς ἀπέτεισα.

89. Éphèse

- *I.Ephesos*, n° 1178 ; *SEG* 1978, 875 ; BAMMER, FLEISCHER et KNIBBE, 1974, *Führer durch das archäologische Museum in Selçuk - Ephesos*, p. 145-146 ; PEEK, 1978 ; PFUHL-MÖBIUS II, p. 297 n° 1214 (pl. 183).
- date impériale
- relief
- Un gladiateur bouge vers la droite. Il porte un grand casque de forme sphérique avec une crête circulaire et des protections aux côtés. Il porte également une ceinture large et une armure sur son bras droit et sa jambe gauche. Sur son bras droit, il porte un grand bouclier. Fleischer nomme le gladiateur présent un sécuteur, Robert le nomme simplement un « gladiateur lourd ». L'inscription est sur le moulage supérieur et se termine dans le relief au-dessus de la figure. La lecture de l'inscription

est fournie par Peek.

[οὐδέ τις] ἄλλος [ἀνὴρ τός]-[σοὺς θ]ανάτοιω τέλος δε [ἦκεν ἀ]ποκτάμενος
 κείρι| - - - ?]μιῆ φονίη

90. Éphèse

- *SEG* 1993, 826 ; KNIBBE *et al.*, 1993, dans *JÖAI* 62, p. 143 n° 60.
- date impériale
- épitaphe
- *Aucune description*

[- - -]σεκούτωρ πάλου | [- - - τῶ ἰ] δίω τέκνω | [- - -]νω μνεϊας χ[άριν - - -]

91. Éphèse

- *I.Ephesos*, n° 4346 ; Cf. ROSSNER, 1974, p. 123 ; CAMPANILE, 1994, p. 86 n° 74.
- 2^e moitié du II^e siècle
- *Support inconnu*
- *Aucune description*

φαμιλία | μονομάχω[ν] | Τιβ. Κλαυδίο[υ] | Πανκρατίδο[υ] | Ἰ⁵ Ἀττικοῦ | ἀσιάρ-
 χου

92. Éphèse

- *SEG* 1995, 1589 ; ZÜLKADIROGLU et IÇTEN, 2002, p. 76-77 ; PIETSCH et TRINKL, 1995, p. 42-43 n° 1 (pl. 25).
- fin II^e- début III^e siècle
- relief et épitaphe sur marbre blanc
- Très beau travail de gravure. Trouvé entre la route de procession venant de l'*Artemision* et la route venant de la haute vallée du Méandre (probablement un cimetière de gladiateurs). Construit dans des murs funéraires. Un gladiateur, lourdement armé, est « dans sa gloire ». Un autre se tient debout, portant seulement un harnais et un pagne. Sa jambe gauche est tournée de profil et porte une jambière et la droite est nue. L'homme porte une barbe et des cheveux soigneusement peignés. La main droite tient un grand rameau de palmier. Un chien semble sauter sur la jambe droite du gladiateur. La main gauche est posée sur un casque à rebords qui est, lui, posé sur un grand bouclier. Surnom du gladiateur : Palumbus.

Ἰμνις Παλουμβῶ | ἰδίω ἀνδρι μνεϊας | χάριν

93. Éphèse

- *SEG* 1995, 1591 ; PIETSCH et TRINKL, 1995, p. 44-45 n° 3 (pl. 26).
- fin II^e- début III^e siècle
- relief et épitaphe sur marbre blanc

- Un gladiateur est « dans sa gloire ». Il a une jambière sur la jambe gauche et un pagne. Il tient un rameau de palmier dans sa main droite et sa main gauche repose sur un bouclier rectangulaire. Un chien saute sur la gauche. Surnom du gladiateur : Valerius.

Trouvé entre la route de procession venant de l'*Artemision* et la route venant de la haute vallée du Méandre (probablement un cimetière de gladiateurs).

Τύχη Βαλερίω | ἄνδρι γλυκυτάτῳ

94. Éphèse

- *SEG* 1995, 1592; PIETSCH et TRINKL, 1995, p. 45-46 n° 4 (pl. 27 et 28).

- fin II^e- début III^e siècle

- stèle en marbre

- Un rétiaire bouge vers la droite. Il tient un trident et une dague dans la main gauche et porte un casque en cuir. Probablement érigé par deux collègues, autant Peritina (un nom logique pour un rétiaire qui lance son filet à son adversaire le sécuteur) que Margaritès (la Perle de l'arène) sont les surnoms des gladiateurs.

Trouvé entre la route de procession venant de l'*Artemision* et la route venant de la haute vallée du Méandre (probablement un cimetière de gladiateurs). Construit dans des murs funéraires.

Περιτινα | καὶ Μαργ|αρίτης | Εὐξείνω |⁵ μνεΐας χάρι|ν

95. Éphèse

- *I.Ephesos*, n° 1181; ROBERT, 1940, p. 200 n° 215 (pl. 10); ZÜLKADIROGLU et IÇTEN, 2002, p. 80-88; PFUHL-MÖBIUS II, p. 296 n° 1203 (pl. 182).

- III^e siècle

- relief

- Un gladiateur lourdement armé bouge vers la droite. Il est derrière un grand bouclier avec une bosse au centre. Il porte un casque à visière avec crête et des épaulettes, une armure au torse, des bandes protectrices sur son bras droit, un pagne, une jambière sur sa jambe gauche et des sandales. Il tient une longue dague dans sa main droite. À la gauche se trouve un grand rameau de palmier. Au-dessus se trouve une inscription, sur le moulage :

Κύριλλα Ἀσβόλαντι μνεΐας | ξάριν ἐπόησε ἐκ τῶν ἰδίων.

96. Éphèse

- *I.Ephesos*, n° 1174(5).

- date impériale

- *Support inconnu*

– *Aucune description*

Πολύδοξος π(άλος) α'

97. Éphèse

- *I.Ephesos*, n° 1174(4); ZÜLKADIROGLU et IÇTEN, 2002, p. 78.
- date impériale
- relief sur marbre blanc
- Un gladiateur se déplace vers la droite. Il porte des jambières sur chaque jambe, un morceau d'armure en forme d'anneau sur son bras droit, un grand casque et des épaulettes. On peut aussi percevoir ce qui semblerait un griffon sur son armure. Il tient dans sa main droite une courte dague courbée et un grand bouclier sur son bras gauche (un thrace). Nous avons son nom :

Ἰππόλυτος

98. Éphèse

- *I.Ephesos* n° 1174(1); ROBERT, 1940, p. 198 n° 209 (pl. 15).
- date impériale
- relief
- Deux gladiateurs sont en combat. Les deux sont lourdement armés et portent chacun un grand casque avec une visière trouée, une crête et des protections aux côtés. Chacun possède une large ceinture, un pagne, des bandes de protection sur le bras droit et des jambières sur chaque jambe. Chacun a perdu son bouclier et tient une dague. Le gladiateur à la gauche (Asteropaeus) poignarde son opposant (Drakon) dans le côté gauche. Asteropaeus possède aussi un objet courbé qui sort de son dos. Ce relief était probablement une partie d'un mémorial érigé par un organisateur de jeux de gladiateurs. Au-dessus se trouve l'inscription suivante :

Ἀστεροπαῖος Δράκων

99. Éphèse

- *I.Ephesos* n° 721; *BE* 1977.417; ENGELMANN, 1996.
- circa 166-167 apr. J.-C. (incertain)
- *Support inconnu*
- D. Knibbe a reconstruit cette inscription à partir de 15 fragments.

¹ [τῆς πρώτης καὶ μεγί[σ]της μητροπ[ό]λεως τῆς Ἀσίας καὶ δι[ς] νεωκό]-

² [ρου τῶν Σεβαστῶ]ν, Ἐφεισίων πόλεω[ς ἢ βο]υλή καὶ ὁ δῆμος ἐτ[εί]μησαν]

³ Τειμαῖ[ον] Ἀττ[άλ]ου, ἀρχιερέα Ἀσίας ν[αῶν] τῶ[ν ἐ]ν Ἐφέσω, καὶ τὴν γυναῖ[ξ]α

⁴ αὐτοῦ Ἀφίλλαν Μενάνδρου συν[α]ρχιερας [αμ]ένην αὐτῶ, [καὶ τὸν υἱὸ]ν αὐ-

- ⁵ τ[ῶν Ἀχ]ύλαν, φιλοτείμως καὶ ἐκτ[ε]νῶς ἐ[πιτε]λέσ[α]ντα τῆ[ν μὲν ἀρχ]ιερω-
⁶ [σύν]ην, δόντα δὲ καὶ ε[ί]ς τὸν το[. . . . τῆς] το[ῦ] Καίσ[αρ]ος νε[ί]κης ὑπέ]ρ
 τῶν
⁷ κυνηγεσίων ἀργυρίου δηναρίω[ν μ]υριάδ[ας] ἐπ[τά], ἀγων[οθετή]σαντα
⁸ τῶν τε μεγ[άλ]ων Ἐπιν[εικίων] καὶ τοῦ [χ]οινοῦ τῆς Ἀ[σίας] ἐν [Ἐφέ]σῳ
⁹ [. Π]αυλεῖνο[ς - - - - -] ἀνέσ[τ]ησε[ν τῆ] γλυ-
¹⁰ [κυτά]τη πατ[ρίδι καθὼς ὑπέ]σχ[ετο - - - - -]

100. Éphèse

- *I.Ephesos* n° 2226 ; ROBERT, 1940, p. 196 n° 202, cf p. 24-27.
 – III^e siècle
 – sarcophage
 – Lieu de repos du boulanger Aurelius Neikon. L'inscription soulève que les vandales qui pilleraient la tombe devraient payer une amende de 1 000 *denarii* à l'association des admirateurs des gladiateurs de Vedius ainsi que 10 000 *denarii* à l'association du marché sacré.

- ¹ Αὕτη ἡ σορὸς ἐστὶν Αὐρ. Νείκονος ἀρτοκόπου καὶ γυναικὸς αὐτοῦ Αὐρ. Ἐπικρατεῖς ° ἐν ἧ σορῶ οὐδενὶ
² ἐξέσται βληθῆναι, εἰ μὴ μόνοις τοῖς προγεγραμμένοις. Εἰ δὲ τις θελήσει πτώμα ἐπιβάλλαι ἢ γράμματα ἐκκόψαι,
³ δώσει τῇ φιλοπλία φιλοβηδίων (δραχμὰς) μ(υ)ρ(ίας) ῥωμανητὰς καὶ τῇ φιλοπλία ἱεροῦ μακέλλου τὰς αὐτὰς (δραχμὰς) μ(υ)ρ(ίας) ῥωμανηστὰς
⁴ ζῶσιν.

101. Éphèse

- *SEG* 1982, 1692 ; ROBERT, 1982b, p. 154 (fig. 2) ; *BE* 1984.43.
 – date impériale
 – relief sur marbre blanc
 – Le relief sur marbre blanc, brisé sur tous les côtés, montre un chasseur de taureaux sur le sol reposant sur son coude gauche. Il porte une tunique courte et une ceinture large. Ses bras sont protégés par des bandelettes. Son bras gauche entoure la tête d'un taureau, tandis qu'à la droite la patte de l'animal est dans les airs. Le bras droit de l'homme est levé.

Texte perdu

102. Éphèse

- *BE* 1977.431 ; ROBERT, 1950, p. 72 n° 341 (pl. 24.3) ; BAMMER, FLEISCHER et KNIBBE, 1974, *Führer durch das archäologische Museum in Selçuk-Ephesos*.
 – date impériale

- *Support inconnu*
- Des hommes condamnés sont joints l'un à l'autre par une corde autour de leur cou. Un homme tient une pancarte.

Aucun texte

103. Éphèse

- *I.Ephesos* n° 4354 ; *BE* 1953.177 (p. 168-169) ; KEIL, 1951, *Die Johanneskirche*, n° 54 ; CAMPANILE, 1994, p. 41-42 n° 17.
- début II^e siècle
- *Support inconnu*
- *Aucune description*

¹ [haec a]rca est Ti. Claudi Prorosi f. Quir(ina) Men[andri]

² [αὕτη ἡ σορός ἐστίν Τι.] Κλαυδίου Πρωροσίου υἱοῦ Κυρεῖνα Μενάνδρου ἀρχιερέως Ἀσίας [ναῶν τῶν ἐν Ἐφέσῳ καὶ]

³ [ἐν - - - ἀρχιερατεύ]σαντος μ[ἐν ἄν] αλογοῦντως τῇ τοῦ γένους ἀξία ἐν ἐκάστη πόλει, [ἐν δὲ τῇ πατρίδι κατὰ τὴν]

⁴ [τοῦ ἀνδριάν]τος Τι. Κλα[υδίου ἴδ]ρυσι μονομαχίαν ποιήσαντα (sic) ζευγῶν ἰς, ἅμα δὲ καὶ θε[ωρίας ἐπὶ ἡμέρας - - -

104. Éphèse

- *I.Ephesos* n° 2905 ; KNIBBE et IPLIKÇIOGLU, 1981/82, dans *JÖAI* 53, p. 119 n° 105.
- date impériale
- *Support inconnu*
- *Aucune description*

φι]λοβήδ[ιοι φίλοπλοι

105. Éphèse

- *I.Ephesos* n° 810 ; *BE*, 1974.512.
- 180-220 apr. J.-C.
- *Support inconnu*
- *Aucune description*

[- - - ?ἀσιάρξην ου ἀρξιερέα ? ἐνδο]||[ξως φιλοτειμησάμενον] | ἡμερῶν τεσσάρων ὀξέσι, | πολλάκις ἀγωνοθέτην, |⁵ υἶόν καὶ ἔκγονον ἀρχιερέων, μητρὸς δις ἀρξιερείας, | προγόνων Κλ(αυδίων) Καλλικρά|τους, Ζήνωνος, Διογένους | ἀσιαρχῶν ναῶν τῶν |¹⁰ ἐν Ἐφέσῳ, | ἀπόγονον Ἰουλίου Καν|δίδου δις ὑπάτου, ἐπάρ|χου Ῥώμης, συγγενῆ | πολλῶν ὑπάτων καὶ |¹⁵ συνκλητικῶν | τὸν διὰ γένους ἴδιον | πολείτην.

106. Éphèse

- *I.Ephesos*, n° 3063 ; *SEG* 1989, 1791. Cf. ROSSNER, 1974, p. 130 ; KEARSLLEY, 1989, p. 57-65 ; CAMPANILE, 1994, p. 134-135 n° 155.
- début III^e siècle
- *Support inconnu*
- *Aucune description*

[- - - - -] | Μ. Φούλουιον Πουπλικιανόν | Νεικήφορον φιλοσέβ(αστον)
| ἀσιάρχην ἔνδοξον |⁵ ἡμερῶν τεσσάρων | καὶ πρύτανιν, τὸν | γραμματέα
τοῦ δήμο[υ] | καὶ πολλάκις ἀγωνοθέτην, | πολλοῖς καὶ μεγάλοις |¹⁰ ἔργοις
κοσμήσαντα | τὴν πατρίδα ἡμῶν ° | εἰματιοπῶλαι οἱ ἐν | τῇ ἀγορᾷ πραγ-
ματ[ευ]όμενοι διὰ τὴν εἰ[ς] | τὴν πατρίδα εὖνοιαν.

107. Ἐφέση

- *I.Ephesos* n° 1172 ; ROBERT, 1940, p. 197 n° 208.
- date impériale
- *Support inconnu*
- L'inscription a été trouvée sur la route vers Magnesia, proche de la grande tombe de la famille des *Vedii*.

Φαμίλια | μονομάχ[ων] | [- - - - -]

108. Ἐφέση

- *I.Ephesos* n° 1621 ; *GIBM*, n° 621 ; ROBERT, 1940, p. 197 n° 205. Cf. ROSSNER, 1974, p. 123 et p. 133 ; CAMPANILE, 1994, p. 84-85 n° 71a.
- fin II^e siècle
- *Support inconnu*
- Une inscription trouvée sur la rue entre la porte vers Magnesia et l'*Artemisium*.

Φαμίλια | μονομάχων Τιβ. | Ἰουλίου Ἐρη⁵γείνου ἀσιάρχου.

109. Ἐφέση

- *I.Ephesos* n° 3071 ; ROBERT, 1940, p. 195 n° 199 ; GALLINA, dans DE BERNARDI FERRERO, 1966-1974, vol. IV, p. 227-228, n° 23. Cf. CAMPANILE, 1994, p. 154-155 n° 193.
- III^e siècle
- *Support inconnu*
- *Aucune description*

[- - - - - ζυγῶν ἀποτόμων ?]

[τρι]αχον[τ]αενδός δι' ὅλων [τ]ων ἡμερῶν, | ἀποσφάξαντος καὶ ζῶα Λιβυκά,
| πρῶτον γραμματέα τοῦ δήμου | καὶ βούλαρχον ἔνδοξον |⁵ [καὶ] γυμνασίαρ-
χον πάντων τῶν γυμνασίων, | [δ]όντα διανομὰς καὶ πάση τῇ πόλει, | [κ]αὶ
στρατηγὸν πρῶτον, δόντα ἐν τῷ | καιρῷ τῆς στρατηγίας ἰς παράτειμον |
[ἐ]λαίου°, ε καὶ εἰρήναρχων μόνον, καὶ |¹⁰ [τ]ρίς ἀγωνοθέτην, δόντα καὶ ἐν

τῶ | καιρῶ τῆς ἀρχιερωσύνης εἰς τὴν ἀνα|κάθαρσιν τοῦ λιμένος δηναρίων
 | μυριάδας δύο, καὶ ἐπιστάντα ἔργοις | τῆς πατρίδος, τοῖς πρωτεύουσιν
 καὶ ¹⁵συντελέσαντα καὶ παραδόντα, | πατέρα Μ. Αὐρ. Ἀρτεμιδώρου Μη-
 τροδω|ριανοῦ ἵππικοῦ φιλοσεβάστου πρυτάνεως | καὶ γυμνασιάρχου πάντων
 τῶν γυμνασίων | καὶ ἀγωνοθέτου καὶ εἰσαγωγέως τῶν ²⁰μεγάλων ἐπι-
 νεικίων, ἔν τε τῶ καιρῶ | τῆς πρυτανείας στρώσαντος τὴν ἀπὸ | τοῦ πρυ-
 τανείου κάθοδον ἕως τῆς ἐνβάσεως τῆς πλατείας^ο | προνοησαμένων τῆς
 ἀναστάσεως τοῦ ἀνδρι|άντος Αὐρ. Εὐφῆμου καὶ Αὐρ. Εὐγενίου ²⁵[γραμματέων
 τοῦ ἰ]ε[ρωτά]του μισ[θωτηρίου]

110. Éphèse

- *I.Ephesos*, n° 627; *AE*, 1928.97; ROBERT, 1940, p. 195 n° 198. Cf. PFLAUM, 1960/1, p. 523-531 n° 193; ROSSNER, 1974, p. 119; CAMPANILE, 1994, p. 67-68 n° 52.
- 180-192 apr. J.-C.
- *Support inconnu*
- *Aucune description*

Τῆς πρ[ώτης καὶ μεγίστης μητρο]πόλεως | τῆς Ἀσ[ίας καὶ δις νεωκόρου
 τῶ]ν Σεβ[αστῶν] | Ἐφεσίων πόλεως ἡ βουλὴ καὶ | ὁ δῆμος ἐτείμησεν ⁵
 Μ. Αὐρήλι(ον) Μίνδιον Ματτιδιανὸν | Πωλλίωνα, | τὸν κράτιστον ἐπίτρο-
 πον τοῦ Σεβα|στοῦ εἰκοστῆς κληρονομιῶν ἐπὶ Ῥώμη[ς], | καθολικὸν δου-
 κηνάριον, ἐπίτροπον ¹⁰διοικητὴν Αἰγύπτου δουκηνάριον, ἐπίτρο- | πον πα-
 τριμονίου δουκηνάριον, ἐπίτρο|πον ὀχημάτων, τειμηθέντα παρὰ τοῦ κυρίου
 | αὐτοκρά[[τορος Κομμόδου]] σαλαρίῳ δου|κηναρίῳ, ἀρχιερέα Ἀσίας ναῶν
 τῶν ἐν Ἐφε|¹⁵σῳ κατὰ τὸ ἐξῆς ἡμερῶν πέντε, ἐν αἷς καὶ ἀ|νεῖλε ζῶα Λι-
 βυκὰ εἰκοσιπέντε, ἀγωνοθέ|την τῶν μεγάλων Ἐφεσίων, τρις βειθυνιαρ|χην,
 ἀραβάρχην Αἰγύπτου, ἀρχώνην τεσσα|ρακοστῆς λιμένων Ἀσίας κατὰ τὸ
 ἐξῆς δε|²⁰καετίαις τρισίν, λογιστὴν πόλεων τριῶν ἐν | Βειθυνία κατὰ τὸ αὐτὸ
 τῆς λαμπροτάτης | μητροπόλεως Νεικομηδεῖας Νεικέας Προύσης^ο | προνοη-
 σαμέ[νου] τῆς ἀναστάσε|ως τῆς τεμ[ῆς Σ]εργείου ²⁵Γαϊανοῦ [τοῦ
 - - - - -] αὐτοῦ

111. Éphèse

- *SEG*, 1992, 1036; *AE* 1992.1575; IÇTEN et ENGELMANN, 1992, dans *ZPE* 91, p. 285 n° 2. Cf. CAMPANILE, 1994, p. 78-79 n° 65 (avec la stemma VI).
- 180-192 apr. J.-C.
- plaque en marbre blanc avec une base.
- Pour l'asiarque Claudiou Kleoboulou.

μονομάχοι | Κλαυδίου Κλε|οβούλου | ἀσιάρχου

112. Éphèse

- *SEG* 2004, 1186; ZÜLKADIROGLU et IÇTEN, 2002, p. 84.

- II^e-III^e siècle
- relief sur marbre blanc
- Des fragments d'une dalle en marbre blanc représentant un chasseur de bêtes poignardant un lion avec une lance à sa main gauche. Il porte de l'épaule à la main gauche des bandes protectrices. Une deuxième partie du relief, montrant un autre chasseur combattant un taureau, est mentionnée brièvement. Il y a l'inscription suivante sur le moulage supérieur :

[- -]M . PA vacat

113. Éphèse

- *SEG* 2004, 1187 ; BÜYÜKKOLANCI, dans ZÜLKADIROGLU et IÇTEN, 2002, p. 86.
- II^e-III^e siècle
- relief sur marbre blanc
- Des fragments d'une dalle de marbre blanc représentant deux paires de gladiateurs qui combattent (sécuteurs et rétiaires). Il y a une inscription au-dessus des têtes des sécuteurs, sur le moulage supérieur :

vacat KONVTPO vacat KYNH vacat

114. Éphèse

- *SEG* 2004, 1191 ; ZÜLKADIROGLU et IÇTEN, 2002, p. 78-79.
- II^e-III^e siècle
- relief et épitaphe sur stèle en marbre gris-pâle
- Un Thrace porte un casque à crête et à rebords. Il tient un grand bouclier dans sa main gauche et une dague courbée dans sa main droite. Il porte des bandes de protection au bras droit et à la jambière gauche ainsi qu'une jambière. Il y a l'inscription suivante sur la partie inférieure du moulage et de chaque côté du casque du gladiateur :

Σειδόνις | πά(λου) - ζ'

115. Éphèse, dans le théâtre

- *I.Ephesos*, n° 677A ; ECK, 1997, dans *ZPE* 117, p. 109-110, n° 2.
- 126-133 ou 164-167 apr. J.-C.
- base de statue
- W. Eck explique que ceci n'est pas une inscription honorifique pour Fl. Titianus ; c'est plutôt ce dernier (son nom est écrit au nominatif) qui a érigé une statue à caractère inconnu. On ne connaît pas la raison pour laquelle Titianus a érigé cette statue dans le théâtre d'Éphèse. Il aurait pu être un citoyen de la cité. Ses ancêtres pourraient avoir été des affranchis ou bien ils ont obtenu leur propre affranchissement par un empereur de la dynastie des Flaviens.

Φλ. Τιτιανός ἑπαρχος Αἰγύπτου *vac.*

116. Éphèse

- *SEG* 1995, 1590 ; PIETSCH et TRINKL, 1995, p. 44 n° 2. Maintenant dans le Musée de Selçuk.
- fin II^e- début III^e siècle
- relief et épitaphe sur marbre blanc
- Dans un champ encadré, le relief montre une femme (Serapias) debout vêtue d'une tunique. Les noms, sans patronymes, sont ceux d'esclaves. La mère et sa fille appartiennent probablement au milieu gladiatorial. Trouvé entre la route de procession venant de l'*Artemision* et la route venant de la haute vallée du Méandre (probablement un cimetière de gladiateurs). Construit dans des murs funéraires.
- L'inscription est sur le cadre en-dessous du relief :

Ἀξοῖα Σεραπιάδι | μνείας | ζάριον

117. Éphèse

- ZÜLKADIROGLU et IÇTEN, 2002, p. 75 ; FLEISCHER, dans BAMMER, FLEISCHER et KNIBBE, 1974, *Führer durch das Archäologische Museum in Selçuk-Ephesos*, p. 144.
- II^e-III^e siècle
- relief sur marbre blanc
- Scène de bataille plus large que le relief retrouvé. Deux jeunes gladiateurs, dos à dos, luttant contre des opposants. La dalle est brisée et on ne voit que les deux combattants. Le combattant de gauche montre son visage de profil. Son torse est nu et il tient un bouclier. Le bras et l'épaule gauche sont recouverts de bandes de tissus de protection. Il porte un pagne et une ceinture (balteus). Il semble attaquer avec une dague dans sa main gauche. L'autre gladiateur et semblable mais porte une ceinture double. Il tient apparemment une arme en forme de tige, mais le relief est fracturé à cet endroit précisément. Tout porte à croire qu'ils sont des rétiaires.

POC NEI

118. Éphèse

- ROBERT, *Hellenica* 8, 1950, p. 72 n° 341 ; ZÜLKADIROGLU et IÇTEN, 2002, p. 76 ; FLEISCHER, dans BAMMER, FLEISCHER et KNIBBE, 1974, *Führer durch das Archäologische Museum in Selçuk-Ephesos*, p. 145.
- II^e-III^e siècle
- relief sur marbre blanc
- Fragment de relief. Deux esclaves condamnés à mort, apparemment. L'homme à gauche est de face avec sa tête de profil, les cheveux coiffés vers l'avant, couvrant le front. L'homme est nu sauf pour un pagne.

C'est un prisonnier car il a un noeud coulant autour du cou. L'homme de droite est de dos, sa tête de profil. Les cheveux sont bouclés. Comme les autres, il a une corde au cou et ne porte qu'un pagne. Les deux hommes font partie des condamnés à mort aux animaux.

Texte perdu

119. Éphèse

- ZÜLKADIROGLU et IÇTEN, 2002, p. 82a.
- II^e-III^e siècle
- relief sur pilier de marbre blanc
- Un gladiateur est représenté (mauvaise condition) marchant vers la droite, mais sa tête se tourne vers la gauche. Le bras droit porte des bandes protectrices et tient une dague. Sa main gauche tient un grand bouclier. Il porte une sorte de caleçon allant jusqu'au genou et des bandages et une jambièrre sur la jambe gauche.

Texte perdu

120. Éphèse

- ZÜLKADIROGLU et IÇTEN, 2002, p. 82b.
- II^e-III^e siècle
- relief sur pilier de marbre blanc
- Un gladiateur est montré faisant face vers la gauche, comme si il s'apprêtait à parer un coup. Il porte un casque à crête. Il tient une dague dans sa main droite et un grand bouclier dans sa main gauche. Il est nu sauf pour une ceinture et un pagne. La jambe droite porte un genre de pantalon et la jambe gauche porte des bandes en cuir et une jambièrre.

Texte perdu

121. Éphèse

- ZÜLKADIROGLU et IÇTEN, 2002, p. 79.
- II^e-III^e siècle
- relief sur stèle en marbre gris-bleu
- Six couronnes sont présentes dans la partie supérieure du relief ainsi que le nom du gladiateur, Kaptialos. Il est tourné vers la droite. Il y a une couronne de chaque côté de sa tête, comme celles plus haut, symbolisant chaque victoire dans des *venationes*. Il porte un casque avec une visière parsemée de trous et avec un bord large. Il porte également un plastron tenu par une ceinture, un pagne et un grand bouclier à la main gauche. Son bras droit est protégé par des bandes de tissus et sa main tient une épée courte. Le manche de l'épée porte des franges qui tombent jusqu'au sol. Sa jambe gauche est protégée par des bandes protectrices et une jambièrre. Un rameau de palmier est juste à côté de

sa jambe gauche. Il semble que ce soit un provocateur.

ΚΑΠΤΙΑΛΟΣ

122. Éphèse
- ZÜLKADIROGLU et IÇTEN, 2002, p. 80.
 - II^e-III^e siècle
 - relief sur stèle en marbre gris-bleu
 - Un gladiateur fait face vers la droite. Il porte un grand casque avec une crête, des rebords larges et une visière trouée. Il tient un grand bouclier dans sa main gauche et une dague dans sa main droite. Son bras droit est recouvert de bandes protectrices. Il porte un pagne et une ceinture. Sa jambe droite est nue et la gauche porte des bandes protectrices et une jambière. Autour de sa tête, il y a cinq couronnes qui représentent ses victoires. Au-dessus du relief se trouve son nom :

ΚΑΛΛΙΜΟΡΦΟΣ

123. Éphèse (Milas)
- ZÜLKADIROGLU et IÇTEN, 2002, p. 81.
 - II^e-III^e siècle
 - relief sur stèle en marbre gris-bleu
 - Un provocateur. Au-dessus du relief, il y a une rosette. Il y a dix couronnes sur la bordure droite du relief ainsi que trois autres couronnes à gauche de la tête du combattant. Le gladiateur fait face vers la droite. Il porte un casque à rebords et à visière trouée. Il tient un grand bouclier dans sa main gauche et dans sa main droite, une dague munie de franges qui tombent jusqu'à terre. Il porte également un pagne et une ceinture double, des bandes protectrices au bras droit ainsi que des bandes protectrices et une jambière à la jambe gauche. Au-dessus du relief se trouve son nom :

ΕΥΠΡΕΠΗΣ

124. Éphèse, à Ayasoluk-Hugel
- ZÜLKADIROGLU et IÇTEN, 2002, p. 86.
 - II^e-III^e siècle
 - relief sur marbre blanc
 - En haut du relief, on voit des losanges en décoration, ce qui peut être les gradins pour le public. En-dessous, il y a des cages en toit circulaire qui abritent des animaux de toutes sortes. Les animaux sont entassés et trop grands pour les cages représentées. Les cages sont situées au niveau de l'arène. Dans l'arène, trois animaux sont partiellement conservés. Probablement un lion au milieu. De chaque côté, sans doute des ours. À la gauche, un bâtiment avec des arcades avec un toit rond qui

monte jusqu'au niveau du public. Cette partie nous pose la question à savoir si ce serait une image de la partie est du stade d'Éphèse (qui a été transformée en arène). Caractéristique particulière : tentative de donner de la profondeur (perspective) au relief.

Aucun texte

125. Éphèse, à l'est de Ayasoluk-Hugel
 – ZÜLKADIROGLU et IÇTEN, 2002, p. 87.
 – II^e-III^e siècle
 – relief sur marbre gris-bleu
 – On peut voir trois hommes. Celui de droite est un rétiaire, jeune et barbu. Il est nu sauf pour un pagne et une ceinture. Il tient une dague dans sa main gauche et un trident dans sa main droite. L'homme du milieu est un sécuteur. Il fait face au retiaire. Il porte un large casque à crête et à rebords, des bandes protectrices et une jambière sur la jambe gauche. Il porte une bandoulière sur le torse, un pagne et une ceinture. Il tient une dague dans sa main droite. Le troisième homme est en retrait du combat. C'est l'arbitre. Il porte une tunique et tient un bâton dans sa main gauche. Il dépose par terre un grand bouclier (sûrement celui du sécuteur) en arrière de lui.

Aucun texte

126. Éphèse, au nord de Ayasoluk-Hugel
 – ZÜLKADIROGLU et IÇTEN, 2002, p. 85.
 – II^e-III^e siècle
 – relief sur marbre blanc
 – Relief plat avec moulures. À droite, un chasseur de bêtes fait face à gauche et combat un ours qui est sur ses pattes de derrière. Sa lance transperce la patte droite de la bête. Le combattant porte uniquement un pagne et des bandages sur la jambe gauche.
 À gauche, on peut voir deux hommes, faisant face vers la gauche également et une partie d'une bête (sûrement un autre ours). Un des deux semble vieux (barbe) et le plus jeune porte une ceinture double. Les deux sont vêtus de tuniques.
 L'homme barbu est le "gardien" et tient l'animal avec une corde. Sa main droite est posée sur le dos de l'animal. Le jeune homme est sûrement un gardien aussi, tenant sans doute un fouet dans sa main et tenant le bras gauche de l'homme à barbe.

Texte perdu (?)

127. Éphèse (Barutçu)
 – ZÜLKADIROGLU et IÇTEN, 2002, p. 77.

- II^e-III^e siècle
- relief
- Le haut et la bas du relief présentent deux paires de gladiateurs se combattant les uns les autres. En haut à droite, un rétiaire gagne son combat avec son trident appuyé sur son épaule. Entre lui et son adversaire, on peut voir un bouclier rectangulaire sur le sol. L’adversaire se tourne et s’appuie sur son genou pour se lever, révélant qu’il n’a pas complètement perdu le combat.
La partie inférieure du relief est analogue (non identique) à celle d’en haut. À gauche, le gladiateur de gauche tient une dague dans sa main droite. Son adversaire tient un bouclier dans sa main gauche, à l’horizontale. À la droite en bas, le gladiateur victorieux a ses deux bras dans les airs. Le perdant est allongé sur le sol, le genou gauche plié et la jambe droite tendue. Il est probablement déjà mort.

Texte perdu (?)

128. Éphèse, Damianosstoa, tombe D (4)
- ZÜLKADIROGLU et IÇTEN, 2002, p. 95b.
 - empire tardif
 - lampe d’argile brun foncé
 - Le bec est gros. Des traces de brûlures sont visibles autour du trou de la mèche. Autour du disque, des décorations alternant des feuilles et des points. Un chasseur de bêtes est debout avec une longue lame (trident ?), vêtu d’une tunique et d’un casque. À sa droite, un lion se fait attaquer par le combattant. En-dessous et au-dessus du lion se trouvent les trous de la lampe. Sur la plante du pied de la lampe, on peut voir l’étampe de l’atelier de fabrication.

Aucun texte

129. Éphèse, dans le théâtre
- SEG 2000, 1163 ; KRINZINGER, 2000, dans *KST* 21, 2, p. 11-24.
 - II^e siècle
 - épigramme, monument en forme d’autel
 - Dédicace à un gladiateur. Un épigramme en dédicace en six distiques, trouvé dans le théâtre. L’inscription relate la victoire d’un gladiateur de Phrygie contre un combattant au trident qu’il a tué malgré le soleil aveuglant du matin.

Aucun texte

130. Éphèse, *Hanghaus* 1
- ZÜLKADIROGLU et IÇTEN, 2002, p. 99b.
 - II^e siècle

- lampe d'argile brun-orange
- Le disque a deux lignes autour. Il manque le bec. Le gladiateur porte un casque, un grand bouclier dans sa main gauche et une dague dans main droite. Il semblerait qu'il porte aussi des bandes protectrices sur le bras droit.

Aucun texte

131. Éphèse, *Hanghaus 1*, salle B
- ZÜLKADIROGLU et IÇTEN, 2002, p. 101b.
 - III^e siècle
 - lampe d'argile rouge-orange
 - Deux lignes ornent le disque. Gros bec et grosse poignée. Deux gladiateurs combattent. On voit celui de gauche qui porte un grand bouclier et une dague dans la main droite. Il semble ne pas porter de casque et avoir une tunique. Celui de droite est presque totalement effacé. Entre les deux combattants se trouvent deux trous de lampe.

Aucun texte

132. Éphèse, *Hanghaus 2*
- ZÜLKADIROGLU et IÇTEN, 2002, p. 100b.
 - II^e-III^e siècle
 - lampe d'argile ocre
 - Il manque le tiers de la lampe et le bec. Le disque est orné de deux lignes. Deux gladiateurs combattent.

Aucun texte

133. Éphèse, *Hanghaus 2*, canal *Stiegengasse*
- ZÜLKADIROGLU et IÇTEN, 2002, p. 101a.
 - I^{er}-III^e siècle
 - lampe d'argile gris-brun
 - Il ne reste qu'un fragment du disque. On peut voir une paire de gladiateurs.

Aucun texte

134. Éphèse, *Hanghaus 2*, canal *Stiegengasse*
- ZÜLKADIROGLU et IÇTEN, 2002, p. 100a.
 - II^e-III^e siècle
 - lampe d'argile rouge-orange
 - Le bec est petit. Autour du disque se trouvent deux lignes et des pétales décoratives. Le relief est en très mauvaise condition. Deux gladiateurs sont en combat. Le trou de la lampe se trouve décentré à gauche des

combattants.

Aucun texte

135. Éphèse, *Hanghaus 2*, salle 45
 – ZÜLKADIROGLU et IÇTEN, 2002, p. 99c.
 – I^{er} siècle
 – lampe d'argile ocre
 – Il manque le tiers de la lampe. Le disque possède deux lignes autour. Le gladiateur porte un casque (à crête?). Il tient un grand bouclier dans sa main gauche et une dague (courbée?) dans sa main droite (un thrace?). Il semblerait porter également des bandes protectrices au bras droit ainsi qu'à la jambe gauche (et une jambière probablement).

Aucun texte

136. Éphèse, *Hanghaus 2*, salle SR 30
 – ZÜLKADIROGLU et IÇTEN, 2002, p. 102.
 – II^e-III^e siècle
 – lampe d'argile brun-orange
 – Relief en bonne condition. Le bec est rond et complet et il y a une grosse poignée. Deux lignes ornent le disque. Les gladiateurs combattent au corps à corps. Ils portent chacun un casque à rebords, des lanières de tissus au torse, un pagne et une ceinture. Ils portent également une jambière sur la jambe gauche. Celui de gauche semble tenir un bouclier dans sa main gauche. Impossible de reconnaître leur arme (peut-être une dague).

Aucun texte

137. Éphèse, *Hanghaus 2*, salle SR 5c (« cuisine »)
 – ZÜLKADIROGLU et IÇTEN, 2002, p. 99a.
 – II^e-III^e siècle
 – lampe d'argile gris
 – La moitié de la lampe est manquante. On peut voir une frise en pétales autour du disque. On voit deux gladiateurs en combat. Ils ne portent apparemment pas de protection, sauf un pagne et une ceinture. Celui de gauche tient une dague dans sa main droite. Il semble tenir également un bouclier dans sa main gauche.

Aucun texte

138. Éphèse, dans l'agora
 – *I.Ephesos* n° 3055 ; ROBERT, 1940, p. 196 n° 201, cf. p. 25.
 – fin II^e- début III^e siècle

- *Support inconnu*
- *Aucune description*

[- - - - -] | [τ]ὸν κ[ρ]ά[τ]ισ[τον] | [μ]ετὰ πάσας ἰππικὰς | [στ]ρατείας
 δουκηνάριο[ν], |⁵ [ἀ]σιάρχην, πατέρα | [γ]ραμματέων πρώτων, | [ἀ]λυταρχῶν,
 τοῦ μὲν | [ἀ]λυταρχήσαντος, τοῦ δὲ | [ἀ]ποδεδειγμένου καὶ |¹⁰ πρυτάνεως,
 καὶ ἐν τῷ | [δ]υσχερεῖ καιρῷ εὐχρηστον | τῇ πατρίδι | [φ]ιλοβήδιοι φίλοπλοι
 | τὸν ἴδιον προστάτην, |¹⁵ ἐπιμελησαμένου τῆς τεμιῆς | Αὐρ. Ἀπολαύστου
 φιλοσε[β.] | [ἰ]ππικοῦ ἀρχιάτρου τῆς [Ἐ]φεσίων πόλεως

139. Éphèse, dans l'agora

- *I.Ephesos* n° 3070; ROBERT, 1940, p. 195-196 n° 200, cf. p. 25; GAL-
 LINA, dans DE BERNARDI FERRERO, 1966-1974, vol. IV, p. 225 n° 22.
 Cf. CAMPANILE, 1994, p. 124 n° 134 (stemma XV).
- III^e siècle
- *Support inconnu*
- Les deux (ou plus selon Carter, 1999) premières lignes de l'inscription
 sont manquantes. Carter, 1999 suggère peut-être le mot προσόδω à la
 ligne 15.

[Μᾶρκον Αὐρήλιον Δάφνον] | ὑὸν γραμματέως, ἔγγονον γραμμα|[τέ]ών,
 ἀ[πόγ]ονον [πρ]ώ[τ]ων [γρ]αμμα[τ]ών, | προέγγονον καὶ ἀπόγονον μόνων |⁵
 γραμματέων τοῦ δήμου, πολλάκις | ἀγωνοθέτην, γραμματέα δήμου | μόνον,
 εἰρήναρχον, ἀγορανόμου, | στρατηγὸν πρώτον, | ἀσιάρχην ναῶν τῶν ἐν
 Ἐφέσῳ τρίς, |¹⁰ φιλοτειμησάμενον ἐν τῇ πατρίδι | ἡμερῶν δεκατριῶν ζυγοῖς
 ἀποτό[μοις] τριακονταενέα, ἀποσφάζαν|τα δὲ καὶ Λιβυκὰ ζῶα, εὐτυχήσαντα
 δὲ | καὶ παρὰ τῶν Σεβαστῶν καὶ ἐπὶ τῇ |¹⁵ πρώτη προόδῳ τὸν χρυσοῦν
 στέφανον | ἅμα τῇ πορφύρᾳ, | οἱ ἐπὶ τῷ τόπῳ φιλοβήδιοι φίλοπλοι | τὸν
 ἑαυτῶν εὐεργέτην | προνοησαμένου τῆς τεμιῆς Αὐρ. |²⁰ Ἐρηγείνου φιλο-
 σεβάστου.

140. Éphèse, dans l'Artemision

- *I.Ephesos*, n° 1182; *BE*, 1981.465. Sketchbook n° 3472 (KNIBBE). Cf.
 ROSSNER, 1974, p. 125 et p. 132; CAMPANILE, 1994, p. 92 n° 83.
- II^e siècle
- *Support inconnu*
- *Aucune description*

Φαμίλιας Τι. Κλ. Τατιανοῦ
 μονομάχων ἰουλιανοῦ ἀσιά[ρ]-
 . χου

141. Éphèse, dans l'Artemision

- *I.Ephesos*, n° 1620; *GIBM*, n° 620; ROBERT, 1940, p. 197 n° 204. Cf.,
 ROSSNER, 1974, p. 125 et p. 132; CAMPANILE, 1994, p. 92 n° 83.
- II^e siècle

- *Support inconnu*
- *Aucune description*

Φαμιλίας | μονομάχων Τι. Κλ. Τατι|ανοῦ Ἰουλιανῶ⁵νοῦ ἀσιάρχ|ου

142. Éphèse, proche du théâtre
- *I.Ephesos*, n° 1177 ; ROBERT, 1940, p. 199-200 n° 214 (pl. 3) ; ROBERT, 1946a, p. 131 ; ΠΕΕΚ, 1955, n° 1080.
 - date impériale
 - relief
 - Ce relief hautement endommagé montre un gladiateur bougeant vers la droite armé d'une dague ou d'un trident dans sa main droite. Il pourrait tenir un petit bouclier rond dans sa main gauche. Le relief fut trouvé proche du théâtre. L'inscription suivante est au-dessus du relief :

Νίλου ἐπὶ προχοαῖς γενόμεν. Ῥοδιος | ὄνομ' ἦν μοι ° χερσὶ δ' ὑφ' Ἐρμεί[ου
 δμήθη]ν | αὐτοῦ δὲ τέθαμμαι τῆδε ἐνὶ σω[ρ]ῶ ° | πολλοὺς δ' ὤλεσ' ἐμεῖο βίη.

143. Éphèse, proche du théâtre
- *I.Ephesos* n° 1174(3) ; ROBERT, 1940, p. 199 n° 212 (pl. 11).
 - date impériale
 - relief
 - Le relief a été trouvé proche du théâtre. Il exhibe un gladiateur lourd penchant vers la droite. Il porte un grand casque et tient un grand bouclier dans sa main gauche et une dague dans sa main droite. L'inscription suivante est au-dessus :

Πρέστωρ

144. Éphèse, au nord du théâtre
- *I.Ephesos* n° 1173 ; ROBERT, 1940, p. 197 n° 207.
 - date impériale
 - *Support inconnu*
 - *Aucune description*

Φαμιλί[α] | μονομάχ[ων] | Α[- - - -] τ[ι] [- - -] | [- -]ν[- - -] υο[- - -]

145. Éphèse, au nord du théâtre
- *I.Ephesos* n° 1171 ; ROBERT, 1940, p. 197 n° 206. Cf. ROSSNER, 1974, p. 115 ; CAMPANILE, 1994, p. 62-63 n° 43.
 - fin II^e- début III^e siècle
 - *Support inconnu*
 - *Aucune description*

Μονομάχοι | Λουκίου | Αὐφιδίου | Εὐφρήμου |⁵ ἀσιάρχου.

146. Éphèse, près de Kusadasi
 – ZÜLKADIROGLU et IÇTEN, 2002, p. 94a.
 – I^{er} siècle
 – lampe d'argile brun foncé
 – Bec rond et volumineux. Le disque est décoré de trois lignes. Les deux gladiateurs (sécuteurs) sont en combat. Celui de gauche est debout, tenant une dague à la main droite et un bouclier à la main gauche. Il porte un casque à crête et à rebords, des bandes protectrices aux bras et aux jambes, une jupe courte (pagne ?) et une ceinture. Le combattant de droite est à genoux et est habillé de la même manière et porte les mêmes armes. Le trou de la lampe est décentré, entre les deux combattants.

Aucun texte

147. Éphèse, dans le Prytanée
 – ZÜLKADIROGLU et IÇTEN, 2002, p. 95a.
 – II^e siècle
 – lampe d'argile brun foncé
 – Le bec est décoré ainsi que le contour du disque avec trois lignes et des pétales. Beau travail artisanal. Un gladiateur est debout, portant un casque à crête, des bandes protectrices sur les bras et les jambes. Il tient un grand bouclier dans sa main gauche et une dague dans sa main droite. C'est un sécuteur. Il y a un rameau de palmier en signe de victoire. Entre le rameau et le combattant se trouve le trou de la lampe. Sur la plante du pied de la lampe, on peut voir l'étampe de l'atelier de fabrication.

Aucun texte

148. Éphèse, région de Tire
 – *I.Ephesos*, n° 3817 ; *SEG* 1999, 1475 ; republié par BOWERSTOCK, 1999, dans *CRAI*, p. 1244-1247.
 – III^e siècle (après 212)
 – pierre
 – Trouvé dans la vallée de Kaystros proche de Tire. Il y a une photographie par G. Petzl. Basé sur deux inscriptions par L. Robert (LL 1-7, voir *Études anatoliennes*, Paris, 1937, 65) et par D. M. Robinson, maintenant à l'*Institute for Advanced Study* à Princeton. La pierre est maintenant dans le Musée d'Izmir.
 À la ligne 1 et 6, il y a des marques de séparation après τύχη et Αὐρρ. ayant la forme, respectivement, d'une couronne et d'un rameau de palmier. Ces signes montrent que la somme accordé par l'association (20 000 *denarii* par dix membres, i.e., probablement 2 000 par

personne) à la communauté du « [.]ζουληνοί » a peut-être été utilisée pour des combats de gladiateurs.

Inscription non disponible

149. Éphèse, ruines du théâtre
 – *I.Ephesos*, n° 2061 ; ROBERT, 1946a, p. 124-125 n° 312. Cf. CAMPANILE, 1994, p. 96 n° 90.
 – 103-116 apr. J.-C.
 – *Support inconnu*
 – *Aucune description*

Ἡ βουλῆ [καὶ ὁ δῆμος] | ἐτείμῃσαν | Τ. Φλάου[ιον Μοντᾶνον], | δις
 ἑπαρχον τεχνειτῶν], |⁵ ἀρχιερέα Ἀσίας ναοῦ τοῦ | ἐν Ἐφέσῳ κοινοῦ
 τῆς Ἀσίας, σεβαςτοφάντην καὶ ἀγωνοθέτην διὰ | [βί]ου, τελειώσαντα τὸ
 [θ]έατρον | [κα]ὶ καθιερῶσαντα ἐν τῇ [ἀ]ρχιεροσύνη |¹⁰ δ[όν]τα καὶ μ[ονομαχί]ας
 καὶ κυνήγια, | κα[τα]θέντα καὶ τοῖς πολ[ε]ίταις τὸ | ἀρισ[τ]ον ἑκ[ά]στω δην.
 γ´, [τῆ] τε β[ο]υλῆ | καὶ τῆ γερουσία πληρώσαντα τὰ δίκαια | πάντα, ἀρι-
 θμήσαντα καὶ εἰς τὴν τοῦ |¹⁵ [λιμέ]νος κατασκευὴν μυριάδα[ς] ἑπτὰ | [ῆ]μιου
 καὶ ἀγωνοθετήσαντα ἀγῶνα | κοινὸν τῆς Ἀσίας ἐπιφανῶς | Λ. Οὐείβιος
 Λέ[ν]τ[ου]λος, ἐπίτροπος Αὐτοκρά[το]ρος Νέρο[υ]α Τραιαν[οῦ] Καίσαρος |²⁰ Σεβαστοῦ Γερμανικοῦ Δακικοῦ | [ἀ]πὸ τῶν λόγων, ἐκ π[ρο]σόδῶν
 δη[μο]σί[α] δελ[τ]ικῆ διαθ[ή]κη λελειμ[έ]νων ὑπ´ αὐ[τ]οῦ]

150. Éphèse, Sockelbau (Embolos)
 – *I.Ephesos*, n° 1175.
 – date impériale
 – relief (douteux selon CARTER, 1999)
 – Apparemment, le relief arborerait deux gladiateurs. Au-dessus du relief se trouve une inscription fragmentaire :
 - - -]ρος νει[χῶν ? - - -

151. Éphèse, porte sud du stade
 – *I.Ephesos*, n° 1174(2) ; ROBERT, 1940, p. 198-199 n° 211.
 – date impériale
 – pierre
 – Choses visibles : la tête (d'un gladiateur selon Carter, 1999) avec la fourche d'un trident. L'inscription suivante se trouve au-dessus du relief :

Στέφ[ανος] (ou peut-être Στέγ[ανος] selon Carter, 1999)

152. Éphèse (Torbali)
 – ZÜLKADIROGLU et İÇTEN, 2002, p. 94b.

- III^e siècle
- lampe d'argile brun-rouge
- Bec rond et en bon état. Trois lignes autour du disque. Deux trous au milieu de la lampe, entre les jambes du gladiateur et entre celui-ci et le rameau de palmier. On voit un gladiateur debout faisant face vers la droite. Il porte un casque à crête, des bandes de protection sur le bras droit et sur les deux jambes ainsi qu'une jambière sur la jambe gauche. Il tient un dague dans sa main droite et un grand bouclier dans sa main gauche. Il y a un rameau de palmier à droite du gladiateur en signe de victoire.

Aucun texte

153. Gortyne

- *I. Cret.*, IV, n° 375 ; ROBERT, 1929, p. 24-28 ; ROBERT, 1940, p. 119-122 n° 65 ; ROBERT, 1946a, p. 140 ; HARRISON, 1993, p. 131-132.
- fin III^e- début IV^e siècle
- *Support inconnu*
- Un gladiateur inconnu de Gortyne qui a combattu à Éphèse, Tralles, Laodicée, Aphrodisias et Gortyne.

1	- - -]ησεν	
2	- - πυκ. -]υμβω	νεικῶ
3	- - -] πυκ(τεύσας) Ἀχελων	νεικῶ
.	(vac.)	
4	- - -πυκ.] Ἡρα(?)κλείτω	
5	- - - εἰς Ἐφε]σον πυκ. Παρθενομαίω	νεικῶ
6	- - - εἰς] Τράλλεις πυκ. Ναρκίσσω	νεικῶ λαμ(πρῶς)
7	- - - εἰ]ς Ἐφεσον σχολάζω	
8	- - -]ος εἰς Λαδικίαν πυκ. Πακτωλῶ	νεικῶ
9	- - -]ης εἰς Ἀφροδεισιάδα πυκ. Τρυφέρω	νεικῶ
10	- - - εἰ]ς Ἐφεσον πυκ. Ἰακλάτορι	νεικῶ
11	- - -] εἰς Γόρτυνα πυκ. Ἡλίω	νεικῶ
12	- - -] εἰς Γόρτυνα πυκ. Κέχροπι	στάς
13	- - -ε]ἰς Γόρτυνα πυκ. [. . .] ρ [. . . .] φ[]ε[ικ]ῶ λαμ(πρῶς)	
14	- - -] εἰς Γόρτυνα πυκ. Τ[- - - - -] ν]ει[κῶ λ]α[μ(πρῶς) ?]	

154. Side

- *SEG* 1993, 962 ; *BE*, 1972.498 ; *AE*, 1972.626 ; BEAN et MITTORD, 1970, p. 38-41, n° 19 (pl. 11 et 12) ; ECK, 1974, dans *RE Suppl.* 14, p. 233 ; HOPWOOD, 1983, p. 176 et p. 186, n° 4 ; GÜNTHER, 1985, p. 126 ; *Side in Antiquity*, p. 197-202. Cf. NOLLÉ, 1992/3, p. 49-82.

- milieu du III^e siècle
- statue
- La base de la statue provient de Aydolin Kalesi, au nord-ouest de la Cible mineure (mais dans le territoire de la ville de Side). Elle est en deux morceaux, trouvés respectivement en 1964 et en 1966.

Ἄγαθῆι <τύχηι> ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος τῆς λαμπροτάτης καὶ ἐνδόξου Σιδητῶν πόλεως ἐτείμησεν Αὐρήλιον Μανδριανὸν Ασογγεῖνον, τὸ[ν] | ἴδιον βουλευτήν, ἀρχιερασάμενον τῷ Σεβαστῷ εὐσεβῶς φιλοτείμως, ἐπιδόντα νομὰς βουλευταῖς τε καὶ πολεῖταις, | ἐπιτελέσαντα θεωρίας παρὰ τὸν καιρὸν τῆς ἀρχιερωσύνης αὐτοῦ μεγαλοπρεπῶς, ἀγωνοθετήσαντα σεμνῶς καλουμένου ἀγῶνος φοιβείου καὶ δόντος(sic) ἐπὶ τῇ ἀγωνοθεσίᾳ αὐτοῦ διανομὰς βουλευταῖς τε καὶ πολεῖταις, ἀγορανομήσαντα, |⁵ ἀγνῶς τριμήνου τρίτης, εἰρηναρχήσαντα ἀνδρείως καὶ ἐπιμελῶς, ἀρχισειτωνησάμενον, πρακτορεύσαντα, προθύσαν|τα ὑπὲρ τῆς σεμνοτάτης βουλῆς, παραπέμφαντα ἱεράς ἀννώνας εἰς τὸ Σύρων ἔθνος τρίς, συνιερασάμενον τῇ γυναικὶ αὐτοῦ Αὐρηλίᾳ Κιλλαραμωτιανῇ Εἰη τῇ προκαθεζομένη θεῶ Ἄθηνᾶ πεταετηρίδι, προστατήσαντα κυνη|γεσιῶν καὶ μονομαχιῶν τῶν καταλειφθεισῶν ὑπὸ τοῦ τῆς ἀρίστης μνήμης ὑπατικοῦ Τίτου Λικινίου Μουκιανοῦ | ἐνδόξως καὶ μεγαλοπρεπῶς, γενόμενον καὶ ἐπιμελητὴν τοῦ ὑδρείου καὶ ἐν ἄλλαις ἐπιμελείαις πολλαῖς καὶ ὑ|¹⁰πηρεσίαις χρησιμεύσαντα τῇ πόλει καὶ ἐν τοῖς ἄλλοις πᾶσιν ἐν τοῖς πρώτοις ἐξητασμένον ° τὸν δὲ ἀνδριάντα ἀνέστη|σε Αὐρ. Κιλλαραμωτιανῆ ἧς ἡ γυνὴ αὐτοῦ φιλανδρίας χάριν.

155. Side

- NOLLÉ, 2001, p. 460.
- *Aucune datation*
- siège de théâtre
- Dans la première rangée, au 2^e bloc à partir de la gauche.

Ἄρ. · Παύλου

156. Side

- NOLLÉ, 2001, p. 461.
- *Aucune datation*
- siège de théâtre
- Dans la 3^e rangée en partant du bas, au 7^e bloc à partir de la droite.

Διογένους ἵππικοῦ, προβοῦλου, | ἀγωνοθέτου τῶν Πυθείων.

157. Side

- NOLLÉ, 2001, p. 461.
- I^{er} siècle

- siège de théâtre
- Dans la 5^e rangée en partant du bas, au 7^e bloc en partant de la droite.

Εἰου. Μάγνου.

158. Side

- *Inscr. of Side*, n° 93b ; NOLLÉ, 2001, p. 46.
- *Aucune datation*
- siège de théâtre
- Dans la 6^e rangée en partant du bas, au 7^e bloc en partant de la droite.

ο[]οου Εἰου.

Μα

Μάγνο[υ]

159. Side

- *Inscr. of Side*, n° 93a ; NOLLÉ, 2001, p. 462.
- *Aucune datation*
- siège de théâtre
- Dans la 7^e rangée en partant du bas, au 7^e bloc en partant de la droite.

ίου. Μά[γνου.]

160. Side

- *Inscr. of Side*, n° 62 ; NOLLÉ, 2001, p. 462.
- *Aucune datation*
- siège de théâtre
- Dans la 6^e rangée en partant du haut, au 2^e bloc en partant de la droite.

croix τό(πος) πρεπο(σίτου.)

161. Side

- *Inscr. of Side*, n° 63 ; NOLLÉ, 2001, p. 463.
- *Aucune datation*
- siège de théâtre
- Dans la 7^e rangée en partant du haut, au 2^e bloc en partant de la droite.

croix τό(πος) μερ. α'.

162. Side, proche du théâtre

- *BE* 1951.219a ; *BE* 1952.156 ; ROBERT, 1940, p. 144 n° 101-102 ; BOSCH, dans MANSEL, BOSCH et INAN, 1947, *Senesi Side kazilarina dair önrapor, vorläufiger Bericht über die Ausgrabungen in Side im Jahre 1947*, (Publ.Soc.Turq.Hist., 5th series, n° 11, 1951), p. 48-52 n° 1 et 2.

- 1^{re} moitié du III^e siècle
- relief sur deux colonnes en marbre rouge
- Sur la gauche de chaque inscription se trouve un grand « A » et sur la droite de chacune se trouve un grand « E ». Robert a démontré à partir de monnaies de Side que « A » et « E » signifient « πρώτη ἴνδοξος », un titre honorifique de la ville. Avec chaque inscription, il y a un relief très endommagé montrant un combat de gladiateurs, des lions et des lionnes. Sur le premier relief, le relief fait voir une lionne sautant vers la droite et, sous le champ épigraphique, il y a trois gladiateurs portant de grands boucliers qui marchent vers la droite. Sur le deuxième relief, on peut voir un lion assis et sous ce lion, il y a deux gladiateurs. Le gladiateur de droite poignarde son adversaire.

a. Μόδεστον τὸν | καὶ Ἀρτέμιον τὸν | ἐγ γένους φιλόδοξον, | ἡ Τετραπω-
λειτῶν γε|⁵ρουσία κοινῶ δόγματι τῆς | λαμπρᾶς μητροπόλεως Σίδης.
b. Μοδέσταν τὴν ἀρχιερίαν | τὴν ἐκ προγόνων φιλότ[ει]μον, ἡ Τετραπω-
λειτ[ῶν γε]|¹⁰ρουσία κρίσει τῆ[ς μητρο]πόλεως Σιδ[ητῶν ἐξά]κ[ις νεωκ[όρων]

163. Sud-ouest de l'Asie Mineure

- *SEG*, 1992, 1679 ; *BE*, 1993.103 ; WEISS, 1992, p. 193 n° 2.
- *Date incertaine*
- *Support inconnu*
- Weiss croyait que cette inscription était une dédicace d'un boxeur à Apollon, mais Sève (dans *BE*) se demande si ce ne serait pas celle d'un gladiateur : un athlète serait plus porté à donner son patronyme ainsi que son ethnie. Suggestions de Carter, 1999 :
Ligne 1 : peut-être Μοας ὁ καὶ.
Ligne 2 : peut-être ἐ< v̄ > = ε̄'

Μοαι ὄξ καὶ Βάκ|χίς πυκτεύσας ἐ< v̄ > | Καρία καὶ νεικήσας | Ἀπόλλωνι
εὐχῆ(ν)

Bibliographie

Sources littéraires

Actes des Apôtres.

Aes Italicense, dans OLIVER et PALMER, 1955.

Appien *Punica*, traduction par GOUKOWSKI, 2007, Paris.

Apuleius *Métamorphoses*, traduction par SERS, 2007, Paris.

Arrien, *Le manuel d'Épictète*, vol. II, dans SCHENKL, 1898, Leipzig.

Artémidore, *Livre des songes*, traduction par FESTUGIÈRE, 1975, Paris.

Cicéron, *Lege agraria*, vol. I et II, édition par FREESE, 1961, Cambridge (Mass.) : London.

Digeste / Corpus Iuris Civilis, KRUEGER et MOMMSEN, 1872, Berlin.

Dion Cassius, vol. III, traduction par FREYBURGER et RODDAZ, 1991, Paris.

Dion Cassius, vol. VIII, traduction par FOSTER, 1981, Cambridge (Mass.) : London.

Dion Cassius, vol. IX, traduction par CARY, 1969, Cambridge (Mass.) : London.

Dion Chrysostome, *Discours*, traduction par COHOON et CROSBY, 1960, Cambridge (Mass.) : London.

Gaius, *Institutes*, traduction par ZULUETA, 1946, Oxford.

Juvénal, *Satires*, traduction par RAMSAY, 1957, Cambridge (Mass.) : London.

Lucien, *Anacharsis*, traduction par HARMON, 1925, London : New York.

Lucien, *Demonax*, traduction par HARMON, 1961, Cambridge (Mass.) : London.

Lucien, *Toxaris*, dans STEINDL, 1970, Leipzig.

Martial, *Epigrams*, traduction dans BELL, 1926, Cambridge (Mass.) : London.

Polycarpi Martyria, traduction par EHRMAN, 2003, Cambridge (Mass.) : London.

Platon, *Cratyle*, traduction par MÉRIDIÉ, 1931, Paris.

Pline le Jeune, *Epistulae*, vol. X, traduction par RADICE, 1975, Cambridge (Mass.) : London.

Plutarque, *Vies*, vol. V, XXIX et XXXI.

Plutarque, *Lucullus*, traduction par PERRIN, 1948, Cambridge (Mass.) : London.

Plutarque, *Moralia*, traduction par MINAR, SANDBACH et HELMBOLD, 1961, Cambridge (Mass.) : London.

Pseudo-Aristote, *Économique*, vol. II, traduction par VAN GRONINGEN, 1968, Paris.

Sénèque l'Ancien, *Controv.*, traduction par BORNECQUE, 1992, Paris.

Sénèque le Jeune, *Ep.*, vol. VII, XIII et XXIX, traduction par PRÉCHAC et NOBLOT, 1959, Paris.

Strabon, 14.1.42 ; 14.4.1.

Suétone, *Claud.*, traduction par AILLOUD, 1957, Paris.

Tacite *Ann.*, traduction par WUILLEUMIER, 1978, Paris.

Tite-Live, vol. 35, traduction par ADAM, 2004, Paris ; vol. 37, traduction par ENGEL, 1983, Paris.

Sources épigraphiques éditées

Année épigraphique (AE), 1888 - , Académie des inscriptions et des belles-lettres, Presses universitaires de France.

Corpus inscriptionum graecarum (CIG), 1828-1877, BOECKHIUS, A., Deutsche Akademie der Wissenschaften zu Berlin, Berlin.

Inscriptiones graecae (IG), 1890 - , FUNKE, P., Deutsche Akademie der Wissenschaften zu Berlin, Berlin.

Die Inschriften von Ephesos (I.Ephesos), 1979-1984, WANKEL, H. *et alii.* (éd.), Bonn.

Inscriptiones Latinae Selectae (ILS), 1892-1916, DESSAU, H. (éd.), Berlin.

- Inscriptions of Aphrodisias (IAph2007)*, 2007, REYNOLDS, J., ROUECHÉ, C., et BODARD, G. (éd.), London. [URL : [www.http://insaph.kcl.ac.uk/](http://www.insaph.kcl.ac.uk/)]
- Die Inschriften von Smyrna (I.Smyrna)*, 1982, PETZL, G., Österreichische Akademie der Wissenschaften, Bonn.
- Oxyrhynchus Papyri (P.Oxy)*, Egypt Exploration Society, London. [URL : <http://www.papyrology.ox.ac.uk/POxy/>]
- Supplementum epigraphicum graecum (SEG)*, 1923–, CHANIOTIS, A., CORSTEN, T., STROUD, R.S. et TYBOUT, R.A. (éd.), Leiden.
- Bulletin épigraphique (BE)*, 1938-1984, ROBERT, J. et L. (éd.), dans *Revue des études grecques*, Paris.

Ouvrages contemporains

- AKSIT, I., 1982, *Ancient Civilisations of Anatolia and Historical treasures of Turkey*, Istanbul.
- ALCOCK, S. E., 2001, « Vulgar romanization and the dominance of elites », dans S. K. et Nicola Terrenato (ed.), *Italy and the West : comparative issue in romanization*, Oxbow Books, p. 227–230.
- ANDERSON, G., 1993, *The Second Sophistic : A Cultural Phenomenon in the Roman Empire*, London : New York.
- ANDREAU, J., SCHMITT, P. et SCHNAPP, A., 1978, « Paul Veyne et l'évergétisme », dans *Annales* 33, p. 307-325.
- AUGUET, R., 1972, *Cruelty and Civilization : The Roman Games*, London.
- BARRETT, J., 1997, « Romanization : a Critical Comment », dans *Dialogues in Roman Imperialism (JRA Suppl. 23)*, par D.J. MATTINGLY (éd.), Portsmouth, p. 51-66.
- BARTON, 1993, C., *The Sorrows of the Ancient Romans : The Gladiator and the Monster*, Princeton.
- BEAN, G.E., 1958, *Inscriptions in the Antalya Museum*, Belleten 22.
- , 1965, *Inscriptions of Side*, Ankara.
- BESCHAOUCH, A., 1977, « Nouvelles recherches sur les sodalités de l'Afrique romaine », dans *CRAI*, p. 486-503.

- BESCHAOUCH, A. (*et alii.*), 1996, *Les maisons de Carthage*, Tunis.
- BEY, E., 1904, *Fouilles de Tralles (1902-1903)*, dans *BCH* 28, p. 54-92.
- BIKERMAN, E., *Notes sur Polybe*, 1937, *REG* 50, p. 239.
- BIRLEY, A., 1997, «Hadrian and Greek senators», dans *ZPE* 116, p. 209-245.
- BOWERSOCK, 1969, G.W., *Greek Sophists in the Roman Empire*, Oxford.
- BOWIE, E.L., 1982, «The importance of Sophists», dans *YCIS* 27, p. 29-60.
- BRANDIS, C., 1914, *Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft* II, 2, s.v. «Asiarchen» coll. 1564-1578.
- BROUGHTON, T.R.S., 1935, «Some Non-Colonial Coloni of Augustus», *Transactions of the American Philological Association (TAPhA)*, L. Arnold POST (éd.), Baltimore, p. 18-24.
- BRU, H., F. Kirbihler, S. Lebreton (éd.), 2009, *L'Asie Mineure dans l'Antiquité : échanges, populations et territoires. Actes du colloques international de Tours, 21-22 octobre 2005*, Rennes.
- BRUNT, P.A., 1965, «British and Roman Imperialism», dans *Comparative Studies in Society and History* 7, 3, p. 267-288. (Réimprimé dans BRUNT, P.A., 1990, *Roman Imperial Themes*, Oxford, p. 110-133.)
- , 1976, «The Romanization of the local ruling classes in the Roman Empire», dans D.M. PIPPIDI, *Assimilation et résistance à la culture gréco-romaine dans le monde ancien*, Paris.
- BURRELL, B., 2005, «Neokoroi : Greek Cities and Roman Emperors», dans *JRS* 95, p. 255-256.
- CAGNIART, P., 2000, «The Philosopher and the Gladiator», dans *The Classical world* 93, 6, p. 607.
- CAMERON, A., 1976, *Circus Factions : Blues and Greens at Rome and Byzantium*, Oxford.
- CAMODECA, G., 1996, «Una nuova coppia di consoli del 148 e il proconsul Achaiae M. Calpurnius Longus», dans *ZPE* 112, p. 235-240.
- CAMPANILE, M.D., 1994, *I Sacerdoti del Koinon d'Asia*, Pisa.
- CARCOPINO, J., 1941, *Daily Life in Ancient Rome*, Londres.
- CARON, B., 2003, «Notes sur une lampe représentant deux gladiateurs», dans

Phoenix 57 (1-2), p. 139-143.

CARRATELLO, U., 1981, *M. Valerii Martialis Epigrammaton Liber*, Rome.

CARTER, M., 1999, « The Presentation of Gladiatorial Spectacles in the Greek East : Roman Culture and Greek Identity », thèse de doctorat, McMaster University.

—, 2003, « Gladiatorial Ranking and the "SC de Pretiis Gladiatorum Minuendis" (CIL II 6278 = ILS 5163) », dans *Phoenix* 57, p. 83-114.

—, 2004, « *Archiereis* and Asiarchs : A Gladiatorial Perspective », dans *GRBS* 44, p. 41-68.

—, 2006, « Palms for the Gladiators : Martial, *Spect.* 31 (27[29]) », dans *Latomus* 65, 3, p. 650-658.

—, 2009, « *Accepi ramum* : Gladiatorial Palms and the Chavagnes Gladiator Cup », dans *Latomus* 68, 2, p. 438-441.

—, 2009b, « Gladiators and Monomachoi : Greek Attitudes to a Roman "Cultural Performance" », dans *International Journal of the History of Sport* 26, 2, p. 298-322.

CHARLESWORTH, M.P., 1939, « The Refusal of Divine Honours, an Augustan Formula », dans *PBSR*, 15, p. 1-10.

CLAVEL-LÉVÊQUE, M., 1986, « L'espace des jeux dans le monde romain », dans *ANRW* II, 16, 3, p. 2405-2563.

COLEMAN, K.M., 1990 « Fatal charades : Roman executions staged as mythological enactments », dans *JRS*, 80, p. 44-73.

—, 2006, *M. Valerius Martialis, Liber spectaculorum*, Oxford.

—, 2008, « Exchanging gladiators for an aqueduct at Aphrodisias (*SEG* 50.1096) », dans *Acta Classica* 51, p. 31-46.

CRAWFORD, M.H., 1977, « Rome and the Greek World : Economic Relationships », dans *Economic History Review* 30, p. 42-52.

DEBORD, P., 2009, « Conclusions », dans BRU, H., F. Kirbihler, S. Lebreton (éd.), *L'Asie Mineure dans l'Antiquité : échanges, populations et territoires. Actes du colloques international de Tours, 21-22 octobre 2005*, Rennes.

DEININGER, J., 1965, *Die Provinziallandtage der römischen Kaiserzeit von*

Augustus bis Ende des dritten Jahrhunderts n. Chr., Munich.

DOBSON, B., 1966, « The *praefectus fabrum* in the Early Principate », dans *Britain and Rome, Essays Presented to E. Birley*, M. G. Jarrett and B. Dobson (ed.), Kendal, p. 77-78.

DUNBABIN, K.M.D., 1978 *Mosaics of Roman North Africa*, Oxford.

ECK, W., 1974, « M. Calpurnius Rufus », dans *RE Suppl.* 14, 85, n° 110a.

EDMONDSON, J.C., 1996, « Dynamic Arenas : Gladiatorial Presentations in the City of Rome and the Construction of Roman Society during the Early Empire », dans SLATER, W.J. (ed.), *Roman Theater and Society*, Ann Arbor, p. 69-112.

ENGELMANN, H., 1990, « Ephesische Inschriften », dans *ZPE* 84, p. 89-94.

FREBER, Ph.-S.G., 1993, *Der hellenistische Osten und das Illyricum unter Caesar*, Stuttgart.

FREEMAN, P., 1993, « "Romanisation" and Roman Material Culture », dans *JRA* 6, p. 438-445.

—, 1997, « Mommsen to Haverfield : The Origins of Studies of Romanization in Late 19th c. Britain », dans *Dialogues in Roman Imperialism (JRA Suppl. 23)*, par D.J. MATTINGLY (éd.), Portsmouth, p. 27-50.

FRIEDLÄNDER, L., 1886, *M. Valerii Martialis Epigrammaton Libri mit erklärenden Anmerkungen*, Leipzig.

FRIESEN, S.J., 1993, *Twice Neokoros : Ephesus, Asia, and the cult of the Flavian imperial family*, Leiden : New York.

—, 1999, « Asiarchs », dans *ZPE*, Bd. 126, p. 281.

FUTRELL, A., 1997, *Blood in the Arena : The Spectacle of Roman Power*, Austin.

GARNSEY, P., 1991, « The Generosity of Veyne », dans *JRS* 81, p. 164-168.

GAUTHIER, P., 1985, *Les cités grecques et leurs bienfaiteurs (IV^e-I^{er} siècle av. J.-C.)*, Contribution à l'histoire des institutions, Paris.

GILLIAM, J.F., 1965, « The Role of the Army », dans *BASP* 2, p. 67-73.

GOLVIN, J.-C., 1988, *L'amphithéâtre romain : Essai sur la théorisation de sa forme et des ses fonctions*, Paris.

- GRANT, M., 1967, *Gladiators*, Londres.
- GREGORY, A.P., 1997, « A New and Some Overlooked Patron of Greek Cities in the Early Principate », dans *Tyche* 12, p. 85-91.
- GUNDERSON, E., 1996, « The Ideology of the Arena », dans *ClAnt* 15, 1, p. 113-151.
- HABICHT, C., 1970, *Gottmenschentum und griechische Städte*, Munich.
- HALFMANN, H., 1979, *Die Senatoren aus dem östlichen Teil des Imperium Romanum bis zum Ende des 2. Jh. n. Chr.*, Göttingen.
- , 2004, *Éphèse et Pergame : urbanisme et commanditaire en Asie Mineure romaine*, Paris.
- HALL, A.S., 1986, « R.E.C.A.M. notes and studies N° 9 : The Milyadeis and their territory », dans *Anatolian Studies* 36, p. 137-158.
- HAVERFIELD, F.J., 1912, *The Romanization of Roman Britain*, Oxford.
- HEINZELMANN, M., 2003, « Städtekonkurrenz und kommunaler Bürgersinn - Perge », dans *AA* 1, p. 197-220.
- HERZ, P., 1992, « Asiarchen und Archiereiai », dans *Tyche* 7, p. 93-115.
- HINGLEY, R., 1996, « The "Legacy" of Rome : The Rise, Decline and Fall of the Theory of Romanization », dans *Roman Imperialism : Post-Colonial Perspectives (Leicester Archaeology Monographs N° 3)*, par J. WEBSTER et N. COOPER (éd.), Leicester, p. 35-48.
- , 2005, *Globalizing Roman Culture : Unity, Diversity and Empire*, London : New York.
- HOPKINS, K., 1978, *Conquerors and Slaves*, Cambridge University Press.
- INGLEBERT, H. et alii., 2005, *Histoire de la civilisation romaine*, Paris.
- IZAAC, H.J., 1961, *Martial, Épigrammes. Tome 1*, Paris.
- JACQUES, F. et J. SCHEID (dir.), 1999, *Rome et l'intégration de l'Empire : (44 av. J.-C.-260 apr. J.-C.). Tome 1, les structures de l'Empire romain*, Paris.
- JAMESON, S., 1970, *RE Suppl.* 12, p. 117-118.
- JENNISON, G., 1937, *Animals for Show and Pleasure in Ancient Rome*, Manchester.
- JONES, A.H.M., 1940, *The Greek City from Alexander to Justinian*, Oxford.

- JONES, C. P., 1978, *The Roman World of Dio Chrysostom*, Harvard.
- , 2002, « Philostratus and the Giordani », dans *MediterrAnt* V, 2, p. 759-767.
- KEARSLEY, R., 1986, « Asiarchs, Archiereis and the Archiereiai of Asia », dans *GRBS* 27, p. 183-192.
- , 1987, « M. Ulpus Appuleius Eurykles of Aezani : Panhellene, Asiarch and Archiereus of Asia », dans *Antichthon* 21, p. 49-56.
- , 1988, « A Leading Family of Cibyra and Some Asiarchs of the First Century », dans *AS* 38, p. 43-44.
- , 1989, « Asiarchs : Titulature and Function. A Reappraisal », dans *StudClas* 26, p. 57-65.
- , 1996, « The Asiarchs of Cibyra Again », dans *Tyche* 11, p. 129-155.
- JONNES, L. et M. Riel, 1997, « A New Royal Inscription from Phrygian Paroreios : Eumenes II Grants Tyriaion the Status of a Polis », dans *EA* 29, p. 1-30.
- KEIL, J., 1915, *JÖAI* 18, p. 281-282.
- , 1923, *Forschungen in Ephesos* III, Wien.
- KIRBIHLER, F., 2006, « P. Vedius Pollio à Éphèse : traces directes et indirectes de ses activités », dans *CCG* 17, p. 327-328.
- KNIBBE, D., 1985, « Der Asiarch M. Fulvius Publicianus Nicephorus, die Ephesischen Handwerkerzünfte und die Stoa des Servilius », dans *JÖAI* 56, p. 71-77.
- KOLENDO, J., 1981, « La réparation des places aux spectacles et la stratification sociale dans l'empire romain », dans *Ktèma* 6, p. 301-315.
- KRAUSSE, D., 2001, « Farewell to Romanization ? », dans *Archaeological Dialogues* 8, p. 108-151.
- LAFAYE, G., 1896, « Gladiator », dans *Daremborg-Saglio II*, p. 1563-1599.
- LÄMMER, M., 1967, *Olympien und Hadrianeen im antiken Ephesos*, Cologne.
- LE BAS, P. et W.H. Waddington, 1870, *Voyage archéologique en Grèce et en Asie Mineure. Inscriptions d'Asie Mineure*, Paris.
- LEPELLEY, C. (dir.), 1998, *Rome et l'intégration de l'empire, 44 av. J.-C. – 260 apr. J.-C. Tome 2 : Approches régionales du Haut-Empire romain*, Paris.

- LEVICK, B., 1967, *Roman Colonies in Southern Asia Minor*, Oxford.
- LEVICK-JAMESON, 1964, « C. Crepereius Gallus and His Gens », dans *JRS* 54, p. 98-106.
- LIERMANN, O., 1889, *Analecta epigraphica et agonistica*, Dissertationes Philologicae Hallenses X, Halle.
- LINDSAY, W.M., 1903, *M. Martialis Epigrammata*, Oxford.
- MACMULLEN, R., 1966, *Enemies of the Roman Order*, Londres : New York.
- MAGIE, D., 1950, *Roman Rule in Asia Minor*, Princeton.
- MANN, C., 2009, « Gladiators in the Greek East : A case study in romanization », dans *The International Journal of the History of Sport* 26(2), p. 272–297.
- MATTINGLY, D. J., 2002, « Vulgar and Weak "Romanization", or Time for a Paradigm Shift ? », dans *JRA* 15, p. 536–540.
- MAYER, C., 2006, « Die Weihinschriften zur Verleihung der ersten Kaiserneokorie an Ephesos », dans *Tyche* 21, p. 117-130.
- MELLOR, R., 1975, *ΘΕΑ ΡΩΜΗ. The Worship of the Goddess Roma in the Greek World*, Hypomnemata Heft 42, Göttingen.
- MIGEOTTE, L., 1984, *L'emprunt public dans les cités grecques*, Québec-Paris.
- MILLAR, F., 1983², *The Emperor in the Roman World (31 BC — AD 337)*, Londres.
- MILLER, H.F., 1979, *The iconography of the palm in Greek art, significance and symbolism*, Berkeley.
- MITCHELL, S., 1990, « Festival, Games and Civic Life in Roman Asia Minor », dans *JRS* 80, p. 183-193.
- , 1993, *Anatolia : land, men, and Gods in Asia Minor. Volume 1 : The Celts in Anatolia and the Impact of Roman Rule*, Oxford [England] ; New York.
- MOMMSEN, T., 1892, « Observationes Epigraphicae XLI : senatus consultum de sumptibus ludorum gladiatorum minuendis », dans *Ephemeris Epigraphica* 7, p. 388-416.
- , 1974, *The Provinces of the Roman Empire from Caesar to Diocletian, vol. 1*, traduction de W.P. DICKSON, Chicago.

- MÜNZER, F., 1920, *Römische Adelsparteien und Adelsfamilien*, Stuttgart.
- NOCK, A.D., 1972, *Essays on the Religion and the Ancient World*, Clarendon Press.
- NOLLÉ, J., 1993, *Side im Altertum. Geschichte und Zeugnisse I*, Bonn : Habelt.
- NÖRR, D., 1966, « *Imperium* » und « *Polis* » in der hohen Prinzipatszeit, München.
- OLIVER, J.H., 1989, *Greek Constitutions of Early Roman Emperors*, Philadelphia.
- OLIVER, J.H. et R.E.A. PALMER, 1955, « Minutes of an act of the Roman senate », dans *Hesperia* 24, p. 320-349.
- PARRISH, D. (ed.), 2001, *Urbanism in Western Asia Minor : new studies on Aphrodisias, Ephesos, Hierapolis, Pergamon, Perge and Xanthos* (Journal of Roman archaeology, Suppl. series. 45), Portsmouth.
- PETITFRÈRE, C., 1999, *Construction, reproduction et représentation des patriats urbains de l'Antiquité au XXe siècle. Actes du colloque des 7, 8 et 9 septembre 1998 tenu à Tours, dans les locaux du Conseil Général d'Indre-et-Loire*, Tours.
- PFLAUM, H.G., 1950, *Les procureurs équestres sous le Haut-Empire romain*, Paris.
- POLIAKOFF, M.B., 1987, *Combat Sports in the Ancient World*, New Haven.
- PONT, A.-V., 2008, « L'inscription en l'honneur de M. Ulpus Carminius Claudianus à Aphrodisias (CIG, 2782) », dans *CCG* XIX, p. 219-245.
- PRICE, S.R.F., 1984, *Rituals and power : the Roman imperial cult in Asia Minor*, Cambridge Univ. Press.
- QUASS, F., 1982 « Zur politischen Tätigkeit der munizipalen Aristokratie des griechischen Ostens in der Kaiserzeit », dans *Historia* 31, p. 188-213.
- RAWSON, E., 1987, « *Discrimina Ordinum* : The *Lex Julia Theatralis* », dans *PBSR* 55, p. 83-114.
- RÉMY, B., 1989, *Les carrières sénatoriales dans les provinces romaines d'Anatolie au Haut-Empire (31 av. J.-C. — 284 apr. J.-C.)*, Istanbul, Paris.

- REYNOLDS, J. M., 1981 « New evidence for the imperial cult in Julio-Claudian Aphrodisias », *ZPE*, 43, p. 317-327.
- , 1982, *Aphrodisias and Rome*, London.
- , 1986, « Further information on imperial cult at Aphrodisias », dans *Festschrift D.M.Pippidi = StClass* 24, p. 109-117.
- , 1999, « The first known Aphrodisian to hold a procuratorship », dans *Steine und Wege. Festschrift für Dieter Knibbe zum 65. Geburtstag*, Vienne, p. 327-334.
- RICHARDSON-HAY, C., 2004, « "Mera homicidia" : a philosopher draws blood : Seneca and the gladiatorial games », dans *Prudentia* 36, 2, p. 87-146.
- RIEZLER, K., 1907, *Ueber Finanzen und Monopole im alten Griechenland. Zur Theorie und Geschichte der antiken Stadtwirtschaft*, Berlin.
- RITTI, T. et YILMAZ, S., 1998, *Gladiatori e venationes a Hierapolis di Frigia*, Rome.
- ROBERT, L., 1929, « Πυκτεύειν », dans *RevArch* 24-41 (réimprimé dans *OMS* 1.691-708), p. 40-41.
- , 1940, *Les gladiateurs dans l'Orient grec*, Paris.
- , 1940-1965, *Hellenica : recueil d'épigraphie, de numismatique et d'antiquités grecques*, Limoges.
- , 1948, « Monuments de gladiateurs dans l'Orient grec », dans *Hellenica* 5, p. 81-82.
- , 1961, « Les épigraphies et l'épigraphie grecque et romaine », dans C. SAMARAN, *L'histoire et ses méthodes*, Paris, p. 453-497.
- , 1966, « Inscriptions d'Aphrodisias », dans *AC*, p. 377-432.
- , 1969a, « Les épigrammes satiriques de Lucillius sur les athlètes. Parodie et réalités », dans A.E. RAUBITSCHKE, *Entretiens sur l'Antiquité classique, XIV. L'épigramme grecque*, Genève, p. 179-295.
- , 1969b, *Actes du VIII^e congrès de l'Association Guillaume Budé 1968*, Paris.
- , 1974, « Un citoyen de Téos à Bouthrôtos d'Épire », dans *CRAI*, p. 508-529.
- , 1976, « Monnaies grecques de l'époque impériale », dans *Revue numisma-*

tique 6, 18, p. 25-56.

—, 1978, « Malédiction funéraires grecques », dans *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et des belles-lettres* 122, 2, p. 241-289.

—, 1983, « Une épigramme hellénistique de Lycie », dans *Journal des Savants* 4, 1, p. 241-258.

—, 1984, « Les concours grecs », dans L. ROBERT, *Actes du VIII^e Congrès international d'épigraphie grecque et latine à Athènes, 1982*, p. 35-45.

ROGERS, G.M., 1991, *The sacred identity of Ephesos : foundation myths of a Roman city*, London : New York.

—, 1992, « The Construction of Women at Ephesos », dans *ZPE* 90, p. 215-223.

ROSSNER, M., 1974, « Asiarchen und Archiereis Asias », dans *StudCias* 16, p. 101-142.

ROTHER, U., 2005, « Die Anfänge der Romanisierungsforschung », dans *Romanisierung-Romanisation : Theoretische Modelle und praktische Fallbeispiele (BAR International Series 1427)*, par G. SCHÖRNER (éd.), Oxford, p. 1-14.

ROUECHÉ, C. et N. de Chaisemartin, 1993, « Performers and partisans at Aphrodisias in the Roman and late Roman periods : a study based on inscriptions from the current excavations at Aphrodisias in Caria », dans *Journal of Roman studies monographs* 6, London.

SARTRE, M., 1991, *L'Orient romain : provinces et sociétés provinciales orientales d'Auguste de 31 av. J.-C. à la fin de l'époque des Sévères*, Paris.

SCHNEIDEWIN, F.W., 1853, *M. Val. Martialis Epigrammaton libri*, Leipzig.

SCOTT, K., 1932, « Humor at the expense of the ruler cult », dans *CPh* 27, p. 317 et 328.

SÈVE, M., 1981, « Inscriptions de Thasos », dans *BCH* 105, p. 183-198.

SHACKLETON BAILEY, D.R., 1993, *Martial Epigrams*, Cambridge (Mass.).

SHERWIN-WHITE, A.N., 1963, *Roman Society and Roman Law in the New Testament*, Oxford.

SLATER, W.J., 1985, *Aristophanis Byzantii Fragmenta*, Berlin : New York.

SMITH, R.R.R., 1987, « The imperial reliefs from the Sebasteion at Aphrodi-

- sias », *JRS* 77, p. 88-138.
- , 1988, « *Simulacra gentium* : the *Ethne* from the Sebasteion at Aphrodisias », dans *JRS* 78, p. 50-77.
- , 1990, « Myth and allegory in the Sebasteion », *Aphrodisias Papers 1*, p. 89-100.
- , 1998, « Cultural Choice and Political Identity in Honorific Portrait Statues in the Greek East in the Second Century A.D. », dans *JRS* 88, p. 56-93.
- SMITH, R.R.R. et K.T. ERIM (éd.), 1991, *Aphrodisias Papers 2* (*JRA* Suppl. Series 2), Ann Arbor.
- STESKAL, M., 2001, « Zu den Stiftungen des M. Claudius P. Vedius Antoninus Phaedrus Sabinianus und ihrem Echo in Ephesos », dans *Tyche* 16, p. 177-188.
- SYME, R., 1979, « The Greeks under Roman rule », dans *Roman Papers XI*, Oxford, p. 566-581.
- , 1988a, « Greeks invading the Roman government », dans *Roman Papers IV*, Oxford, p. 1-20.
- , 1988b, « Rome and the Nations », dans *Roman Papers IV*, Oxford, p. 62-73.
- TAFEL, *Symbol. critic. geogr. byzant.*, I, p. 102.
- TARBELL, F.B., 1908, *The Palm of Victory*, Chicago.
- TEXIER, C., 1849, *Description de l'Asie Mineure III*, Paris, pl. 158.
- THÜR, H. (éd.), 1997, « "...und verschönerte die Stadt...". Ein ephesischer Priester des Kaiserkultes in seinem Umfeld », Vienne.
- VAGLIERI, D., 1895, « Asia », dans De Ruggiero, *Dizionario Epigrafico*, p. 715-735.
- VAN DALE, A., *De oraculis veterum ethnicorum dissertationes duae...*, 1683, Amsterdam, App. III.
- VEYNE, P., 1976, *Le pain et le cirque*, Paris.
- VILLE, G., 1981, *La gladiature en Occident des origines à la mort de Domitien*, Paris.
- VOESSING, K., 2008, « Wenn ein Gladiator aufgibt : posita parma (Martial, Spect., 31) », dans *Latomus* 67, 3, p. 707-713.

- WALLACE-HADRILL, A., 2008, *Rome's Cultural Revolution*, Cambridge : New York.
- WALTZING, J.P., 1895-1900, *Étude historique sur les corporations professionnelles chez les Romains depuis les origines jusqu'à la chute de l'Empire d'Occident : Tome 1.*, Louvain.
- WEBSTER, J., 2001, « Creolizing the Roman Provinces », dans *AJA* 105, p. 209-225.
- WEINSTOCK, S., 1971, *Divus Julius*, Oxford.
- WEISS, P., 1981, « Ein agonistisches Bema und die isopythischen Spiele von Side », dans *Chiron* 11, p. 339-341.
- WELCH, K., 1998, « The Stadium at Aphrodisias », dans *AJA* 102, p. 547-569.
- WIEDEMANN, T., 1992, *Emperors and Gladiators*, New York.
- WOLOCH, M., 1973, *Roman Citizenship and Athenian Elite A.D. 96-161. Two Prosopographical Catalogues*, Amsterdam.
- WÖRRLE, M., 1992, « Neue Inschriftenfunde aus Aizanai », dans *Chiron* 22, p. 337-376.
- ZAMBRINI, A., 1994, « L'Orazione 35 di Dione di Prusa », *Annali della Scuola Normale Superiore di Pisa* 34, Pisa, p. 49-84.
- ZEHNACKER, H., 1979, « La terre et l'argent (Cicéron, Pro Flacco, 42-50) » dans *REL* 57, p. 165-186.
- ZINGERLE, J., 1931, « Lexikalische Beiträge », dans *Glotta* 19, p. 72-85.
- ZÜLKADIROGLU, A. et C. İçten, 2002, *Gladiatoren in Ephesos, Tod am Nachmittag*, Vienne.

Index

- Acmonia (Phrygie), 55, 56
Actium (bataille d'), 31
administration romaine, 9, 10
Aelius Aristide, 37
Aes Italicense (sénatus-consulte), 46
agonothète (poste), 56, 68, 97, 105, 106
Alexandre le Grand, 85
amphithéâtre (romain), 3, 4, 57, 61
Anatolie (province), 104
Antiochus III, 75, 101
Antonin le Pieux, 60, 77
Apollon, 49
Appien, 101
Artémidore, 21, 40
Artemision, 67
artiste, 37, 58
asiarque, 5, 15, 24, 36, 62, 65, 67–72, 79, 80, 105
 Klaudiou Kleoboulou, 67
 M. Fulvius Publicianus Nicephorus, 68
Aspendos, 101
asylie, 76
Athènes, 60
 Athéniens, 19, 20
athlétisme, 4, 12, 14, 16, 21, 31, 37, 41, 42, 48, 49, 58, 74, 83, 92, 97, 99, 103
Attale II Philadelphie, 95
Attalus III (roi), 53
Attouda, 82, 83
Auguste, 9, 19, 28, 31, 32, 37, 59, 64, 76, 95, 96
Aurelia Killaramotiane (prêtresse d'Athéna), 105
Aurelius Neikon (boulangier), 61
Aurelius Papylos, 105
autonomie, 11, 53, 79
 administrative, 28
 juridique, 11, 28
 politique, 11
Aydin, 104
bêtes sauvages, 27, 56, 68, 85
 chiens, 52
 condamnation à mort, 41, 50, 52, 89
 félins, 88
 gardiens, 51
 lions, 45, 51, 104
 ours, 51
 taureaux, 51, 81, 88
 venationes, 30, 32, 41, 42, 45, 50–52, 68, 69, 78, 80, 88–90, 97, 98, 102, 104, 105
bouleuterion, 30
boxeur, 37, 42
C. Claudius Titianus Demostratus, 60
César (Jules), 31, 76
Calpurnius, Marcus Calpurnius Rufus, 96
Caracalla, 54
Carie (province), 56, 77
Carminii Claudiani, 82, 83
char de combat, 30, 88
Chrétiens, 52
Cibyra, 75
Cilicie (province), 95
cirque, 42, 90
citoyenneté romaine, 55, 82
Claude, 96, 99
Claudius, C. Claudius Titianus Demostratus, 60
Claudius, Tiberius Claudius Balbillus, 37
Claudius, Tiberius Claudius Celsus Orestianus (de Cibyre), 56

- Claudius, Tiberius Claudius Demonstratus, 60
- Claudius, Tiberius Claudius Demonstratus Caelianus, 60
- Claudius, Tiberius Claudius Nysius - (prytane), 54
- colonie romaine, 6, 9, 27–29, 96, 97, 102
 colons romains, 28, 29, 32, 61, 96, 103
- combat *sine missione*, 39, 41, 49, 50
- combat à mort, 4, 39
- combat singulier, 3, 57, 86
- commémoration, 37, 48, 63, 72, 73, 80, 81
- Commode, 38, 44, 69
- concorde, 33, 34, 101
- concours agonistiques, 30, 37, 41, 48, 58, 79, 97, 101, 104
- Corinthe, 28, 45
 Corinthiens, 19
- couronne (prix), 47, 48, 74, 84
- course de chars, 41
- croix, 106
- culte impérial, 4, 7, 12, 13, 24, 27–29, 31–37, 59, 64, 69, 79, 97, 104
 empereur divinisé, 31, 33
 festival, 31, 34, 51, 58, 79, 97, 101
 rivalités, 16, 31, 33, 34, 54, 101
 statue, 31, 58, 65, 68, 82, 105
 temple, 31, 32, 34, 35, 79
- culte local, 37
- culture grecque, 4, 9, 12, 16, 22, 25, 30, 37, 48, 49, 73, 85, 87, 97, 108
- culture romaine, 7, 12, 16, 25, 28, 29, 97
- débat historiographique, 5, 11, 15, 16, 25, 36, 69, 71, 107
- Digeste, 70
- Dioclétien, 32
- Diogenes (de Side), 106
- Dion Chrysostome, 19
- Divus Julius, 31
- Domitien, 54, 55
- dynastie familiale, 6, 21, 33, 38, 57, 58, 60–62, 65, 66, 82, 83
 gentilice, 64, 82
- elite locale, 4, 8–10, 21, 22, 25, 28, 54, 57–59, 64, 66, 83, 97
- Epictète, 20, 21
- esclave, 4, 8, 41, 83, 99
- Eurymédon (rivière), 101
- evergétisme, 21, 25, 33, 35, 38, 55, 57–59, 62, 63, 67, 82, 83, 92, 102
 femmes, 35, 64–66, 71, 105
- Flavii, 82, 83
- Flavius, Flavia Lycia, 56
- Flavius, Flavia Papiane (grande-prêtresse), 66
- Flavius, Flavius Athénagoras, 82
- Flavius, Flavius Hiero (d'Acmonia), 56
- Flavius, Titus Flavius Montanus, 55
- Galien (médecin), 43, 44
- gladiateur, 3, 6, 11–15, 22–25, 30, 36, 38–41, 43, 44, 46–52, 57, 58, 67, 68, 73, 74, 77, 79–81, 83–86, 88, 89, 92, 97–99, 103, 104, 107, 108
 école, 83, 86, 99
 admirateurs, 61, 62, 72, 90
 Aniketos, 85
 association, 27, 41, 42, 52
 brigade (*palos*), 27, 45–48, 86
 Caestillus, 88
 condamné au ludus, 43, 83
 Eirenion, 86
 Fortis, 85
 gladiateurs romains, 4, 43, 49, 108
 jeux, 4, 5, 11, 17, 19–23, 29, 30, 32, 33, 35–37, 40–42, 50–52, 55–57, 60–63, 67, 68, 71–73, 78–81, 86–90, 96, 97, 102–105, 107
 libre, 41
 Menandros, 85
 prix, 46
 rétiaire, 85, 86, 88, 99
 recrue, 43
 Secundos, 86

- Skirtos, 85
troupe, 6, 27, 35, 36, 43–48, 61, 67, 68, 71, 72, 80, 81
venator, 50, 51
gladiateurs, 21
Gordien III, 77, 101
gouverneur, 9, 10, 53, 59, 77
graffiti, 50, 88, 90, 91
grand-prêtre, 5
de Roma (déesse), 31
Antonius, Marcus Antonius Ape-
lias Severinus, 80
Aristokratès de Kéramos, 56
Aurelius, Marcus Aurelius, 82
Aurelius, Marcus Aurelius Mindus
Matidianus Pollio, 69
Calpurnius, Calpurnius Kodratus,
97
Carminius, Marcus Ulpus Carmi-
nius Claudianus, 77, 82
d'Asie, 56, 60, 82, 97
de Pamphylie, 97
du culte impérial, 24, 35, 36, 60,
62, 68–70, 72, 80, 81, 96, 104,
105
femme, 35, 65, 66, 71, 82, 96
Flavius, Flavius Aelius Aineias, 82
Flavius, Titus Flavius Montanus,
55, 68
Licinnius, Titus Licinnius Mucia-
nus, 105
Marcus, Marcus Plancius Varus, 96
Modestus (Artemios), 104
grande-prêtresse
Flavia Apphia, 82
guerre, 53, 76
guerre civile, 75
Guerre de Troie, 87
héraut, 45
héritage hellénistique, 8, 9, 108
héroïsme, 12, 73, 74, 81
Hérode Atticus, 60
Hadrien, 81, 104
haute administration, 59
hellénisation, 84
Hiérapolis (Phrygie), 43
honneurs, 7, 10, 13, 19, 20, 33, 34, 54,
57, 59, 69, 72, 92, 104
identité culturelle, 5, 14, 15, 37, 107
indulgence impériale, 38, 40
infamia, 42, 84, 92, 108
inscription honorifique, 62, 77, 82, 97
instructeur, 44
intolérance aux jeux, 18, 21
inxstructeur, 44
Julia Augusta (Livia), 96
Julius Magnus, 106
Juvénal, 44, 99
koinon (d'Asie), 31, 36, 64, 68
légal de l'empereur, 9
Léonidas, 101
Lacédémoniens, 101
lampe à l'huile, 22, 23
laniste, 36, 42, 52, 80
Laodicée, 76
legatus pro praetore (poste), 96
Licinius, Lucius Licinius Lucullus (gé-
néral romain), 73
Lucien, 20, 21, 45
lutteur, 21
Lysimachus, 54
médecin, 44, 45
mémoire collective, 21, 61, 74
manicarius, 44
Marc-Aurèle, 38, 60
masseur, 44
meridianum spectaculum, 18, 19
Milet, 103
mime, 21, 37, 42
Mithridate VI, 8, 53, 76
Modestin (avocat), 70
morale, 19–21
municipalisation, 8
mythologie grecque, 4, 73, 85, 98, 108
Achille, 87, 98
Adonis, 98
Athéna, 105
Destin, 99
Eurotas, 87

- Fortune, 80
 Héphaïstos, 86, 87
 Hector, 87
 Hippolyte (fils de Thésée), 73
 Hyacinthus, 98
 Iris, 87
 Margaretes, 87
 Melanippos, 87
 Miletos, 98, 99
 Narcisse, 87
 Odysseus, 98
 Patrocle, 87, 98
 Polyneïkes, 98
 Priam, 87
 Victoire, 80, 81, 84
 Xanthos, 86–88
- néocorie (impériale), 27, 34, 35, 54, 95, 104
 Nicée, 31
- olympiades, 104
 organisation des jeux, 10, 21, 24, 27, 36, 38, 42, 50, 52, 62, 65, 67–70, 72, 79, 80, 105
 coût, 38, 43, 52, 62, 63, 68, 81
- Pamphylie (province), 23, 32, 95–97, 101, 102
 Parthes, 9
 partisans, 42, 89, 91, 108
 association, 23, 24, 89, 90
 Pergame, 24, 34, 44, 53, 54, 59, 79, 103
 Perge, 33, 95, 101
 Phrygie (province), 43, 55, 77
 pièce de théâtre, 52
 Plarasa, 75
 Plutarque, 20, 49, 73
 Pompeii, 61
 populaire, 33, 74, 91
 popularité, 56, 58, 61, 63, 67–69, 72, 99, 108
 préfet (poste), 69
 prêtre d'Auguste, 68
 prepositus, 106
 prisonniers de guerre, 50, 83
 Probulen (agonothète), 106
- procureur (poste), 9, 10, 55, 69, 82
 province sénatoriale, 9
 prytane (poste), 54, 55, 60
 publicains (romains), 8, 59
 Pythia (concours agonistique), 101
- Quintus Oppius (proconsul), 76
- République, 42
 rameau de palmier, 23, 25, 47, 49, 50, 73, 74, 80, 81, 84, 86, 99
 relation avec Rome, 7, 8, 10, 32
 rois hellénistiques, 31
 Roma (déesse), 31, 96
 Romaia Sebasta (culte impérial), 37
 romanisation, 3, 5, 7, 11, 12, 14–17, 25, 28, 29, 34, 101, 103, 107
 romanocentrisme, 12–14
 royaume attalide, 8, 53
- Sénèque l'Ancien, 99
 Sénèque le Jeune, 18, 19
- sanctuaire
 à Aphrodite, 76
 à César, 31
 à Rome, 31
- Sebasteia (festival), 56, 97
 Sebasteion (temple), 79
- secrétaire (poste), 60
 senatus-consultum de Aphrodisiensibus, 76
- Servilius, Publius Servilius l'Isaurique, 31, 95
- Servilius, Servilius Vatia Isauricus (administrateur), 59
- sièges réservés, 23, 24, 91–93, 105, 106
 théâtre, 23, 92, 105, 106
- sources
 épigraphiques, 3–5, 7, 11, 13, 14, 22–24, 30, 36, 71, 75, 106
 autres, 13
 littéraires, 4, 24, 75
- spectateurs, 11, 18, 19, 30, 49, 52, 54, 56, 57, 84, 86, 89, 92, 108
- stèle funéraire, 4, 46, 49, 51, 80, 82, 84–86, 88, 89
 épitaphe, 4, 47, 73, 84–86, 91, 98, 99

- stade, 3, 23, 27, 30, 56, 78, 88–90, 92, Xerxès, 101
 98, 106
 mur de protection, 30, 78, 88
 statut (d'une ville), 7, 11, 28, 38, 53,
 59, 75, 76, 79
 statut social, 4, 10, 22, 23, 33, 34, 55,
 60, 64, 74, 83, 84, 92, 93, 96,
 106, 108
 summa rudis (arbitre), 39, 44, 49
 Sylla, 8
 sympolitie, 75

 Tabae, 75
 taxes et impôts, 8, 53
 théâtre, 3, 10, 30, 41, 54–56, 67, 68, 76,
 78, 87–93, 96, 102, 103, 105,
 106
 arène, 4, 22, 23, 27, 37, 40, 47, 48,
 50, 52, 57, 63, 77, 78, 83, 84,
 86, 88, 89, 92, 97, 98, 102–104,
 108
 corniche, 54
 gradins, 52, 54, 55, 57, 77, 78, 82,
 92
 mur de protection, 77, 102
 scène, 54, 77, 102
 scenae frons, 54
 Théâtre de Dionysos, 20
 Tire (région de), 63
 Trajan, 55
 Trophimus (médecin), 45

 urbanisation, 10, 11, 25, 33, 35, 59, 60,
 75

 valeurs martiales, 41
 Vedii, 6, 57, 60–62, 64, 72, 83, 90
 femmes, 64, 66
 Vedius, Publius Vedius Pollio, 64
 Vedius, Vedia Marcia (grande-prêtresse),
 66
 venationes, 89
 Vibius, Lucius Vibius Lentulus (pro-
 curateur), 55
 victoire, 23, 25, 47–50, 74, 84, 90, 98,
 99
 gloire, 49, 73, 84

